Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Page manquante

CETTE SEMAINE

ACTUALITES

Exposition agricole
Plus de 180 000 visiteurs **A4**
Visite du premier ministre Landry **A5**
Une réussite pour les jeunes talents **B9**
4 000 assiettes servies à la journée du porc **A19**
Les potins de Jean-Marie **A21**

Ville de Saint-Hyacinthe
170 étudiants embauchés pour l'été **A12-13**

Patrouilleurs à vélo efficaces
1 000 kilomètres de parcourus et plus d'une centaine de constats d'infraction **A11**

Gaétan Desnoyers
L'ancien avocat devant les tribunaux le 5 septembre **A14**

Jean-François Jodoin
Toujours en France **A25**

Beaux Mardis de Casimir **B2**
Nanette Workman présente un concert qui clôture la saison 2001

UQROP
Vente aux enchères samedi **B7**

Jardin Daniel A. Séguin
Entrées à prix réduits **B7**

NOS CHRONIQUES

Automobiles **A22**
La nouvelle Daewoo Leganza

À vos livres **B6**
Les morts de la St-Jean
Deux étoiles bleues
Olga et le chewing-gum magique

Cinéma **B2**
Karmina, la suite

La boite à images **B6**

Habitation **B13**

Horaire télé **B12**

Nutrition **B25**
Un peu de lycopène avec ça?

SOMMAIRE

Agriculture **A20-21**

Annonces classées **B16-19**

Carnet de l'âge d'or **B10**
Carrières et professions **B21-24**

Économie **A17-18**
Horoscope **B19**
Loteries **A12**
Mots cachés **B18**
Mots croisés **B17**
Nécrologie **B26-27**
Services à la communauté **B10**
Sports **A23-26**

EDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault **A8**
Ouverture des commerces le dimanche

Lettres ouvertes **A9**
Du respect SVP lors des drames familiaux

Vol qualifié au IGA

Martin **Bourassa**

Un cagoulard armé a donné des sueurs froides, peu après 23h, dimanche, à deux employés du supermarché IGA Jodoin, rue Saint-Charles, à La Providence.

Le voleur aurait attendu la sortie des derniers employés, une caissière et un commis, pour les forcer à le suivre à l'intérieur du commerce déserté.

Sous la menace d'un pistolet, le suspect portant un sac à dos a forcé la caissière à lui remettre une partie des recettes. L'individu aurait ensuite arraché le fil du téléphone et attaché les deux employés dans un bureau avant de prendre la fuite.

Le commis aurait toutefois eu la présence d'esprit d'alerter les policiers à l'aide du téléphone cellulaire qu'il portait à la ceinture. Aussitôt alertés, les policiers de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont bouclé et patrouillé le secteur, mais en vain. L'escouade tactique d'intervention et un maître-chien ont aussi été dépêchés sur place. Les policiers croient que le suspect pourrait être d'âge mineur.

Fort heureusement, les deux employés du IGA n'ont pas été blessés.

Bien que spectaculaire, le vol aurait rapporté moins de 1 500 $ à son auteur.

INFO-TRAVAUX
À lire en A-10

0269803

MÉTÉO

MERCREDI

Ensoleillé et chaud
Minimum: **16°**
Maximum: **31°**

JEUDI

Ennuagement suivi d'une possibilité d'averses ou d'orages
Minimum: **19°**
Maximum: **31°**

VENDREDI

Ensoleillé avec passages nuageux
Minimum: **18°**
Maximum: **26°**

Normale pour la période : 15° et 26°
Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
1er août	5 h 35	20 h 21	14 h 46
2 août	5 h 36	20 h 20	14 h 44
3 août	5 h 38	20 h 19	14 h 41

Pleine lune le samedi 4 août.
Sommaire de la météo en B25

Pour des prévisions gratuites, composez le
771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet pour la semaine du 25 au 31 juillet :

«Est-ce correct de transformer la rue Girouard en sens unique durant les mois propices au cyclisme?»

OUI: **48 %** NON: **52 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.
Voici la question pour cette semaine:

Le nom de la nouvelle équipe de hockey semi-professionnelle sera Le Cousin de Saint-Hyacinthe. Aimez-vous ce nom?

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Il semble bien que ce soit un épicier de Saint-Valérien qui relancera le défunt **Marché Tarte**, de la rue Sicotte, fermé depuis quelques semaines. La bannière serait **Richelieu**. Une étude de marché est actuellement en cours.

***

Le projet de piste cyclable sur la rue **Girouard**, et du même coup la rue à sens unique pendant les mois de beau temps, ne se matérialisera peut-être pas avant 2004. D'ici là, **ING Groupe Commerce** souhaite être mis au parfum afin de mieux se positionner.

***

La **Ville de Saint-Hyacinthe** envisage d'instaurer un plancher d'heures assurables pour ses surveillants de piscine. Lorsque la température ne s'y prêtera pas, ils pourraient vérifier si les normes de sécurité des piscines privées du territoire sont conformes ou encore aider les animateurs de loisirs de quartiers.

***

La preuve que le beau temps se poursuivra, **Michel Morissette** a choisi les deux prochaines semaines pour prendre des vacances. Il sera de retour dans nos pages le 22 août.

***

La Ville a présenté lundi en fin d'après-midi un avis de motion pour la présentation éventuelle d'une **demande de regroupement**.

***

Le **Festival de musique rétro** avise la population que le **stationnement Plaza** sera fermé à partir de minuit le vendredi 3 août jusqu'au mardi 14 août à 17 heures.

***

Le champion du monde version WBC, chez les supers poids moyens, **Éric Lucas** a pris goût à Saint-Hyacinthe.
Après un saut au gala de boxe, il reviendra en ville, le lundi 6 août, pour participer au tournoi des Cages aux Sports du Québec présenté au Club de golf Saint-Hyacinthe.

Lucas sera en bonne compagnie. Les **Larry Robinson, Guy Lafleur** et **Martin Brodeur** ont confirmé leur présence.

***

Le **tournevis géant** ne sera pas le premier exploit, signé par des Maskoutains, si jamais les auteurs parviennent à le faire reconnaître par les responsables du prestigieux livre de records Guinness.
En 1988, **André Pelletier jr** a édité un record de tous les temps sur un fauteuil roulant en se berçant pendant 10 heures 04 minutes au profit de la *Fondation Aline-Letendre*.
Quant à **Raymond Picard**, il a réussi un exploit de longévité en ayant personnifié le Père Noël durant plusieurs années.

***

Un visiteur de l'Exposition qui a osé s'aventurer dans le **Pavillon de la jeunesse**, pour assouvir un petit besoin naturel, a sans doute pensé pendant un moment qu'il était à surprise sur prise.
Il en est ressorti complètement détrempé puisque les douches des stades sont équipées d'oeil magique. Cet incident est survenu jeudi alors qu'il faisait un froid de canard. L'aventurier portait un pantalon long.
On a beaucoup ri dans le pavillon de la Technopole après cette mésaventure.

***

C'est un chèque de 26 000$ que l'Exposition agricole a remis au Club de boxe de Saint-Hyacinte à la suite du gala. L'argent provient de la vente des 52 tables vendues à 500$ chacune.
Éric Lucas a reçu un panier de produits alimentaires du terroir des mains de **Richard Robert**, directeur général de l'Exposition. **Marc Seyer**, entraîneur du Club de boxe, a aussi été honoré pour son travail auprès des jeunes. Il a reçu un blouson aux couleurs du groupe InterBox.

***

Ève Giard, originaire de Saint-Simon, a décroché le poste de secrétaire générale au Service de santé du Québec (SSQ).

FONDÉ EN 1853 **Le Courrier** DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique
www.lecourrier.qc.ca

Les Équipements A. Phaneuf Inc.
Une maison établie au service de l'agriculture depuis 1946
UPTON, 292 Principale (450) 549-5811
GRANBY, 982 Denison Est (450) 373-7217,
0257929
CASE

Une pratique polluante mise à jour par un garçon de 15 ans?

Un conseiller de Saint-Thomas-d'Aquin croit avoir pris sa municipalité en défaut

Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Les méthodes utilisées par les employés de Saint-Thomas-d'Aquin pour nettoyer les puisards et les égouts pluviaux des rues risquent peut-être d'éclabousser les élus de cette municipalité voisine de Saint-Hyacinthe.

C'est plus particulièrement la technique employée pour se débarrasser des liquides et des résidus récupérés qui sème la controverse au village.

Il semble que les ouvriers affectés au nettoyage des trous d'homme aient pris l'habitude de vider le contenu de leur citerne dans l'environnement.

«La municipalité pollue au grand jour, ce n'est pas normal!»
-Le conseiller Serge Guertin

«On vide le liquide dans le fossé et on jette la terre à la «dump» du rang Saint-André. En ce qui concerne le liquide, c'est de l'eau de pluie et de l'eau de surface, il n'y a aucun contaminant là-dedans», affirme le contremaître Ronald Riendeau.

Le maire Guylain Coulombe se porte à la défense de son personnel.

«Voir nos employés vider les eaux de surface dans les cours d'eau (les fossés) ça peut sembler bizarre pour quelqu'un qui ne connaît pas ça. Mais ce n'est pas de l'eau contaminée et de toute façon ce liquide retournerait dans la nature.»

En ce qui concerne les sédiments, le maire Coulombe précise qu'il a obtenu l'assurance que les matières solides prenaient la route de la décharge municipale.

«Ce n'est pas un site d'enfouissement autorisé, c'est le vieux dépotoir qui n'est plus utilisé, sauf pour de très rares exceptions. Jamais nous n'y enverrions de produits toxiques, mais un peu de terre de temps en temps ça peut arriver.»

Le conseiller s'en mêle

C'est un étudiant de 15 ans, soucieux d'écologie, qui trouvait curieux de voir le camion-citerne de sa municipalité déverser son chargement dans un fossé situé près de chez lui, qui le premier a osé questionner cette pratique.

L'adolescent s'est intéressé de près au manège du camion-citerne.

Il l'a suivi dans ses déplacements et a même pris des photographies. Preuves à l'appui, le jeune homme a questionné le conseiller Serge Guertin.

Ce dernier est tombé en bas de sa chaise. Il dit avoir constaté des déversements douteux, même aperçu des dépôts de matières solides au bout de certaines rues.

«Ce n'est pas la première fois que ce problème vient à mes oreilles puisque le conseil en a déjà débattu par le passé. C'est même un dossier qui aurait dû être réglé depuis deux ou trois ans déjà. La municipalité était supposée vérifier avec le ministère de l'Environnement pour s'assurer de la bonne façon de procéder.»

Il a décidé de porter le dossier sur la place publique, avant de confronter le conseil publiquement à la réunion du 6 août prochain, dans l'espoir que la situation se règle une fois pour toute et coûte que coûte, quitte à s'attirer des pierres.

Les photos remises par le conseiller montrent un fossé utilisé pour se débarrasser des résidus ainsi que des traces de matières solides.

«Je ne cherche pas de coupable, je veux que ça se règle. Des gens vont peut-être dire que je cherche à faire dépenser de l'argent inutilement, mais c'est une question de principe. La municipalité pollue au grand jour, ce n'est pas normal. Qu'on ne vienne pas me dire que c'est seulement de la bouette, ce n'est pas vrai.»

Le Menviq à la rescousse

Au bureau régional du ministère de l'Environnement à Longueuil, la situation qui sévit à Saint-Thomas-d'Aquin est qualifiée de «nébuleuse».

Selon Brigitte Bérubé, responsable du service municipal et hydrique, la façon dont la municipalité se débarrasse de ses eaux de surface usées récupérées à même les puisards semble appropriée, mais mérite d'être éclaircie.

«Après décantation, les liquides peuvent être retournés dans les égouts ou les fossés. Est-ce que le principe de décantation est respecté avec la méthode employée, il faudrait voir. Mais au Québec, il n'y a pas de loi obligeant les municipalités à traiter l'eau des égouts pluviaux.»

Pour la question des résidus solides, les règles sont plus strictes et ne tournent pas nécessairement à l'avantage de la municipalité de Saint-Thomas-d'Aquin.

«Aux yeux des inspecteurs, il s'agit de matières résiduelles. La municipalité doit donc s'en débarrasser dans un site d'enfouissement autorisé. On ne peut pas les déverser n'importe où car elles sont contaminées. Sans être très fortes, les concentrations de zinc, de chrome ou de plomb peuvent être problématiques.»

Le ministère de l'Environnement va donc prochainement communiquer avec les autorités de Saint-Thomas-d'Aquin afin de s'assurer que tout est conforme.

Confronté, le maire Guylain Coulombe a admis son ignorance.

«Si nous ne respectons pas les règles, je l'ignorais. Nous allons vérifier tout cela et apporter les correctifs nécessaires s'il y a lieu.»

Signalons qu'il n'a pas été impressionné par l'attitude de son conseiller.

«Je ne comprends pas pourquoi il fait tout un drame avec ça. Mon collègue devrait peut-être mettre ses bottines et travailler à autre chose de plus productif. Il pourrait peut-être commencer par justifier ses absences...»

SURVEILLEZ
NOTRE RÉOUVERTURE
RESTAURANT LA NIÇOISE
2065, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe 450-771-2297
0273101

La 164e Exposition a déplacé 181 742 visiteurs!

Jean-Marie
FONTAINE
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

L'Exposition a déplacé 181 742 visiteurs, 5 090 de plus que l'an passé, sans compter les 1 100 passeports que nous avions vendus de plus qu'en 2000. Dame Température n'y est certainement pas étrangère», a commenté le directeur général de l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, Richard Robert, lundi en matinée.

«J'aime la chaleur, mais il a fait vraiment chaud en début de semaine. L'Exposition a pris son rythme mercredi et tout laisse présager que dans l'ensemble nous aurons une bonne foire», a pour sa part déclaré le président de la 164e Exposition, Jean-Charles Marcil.

La fin de juillet 2001 aura été tout à fait exceptionnelle puisque pour la première fois depuis 28 ans, il n'y a pas eu de pluie pendant toute la durée de l'événement.

«Je suis en poste depuis 1973 et ce n'est jamais arrivé qu'il ne pleuve pas du tout, même la nuit, durant l'Exposition. Il y a juste ici qu'il n'y a pas eu de pluie; c'est assez incroyable», a laissé entendre M. Robert.

Le parc famille Kraft a été plus populaire que jamais puisque les jeunes ont pu s'en donner à coeur joie. «Nous avons eu plein de bons commentaires sur ce parc qui prendra de l'expansion l'an prochain. La journée du porc a également été un événement prisé des visiteurs, ainsi que le rodéo. Il régnait une belle ambiance sur le site», a observé le directeur général.

«Il y a eu effectivement beaucoup d'enfants et j'ai été agréablement surpris de voir l'assistance aux représentations du rodéo extrême Dodge», a renchéri le président Marcil.

L'année 2001 a également confirmé que la fièvre de la danse country avait envahi la cité maskoutaine. «Des couples dansaient en plein coeur de l'après-midi», a soutenu le président.

«Nous avions un plus grand chapiteau pour la danse et même si nous avons agrandi le Saloon, il était toujours plein. Des Américains sont venus danser. J'ai essayé par deux fois d'aller voir Bobby Hachey et autant le vendredi que le samedi, j'ai été incapable de rentrer parce qu'il y avait trop de monde. Ces vedettes drainent une fidèle clientèle», a renchéri Richard Robert.

Ce dernier a reconnu que l'absence de machinerie agricole avait été déplorée par des visiteurs et que des plaintes avaient été formulées après les tires de tracteurs du mercredi. «Il y a eu des bris de tracteurs et il a fallu nettoyer la piste, ce qui a retardé la programmation. Nous n'avons pas le contrôle sur les Américains, mais le lendemain, il n'y a pas eu de pépin.»

Selon Jean-Charles Marcil, l'entente conclue entre la Société d'agriculture et le CLD les Maskoutains a été une heureuse initiative. «C'est un partenariat qui a ajouté une touche de professionnalisme, parce que dans le pavillon de la Technopole, il y avait de la classe.»

Le président a aussi été impressionné par la qualité des animaux sur le terrain. «C'était de belles bêtes et ce n'était pas évident lors des jugements de sortir les premiers.»

Photo Martin Tremblay, PPM

La ferme Godin, de Saint-Aimé, a mérité la bannière de premier exposant de la race Holstein. C'est le premier ministre, Bernard Landry, accompagné du président de la 164e Exposition, Jean-Charles Marcil, qui a procédé à la remise aux frères Godin.

S'il y a eu une augmentation de la participation chez la race Ayrshire (+ 30), il y a eu une baisse marquée chez la race Holstein (- 75). «Il y a peut-être eu des craintes à la suite de la fièvre aphteuse, mais nous essaierons de connaître les raisons qui ont motivé cette diminution des inscriptions, même si la qualité était là», a mentionné au passage M. Robert.

Le directeur général de l'Exposition a également affirmé que le secteur de la restauration se voulait une grande préoccupation. «Actuellement, nous louons l'espace et nous ne nous occupons pas des prix, mais nous prendrons sans doute le contrôle de la restauration, qui sera source d'une grande réflexion. Plein de choses flottent dans l'air.»

La compétition de volley-ball de plage et le beach party ont marqué les dernières heures de cet événement qui a pris fin vers les 22 h dimanche.

Dans l'ensemble, les administrateurs de l'Exposition sont satisfaits. «Nous sommes très heureux et nous passerons une bonne année», a conclu Richard Robert.

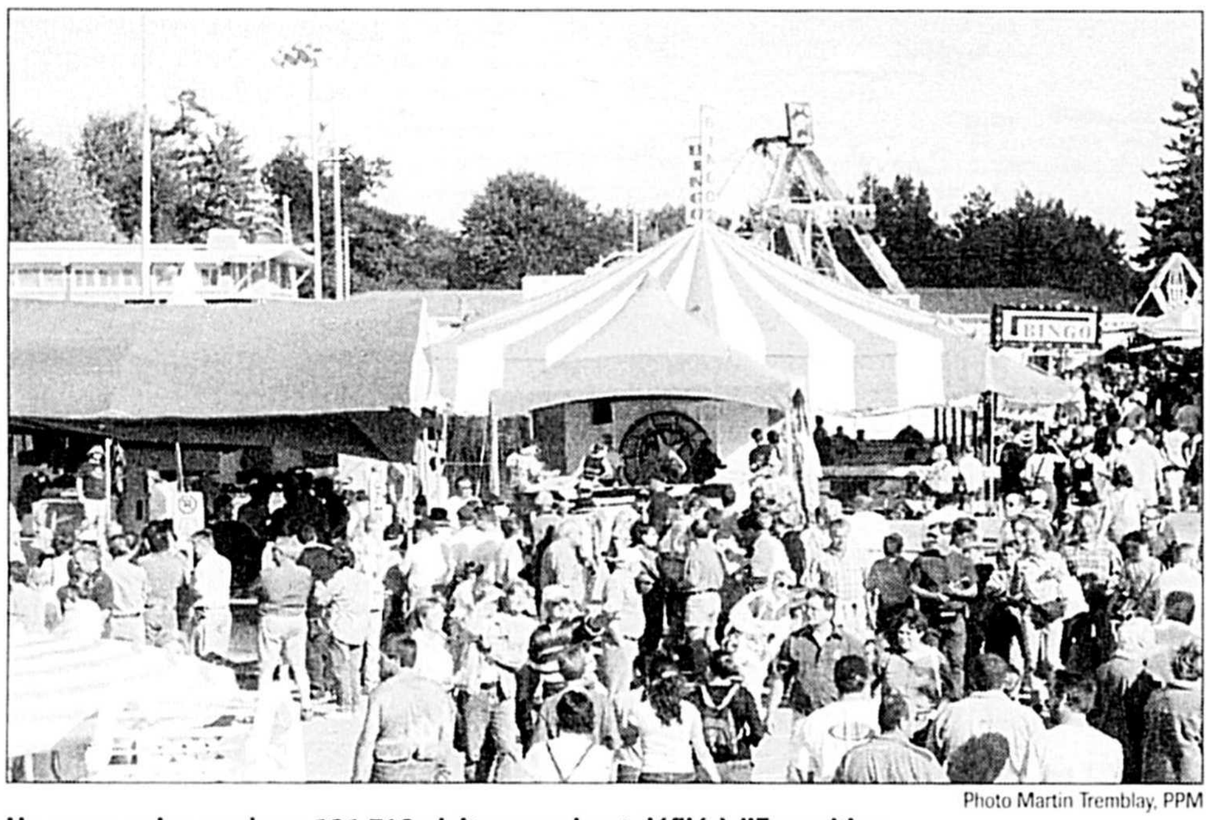

Photo Martin Tremblay, PPM

Un aperçu des quelque 181 742 visiteurs qui ont défilé à l'Exposition.

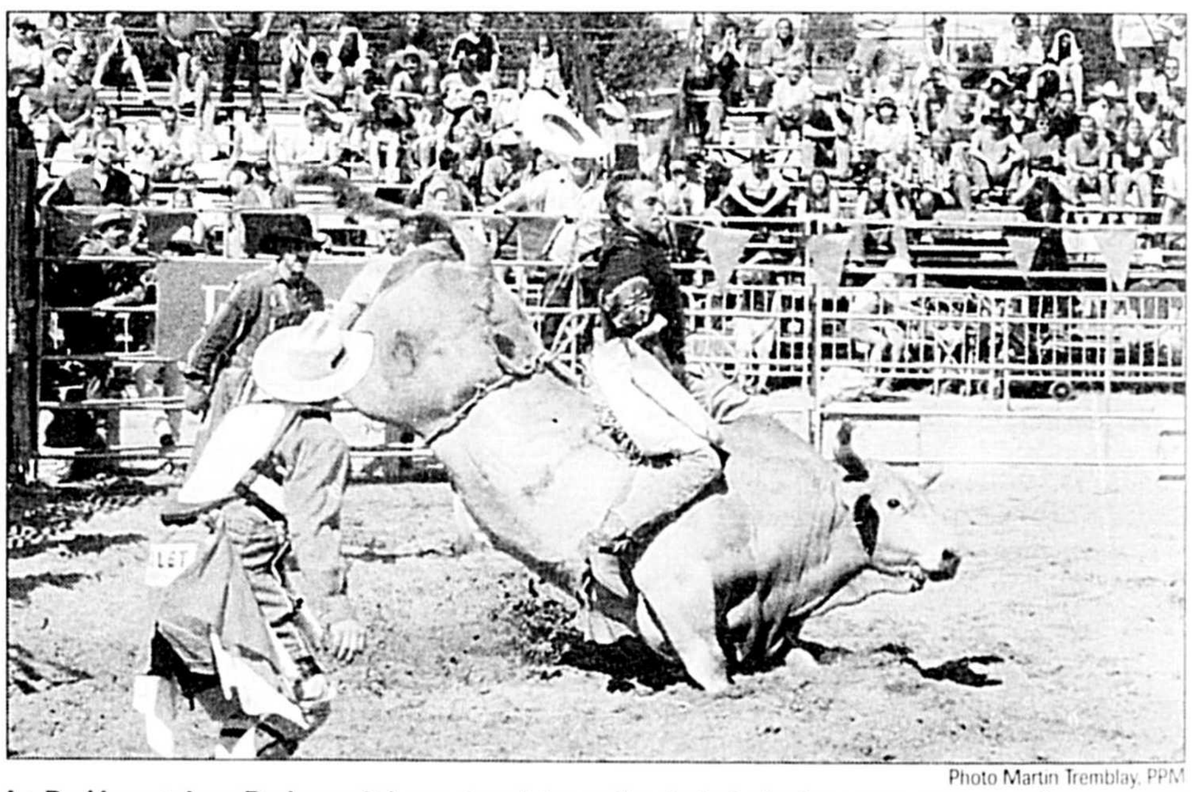

Photo Martin Tremblay, PPM

Le Rodéo extrême Dodge a été spectaculaire et il a drainé plusieurs spectateurs durant toute la fin de semaine.

I.F.T.C.

DEVENEZ MASSOTHÉRAPEUTE

20 000 $ à 30 000 $ et plus
à temps partiel ou à temps plein

MÉTHODE DE MASSAGE THÉRAPEUTIQUE

Pour soulager efficacement les douleurs musculaires et articulaires.
Diplôme officiel reconnu par la Corporation des intervenants en médecine alternative (CIMA)

COURS INTENSIFS

de jour et le samedi
débutant le 8 septembre 2001

Institut de Formation en Techniques Corporelles
www.iftc.qc.ca

203, rue Pinard, Saint-Thomas-d'Aquin
Cours supplémentaires en kinésithérapie, aromathérapie et réflexologie
demandez sans frais notre documentation

(450) 795-3212 ou **1-800-335-7520**

0269380

Un des plus beaux projets de condos au Québec

LES CONDOS DU GOLF

www.grouperobin.com

LES CONDOS DU GOLF (PHASE 2)
Découvrez la technologie du chauffage radiant de plancher.

À visiter le dimanche de 13 h à 16 h
au 1500, av. du Golf #301, ou sur rendez-vous

Détenteur de la plus haute distinction
Émeraude LA GARANTIE QUALITÉ HABITATION

Obtenez jusqu'à 15 000$ avec le programme de bienvenue à Saint-Hyacinthe

LES CONSTRUCTIONS ROBIN *773-8358*
770, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe J2S 7S3

0265445

«Le dynamisme saute aux yeux!»

Jean-Marie **Fontaine**

Le premier ministre du Québec, Bernard Landry, a piqué une pointe à la 164e Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe en fin de journée vendredi. Au Salon de la Société d'agriculture, le premier ministre a échangé avec des décideurs, des administrateurs de l'Exposition et il a pris un bain de foule.

«Le dynamisme saute aux yeux», a confié au COURRIER M. Landry après avoir discuté entre autres avec Marcel Ostiguy, des Aliments Carrières; Jean Fontaine, de JEFO; Michel Saint-Pierre, du Centre d'insémination artificielle du Québec; Laurent Bousquet, de Comax; et Mario De Tilly, du CLD les Maskoutains.

Évidemment, le premier ministre du Québec n'était pas en terre étrangère à Saint-Hyacinthe puisqu'au fil des ans, il s'y est arrêté en quelques occasions.

«Je connais la Technopole agroalimentaire et la capacité des producteurs agricoles. La qualité des produits et des bêtes découle de la qualité de ces hommes. Je viens régulièrement dans la région et je serais frustré de ne pas revenir.»

Incidemment, pas plus tard qu'au mois d'octobre M. Landry sera de retour en sol maskoutain. Les décideurs du monde agroalimentaire québécois ont été convoqués à une réflexion de mi-parcours sur les engagements contractés en mars 1998 lors de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

Il appert que c'est Marcel Ostiguy qui a argumenté le plus longuement avec le premier ministre qui lui a finalement donné rendez-vous au mois d'octobre.

«Nous avons eu des discussions à bâtons rompus. Cette rencontre a été plutôt sympathique. M. Landry s'est informé des résultats et je l'ai invité à venir visiter le CIAQ», a révélé le directeur général, Michel Saint-Pierre.

Avant de s'entretenir avec les décideurs, le premier ministre s'était déplacé dans le stade Gaucher pour présenter la bannière aux éleveurs Holstein.

Puis, M. Landry s'est rendu dans le Pavillon des Pionniers et la première poignée de main qu'il a échangée a été avec Conrad Riendeau, de Saint-Césaire, qui, plus tôt dans la journée, avait remporté la bannière des exposants chez les juniors.

Le premier ministre s'est dirigé par la suite vers le pavillon de la Technopole. Il a goûté à des fines herbes, discuté avec des exposants et il a pris une bouchée de pintade. «Délicieux!», a déclaré le premier ministre avant de poursuivre sa visite et d'apporter une attention toute spéciale aux lauréats du concours des vins, des cidres et des hydromels du Québec.

Arrivé dans le Musée agricole, M. Landry a plongé dans ses souvenirs lorsqu'il a aperçu un tracteur avec roues sur crampons. «C'était comme ça quand j'étais jeune.»

Découvrant des engins stationnaires, le premier ministre a déclaré : «C'est formidable, ils tournent.»

Le premier ministre s'est même prêté au métier de scieur de long qui était pratiqué au début de l'industrie. À l'animateur, M. Landry a eu cette réflexion : «Félicitations pour votre contribution à l'histoire.»

Finalement, Bernard Landry a piqué une pointe vers le pavillon des arts textiles, escorté tout au long du trajet par Claude Marchesseault.

Commentaire du premier ministre à l'issue de sa visite éclair : «Très impressionnant!»

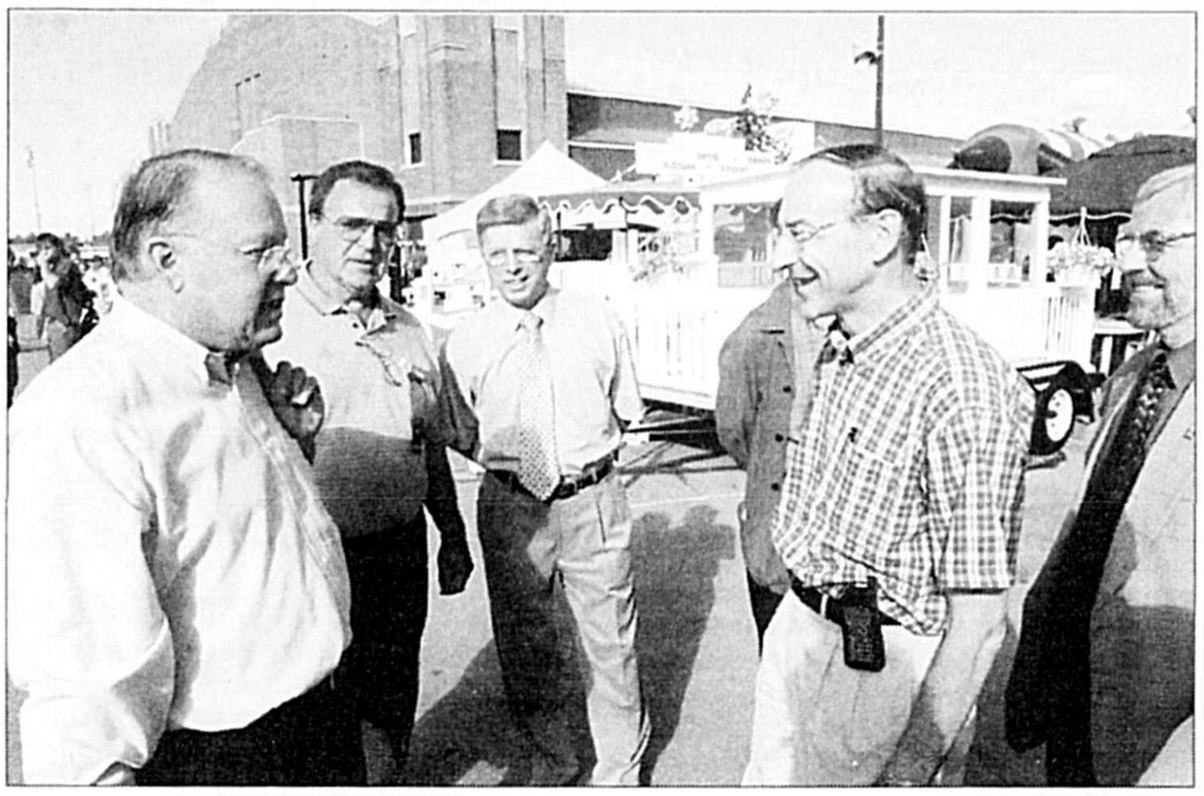

Photo Martin Tremblay, PPM

Avant de quitter, le premier ministre Bernard Landry a jasé avec Jean-Charles Marcil, Claude Marchesseault, Léandre Dion et Claude Bernier.

Bernard Landry

Soixante-quinze minutes! C'est approximativement le précieux temps que Bernard Landry a consacré à l'Exposition.

Photo Martin Tremblay, PPM

Le premier ministre du Québec a discuté avec l'éleveur de race Holstein, Normand Fontaine, de Saint-Marc-sur-Richelieu, qui a décroché la bannière d'éleveur.

Photo Martin Tremblay, PPM

Bernard Landry s'est prêté à l'exercice du métier de scieur de long avec l'animateur. «Félicitations pour votre contribution à l'histoire», a témoigné le premier ministre.

VAUT MIEUX EN RIRE

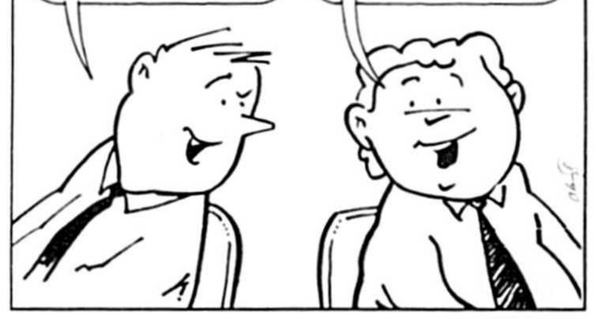

Centre DERMATOLOGIQUE maskoutain

ÉPILATION AU LASER

sous supervision médicale dermatologique par le Dre Lise Faucher M.D. dermatologue

- avec un laser diode
  - des plus performants
  - reconnu mondialement pour son efficacité et sa sécurité (etudes cliniques à long terme à l'appui)
  - approuvé par la D.G.P.S. et le F.D.A. et

S'ajoute aux traitements esthétiques déjà offerts :

- Peelings superficiels et moyens
- Restylane - Hylaform - Collagène
- Botox

- cartes de crédit acceptées - financement disponible

TÉLÉPHONE : (450) 778-2333
CENTRE DERMATOLOGIQUE MASKOUTAIN

0268904

Production Avant-Scène présente dans le cadre des Jeudis Souvenirs

Gigi L'Amoroso

Avec Alexandre Lafleur, Julien Grégoire, Angélique Dumisseau, Yannick Blanchette, Johanne Dufresne, Isabelle Dufresne, Lise Dufresne

Une comédie musicale mettant en rétrospective plus de cinquante chansons françaises. (Boris Vian, Édith Piaf, Jacques Brel, Charles Aznavour...)
Six artistes comédiens-chanteurs vous feront revivre de très bons moments en music-hall.
Un concept original à ne pas manquer!

Tous les jeudis à 20 h du 5 juillet au 6 septembre 2001 au Théâtre Le Parvis

(1295, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe)

Billets en vente : **Théâtre Le Parvis (450) 774-0007**

0269906

Le Saucissier enr.
874 des Cascades Ouest,
773-9997
Saint-Hyacinthe
(face au Centre de la Couleur)

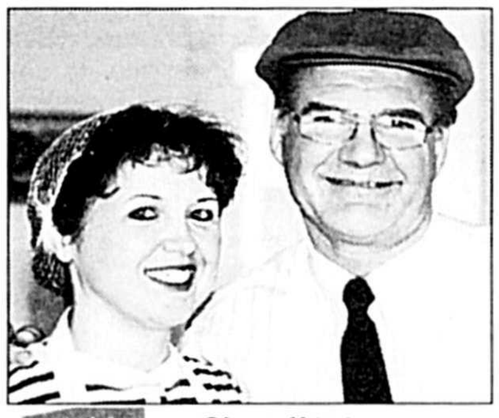

C'est l'été et **Le Saucissier enr.** connaît bien les saveurs de la saison! Si une fringale vous prend tout à coup, n'hésitez pas, c'est lui qu'il faut **absolument voir** ! Pâtés de campagne, plats cuisinés, grande variété de saucisses, poissons fumés... Vous préparez une réception ou un B.B.Q.? Passez voir Dominique et Joanne, **les spécialistes** en la matière. Vous en redemanderez et vos invités aussi! Garanti!

Serge Caya
Bon été!

0247773

Nous gérons les placements les plus importants au monde: ***les vôtres!***

André Croteau

Claude Surprenant

Pierre Massé

Claude Rémillard

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

0267380

1355, rue Gauvin, suite 4100 Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.lbg.ca

Membre FCPE

Les chevaux, la passion des frères Gauvin

Jean-Marie **Fontaine**

«Les chevaux, c'est une passion au même titre que le golf l'est pour d'autres. J'ai fait mes classes avec Marcel Sylvestre qui m'a beaucoup appris et j'ai poursuivi avec sa soeur Denise Sylvestre Martel. Depuis vingt ans, je suis responsable des chevaux à l'Exposition. Mon rôle est de superviser les sept spectacles et l'arrivée des 340 chevaux que nous pouvons loger», a commenté le Maskoutain Guy Gauvin.

C'est un secret de polichinelle que les spectacles de chevaux de l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe sont des plus courus, le stade Gaucher étant bondé pratiquement à chaque représentation.

«À Saint-Hyacinthe, nous refusons des chevaux à tous les ans puisque les bourses sont alléchantes. Sans prétention, nous présentons l'un des plus beaux spectacles de chevaux dans l'Est du Canada et ils sont réservés strictement aux Québécois, car nous n'avons pas le choix. Les participants n'ont aucuns frais d'inscription à assumer et l'alimentation des chevaux est assurée par l'Exposition.»

Comment des citadins comme Guy et Gérard Gauvin en sont-ils venus à apprivoiser le monde des chevaux?

«J'ai été en contact avec le monde agricole dès ma tendre enfance, grâce à mon grand-père, Donat Giard. Je venais à l'Exposition lorsque j'étais tout jeune et j'ai acheté mes premiers chevaux pour participer. Mon frère Gérard est mon partenaire d'affaires, nous opérons un garage à La Providence et les chevaux sont notre loisir», a confié Guy Gauvin.

Ce dernier avoue qu'il est parfois contesté, même si le monde des chevaux est composé en majorité d'amis qui partagent une même passion. «J'ai à faire preuve de diplomatie, car parfois ils ne prisent pas les places qui leur ont été réservées ou encore parce qu'ils sont exclus de certaines classes, mais l'Exposition nous protège.»

Afin de vivre pleinement leurs loisirs, les frères Gauvin ferment leur garage à tous les ans durant la semaine de l'Exposition agricole, parce qu'ils prennent également part aux spectacles. Ils ont cinq poneys sur le site.

«Mon frère est mon associé et c'est lui qui me relève lorsque je ne suis pas là. J'arrive sur le site de l'Exposition à tous les jours à 6 h 30 et je quitte vers 23 h. Entre midi et 14 h, je retourne chez moi pour prendre le dîner avec ma femme. Ce n'est pas des vacances, il faut aimer ça. J'ai 48 ans et à 50 ans, je réévaluerai la situation. Je suis toujours aussi passionné qu'à mes débuts, mais je suis plus tranquille. Monique Bousquet est une précieuse collaboratrice puisqu'elle joue le rôle de secrétaire et Jocelyne Lussier a le mandat d'encadrer nos juges et nos invités spéciaux», a dévoilé le superviseur.

Outre Saint-Hyacinthe, les frères Gauvin participent à des compétitions à Verchères, à Drummondville et à Québec.

«C'est à Québec que je figure le mieux, parce qu'ici j'ai moins de temps. Ma meilleure performance à vie, je l'ai réalisée à Québec en 1988 avec mes quatre chevaux Canadien. J'ai fait les frais de 22 classes en six jours et j'ai mérité 21 premiers prix. Les bourses que nous remportons défraient nos dépenses. Mon frère et moi conduisons chacun notre tour. Nos poneys sont de race Chateland (3) et Hackney (2). Il m'a fallu chercher huit ans pour avoir trois Chateland noirs sans aucune tâche. Ceux-ci pèsent 300 livres alors que les Hackney font osciller la balance à 500 livres. Des chevaux, j'en ai vendu à gros prix, mais j'en ai aussi donné; c'est le garage qui nous fait vivre et non les chevaux.»

De grandes joies

Scott, un poney acquis à Toronto, a procuré de nombreuses joies aux frères Gauvin.

«Il était dans une classe à part, mais il est maintenant trop vieux à 24 ans pour concourir; je suis à en dompter un autre. Les chevaux d'attelage atteignent leur plein potentiel vers l'âge de 8 et 9 ans; c'est à cette période qu'on peut les vendre à gros prix, parce qu'ils sont bien dressés et ils n'ont plus peur. Cette année, j'ai un jeune cheval de 4 ans qui est plus nerveux, parce qu'il en est à ses débuts et il commande une plus grande attention», a confié Guy Gauvin.

Les classes préférées des spectateurs sont celles des routiers, toujours très populaires, mais l'épreuve reine demeure celle de quatre paires de chevaux lourds, attelés à une voiture. «Le mercredi soir est toujours notre plus grosse soirée.»

Les poneys des frères Gauvin sont en pension. «J'y consacre une dizaine d'heures par semaine en temps normal. Pour moi, les poneys demeurent un hobby, puisque c'est un changement de vie complètement.»

Photo Robert Gosselin, PPM

Depuis 20 ans, Guy Gauvin supervise les concours d'attelage de chevaux de l'Exposition.

Les rubans s'accumulent

Puisqu'ils ont de bons poneys, les Gauvin accumulent les rubans qu'ils exposent fièrement dans leur garage de mécanique. «Nous avons un mur de photographies et nos rubans sont en évidence. Nos clients sont toujours très intéressés.»

Guy Gauvin a également atteint une certaine notoriété dans son milieu puisqu'il est également appelé à occuper le poste de juge. «Je ne dois pas être trop vilain, puisqu'ils font encore appel à mes services. Je me garde bien de fraterniser lorsque je juge. Je connais assez les gens, les voitures et les chevaux que dans les différents concours, mes classements diffèrent rarement de ceux des juges.»

Les frères se consultent avant de prendre des décisions stratégiques. «C'est un sport d'hommes et nos femmes n'interviennent pas. Dans un tel concours, la socialisation est primordiale», a laissé entendre Gérard Gauvin.

Tous les chevaux ont à subir un test d'ADN pour l'enregistrement. «Et avant de se présenter sur le terrain, le cheval a dû subir un test de santé. Une fièvre a déjà frappé à Québec et tous les chevaux avaient été vaccinés», a précisé le superviseur qui doit aussi prévoir un emplacement sur le terrain pour les concurrents.

«Nous avons 46 places pour les roulottes avec tous les services et nous allouons 20 places sans service.»

Si la cinquantaine se pointe et qu'il n'a toujours pas statué sur son avenir dans le milieu, Guy Gauvin semble toutefois persuadé d'une chose. «Mes deux fils conduisent et je pense bien qu'ils prendront la relève.»

Vous avez besoin de parler...

Tel-aide St-Hyacinthe

774-1889

Service d'écoute téléphonique gratuit, anonyme et confidentiel

ce service est offert par LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE INC.

0269298

Photo S.Hervey

Les cochons n'ont pas souffert...

Un chauffeur de la compagnie Olymel-Flamingo a été blessé légèrement lors d'une violente et spectaculaire sortie de route survenue, lundi après-midi, sur la route 137 entre Sainte-Cécile-de-Milton et Saint-Dominique. Il venait de cueillir une pleine cargaison de carcasses de porc à l'abattoir de Saint-Valérien et roulait en direction de Saint-Simon lorsqu'il a perdu le contrôle de son véhicule à l'approche d'une courbe.

Photo S.Hervey

Sous la force de l'impact, la remorque a été éventrée. Les quelque 300 carcasses ont pris la clé des champs. Le chargement a dû être ramassé à la main et entreposé dans un camion réfrigéré en attendant l'arrivée de l'entreprise de récupération. Réal Gauthier, vice-président distribution et transport chez Olymel, a confirmé, hier, que toutes les carcasses ont été confiées et détruites par Récupération Casavant.

Les Nouvelles du Golf

À notre salle à manger

La Fiesta Mexicaine

Du 3 août au 12 août

Table d'hôte 4 services

à partir de 14,95$

Nouveau

En août, spécial golf et voiture 40$ sur semaine

A ne pas manquer

Les Forfaits Gourmands

Golf et repas disponible pour tous nos parcours de 15$ à 48$

Club de Golf La Providence

Pour information ou réservation

450 773-1234 514 856-4440

0269595

Les moisissures à Honoré-Mercier : un problème d'entretien?

Martin **Bourassa**

Les professionnels et les entrepreneurs impliqués dans la construction de la tour du centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, au tournant des années 60, ont été surpris d'apprendre que leur oeuvre était devenue un vrai nid à moisissures avec 126 chambres contaminées sur un total de 150. Une fois la surprise passée, ils ont nié toute responsabilité.

L'ingénieur Claude Barré, autrefois associé chez Barré, Pellerin et Lemoine, firme responsable des plans de plomberie, de chauffage et de ventilation ainsi que de la surveillance du chantier, estime que les gens impliqués dans cette construction n'ont absolument rien à se reprocher. «Découvrir un tel problème 30 ans après la construction, à mon avis, il faut chercher ailleurs que dans la construction. La tour a très bien monté. Hey!, SNC-Lavalin (Lalonde Valois, Lamarre et Valois fut la firme d'ingénieurs retenue pour la structure) a participé à ça. Si le travail n'avait pas été fait correctement, les problèmes se seraient manifestés depuis longtemps.»

Quand on l'informe que les expertises effectuées jusqu'à maintenant pour cerner l'origine des moisissures semblent conclure à une infiltration d'eau par les parois de béton de la structure, l'ingénieur à la retraite souligne que tout est possible.

«Le béton peut avoir travaillé un peu. Une infiltration d'eau, c'est bien sournois. L'assemblage des panneaux de béton préfabriqués a beau avoir été fait selon les règles de l'art, reste que c'est une tour exposée à toutes les intempéries.»

Claude Barré se questionne cependant sur l'entretien apporté à la tour.

«Notre climat est dur pour les joints. Rendu là, il me semble que ce serait davantage une question d'entretien que de possibles vices de construction. J'imagine que la tour a été retouchée pas mal depuis 30 ans. Il faudrait voir ce qui a été fait, ou plutôt ce qui n'a pas été fait pour prévenir sa dégradation», avance l'ingénieur.

Photothèque Le Courrier

La tour du centre hospitalier Honoré-Mercier, construite au tournant des années 1960, est devenue un véritable nid à moisissures.

L'argent est à Québec

Pierre Bornais, président du conseil d'administration de Réseau Santé Richelieu-Yamaska, l'entité administrative qui chapeaute le CH Honoré-Mercier et l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, dit ne pas être en mesure d'évaluer ce qui a été fait ces dernières années pour prévenir l'infiltration d'eau.

«Je n'ai pas toutes les réponses en main, mais je sais que lorsqu'il est question d'entretien, l'argent du gouvernement laisse souvent à désirer.»

Il s'attend toutefois à ce que le dossier soit traité en mode grande vitesse.

La nomination du Dr Luc Boileau, ex-directeur de la Santé publique, à titre de directeur général par intérim de la Régie régionale de la santé de la Montérégie, est de bon augure, dit-il. Il s'attend à une écoute active de sa part.

«À ce niveau, le timing semble bon, croit M. Bornais. Si notre dossier n'est pas urgent, il n'y a rien d'urgent. La pression de la Santé publique semble très vive et c'est tant mieux. Nous n'avons pas besoin de voir 500 fonctionnaires défiler à Saint-Hyacinthe, mais d'une bonne prise avec le gouvernement. On l'a déjà dit, mais on va le répéter, l'argent pour régler notre problème est à Québec, pas à Saint-Hyacinthe.»

Lucie Wiseman, la nouvelle directrice générale de RSRY, a fait sa petite recherche. Elle affirme que rien pour l'instant ne lui permet de croire à un problème de négligence au chapitre de l'entretien du bâtiment.

«L'hôpital a pris ses responsabilités, on a même refait le toit à deux reprises en raison des problèmes reliés au verglas. En ce qui concerne l'enveloppe externe de la tour, nous avons fait le nécessaire pour faire avancer le dossier devant les instances concernées, mais l'argent est plus rare, le processus est très long.»

En ce qui concerne l'ampleur du problème, Mme Wiseman explique qu'il ne faut pas se laisser impressionner par un nombre aussi élevé de chambres contaminées.

«Dans la majorité des chambres, c'est plus que mineur comme contamination. Nous avons fait des opérations cosmétiques importantes aux 8e et 11e étages en 1998, allant jusqu'à refaire les joints des fenêtres, mais ça recommence.»

Mauvaise ventilation?

Roland Lecomte, autrefois entrepreneur en plomberie, garde encore aujourd'hui un excellent souvenir du chantier, qu'il décrit comme «la plus belle job de sa vie.» Incontestablement la plus payante de l'époque.

Celui qui a procédé à l'installation de la plomberie et des conduites de gaz dans la chambre des bouilloires, dit n'avoir rien à reprocher à personne.

«Les problèmes ne viennent pas du revêtement, mais de la ventilation. C'est sûrement un mauvais contrôle d'humidité qui occasionne les moisissures.»

Selon Gilles Groulx, directeur général du C.H. Honoré-Mercier au moment de sa construction et de sa mise en service au début des années 1970, l'explication aux malheurs qui frappent l'hôpital ne se trouve pas dans le passé.

«J'ai beau chercher, je n'ai pas eu connaissance de problèmes majeurs qui pourraient expliquer la présence de toutes ces moisissures.»

Il abonde à son tour dans un possible manque d'entretien préventif.

«Sans vouloir excuser personne, les hôpitaux au Québec n'ont pas toujours les budgets nécessaires pour faire tout ce qu'il faudrait au moment voulu.»

Jeune médecin à l'époque, le Dr Gérard Barnabé n'a pas souvenir non plus de problèmes reliés à la construction de la grande tour de 13 étages.

«Je me souviens seulement des tapis posés dans tous les départements, ce qui était contraire à l'hygiène de base. Comme pédiatre, nous passions notre temps à recommander aux parents de sortir les tapis des chambres d'enfants, mais nous les hébergions dans un hôpital plein de tapis mur à mur!»

L'avocat maskoutain Lindor Brodeur, qui occupait à l'époque le poste de secrétaire de la corporation responsable de la construction, n'a pas en mémoire de problèmes particuliers qui auraient pu dégénérer en poursuites judiciaires.

Mais il se souvient d'une rencontre où on lui avait exposé les bienfaits du tapis!

Les appels logés auprès de l'architecte Maurice Desnoyers, associé au consortium Desnoyers, Mercure, Leziy et Schoenauer, le bureau d'architectes qui a élaboré le concept du pavillon Honoré-Mercier, n'ont pas encore eu de suite.

L'entreprise Sogela Inc., de Laval, l'entrepreneur général qui a dirigé les travaux de 11,5 millions $, ne serait plus en opération depuis le milieu de années 1990.

Selon les informations recueillies par *Le Courrier*, Sogela, fondée le 16 avril 1968, soit seulement six mois avant le début du chantier, aurait fait ses dents à Saint-Hyacinthe avant de s'attaquer au chantier du Complexe G à Québec.

Éditorial

Pour aider la famille

La ministre de la Famille et de l'Enfance, Mme Linda Goupil, a frappé un nœud en proposant de réfléchir à l'ouverture des commerces le dimanche. Mais sa suggestion mérite plus que d'être jetée aux orties, sans un examen minutieux et approfondi.

Les opposants soulèvent la liberté de commerce, les emplois qui sont ainsi créés et surtout, l'habitude acquise par les consommateurs, de procéder à leurs emplettes le dimanche.

Jean
VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca

Admettons que cet élargissement des heures de commerce au dimanche a effectivement créé des emplois. Mais comme les acheteurs ne dépensent pas plus sur sept jours que sur six, on peut retourner l'argument aux commerçants. En ouvrant le dimanche, ils doivent payer plus de personnel et peut-être augmenter presque inutilement leurs dépenses.

La ministre Goupil n'a pas référé à la question économique, elle a juste osé parler des valeurs familiales, de l'importance pour le gouvernement et pour la société, de soutenir les familles.

Quand le travail s'étend sur sept jours, le risque est grand que la famille perde la seule journée de repos dont elle pouvait disposer pour regrouper tous les membres de la cellule. Et ces valeurs de la famille sont essentielles à la société. La liberté de commerce, le choix des consommateurs, tout cela devrait arriver loin, très loin derrière le bonheur des individus et particulièrement des individus regroupés dans une famille.

Des membres d'une famille qui ont le temps de se parler, de vivre une journée par semaine ensemble, ce serait un gage d'une santé morale et même mentale plus équilibrée.

Si on ne veut pas de ce virage, il faudra toutefois imaginer d'autres solutions qui pourraient aller jusqu'à une reconnaissance par les entreprises et par les syndicats, que l'organisation des heures de travail doit en partie reconnaître le principe d'une journée familiale par semaine pour ceux qui le désirent.

On ne parle pas d'une journée de congé, mais d'un aménagement des horaires pas uniquement basé sur l'ancienneté. C'est quand les parents sont jeunes, donc loin dans l'échelle de l'ancienneté, qu'ils ont besoin d'une journée pour vivre avec leurs enfants.

On nage peut-être en pleine utopie. Mais quand la famille se disloque, il faut envisager des solutions qui ne sont pas que des vœux pieux.

COMMENTAIRES

Des poursuites justifiées

Ayant épuisé tous les recours possibles, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a dû se résoudre à intenter des poursuites en cour des petites créances contre un peu moins d'une centaine de parents qualifiés de mauvais payeurs.

En fait, ces parents pour la majorité, ne sont pas exactement de mauvais payeurs, ce sont des gens qui s'opposent à la tarification des frais de surveillance du midi à l'école. C'est surtout par principe que ces parents contestent l'imposition de frais supplémentaires dans une école supposément gratuite.

Les autorités scolaires n'ont pas le choix de poursuivre. En s'abstenant d'agir ainsi, les commissaires auraient envoyé un message à tous les parents que ce n'est pas grave de ne pas acquitter des factures de service. Et ils auraient incité à un plus large mouvement de désobéissance pour les années à venir.

En apparence, engager des frais, même minimes, pour forcer des parents à payer les frais de surveillance, c'est du gaspillage. En réalité, c'est une dépense justifiable.

Sauf qu'il serait sage désormais de ne plus jamais parler d'école gratuite. C'est un leurre, ça n'existe pas.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

Cher RCA,

J'ai su que tu es pratiquement devenu une compagnie, même une multinationale. C'est tout à ton honneur et un peu à celui de tes parents.

Ce qui m'épate chez toi, c'est qu'à un âge si précoce, tu as déjà été baptisé, confirmé et que tu as reçu la sainte communion.

J'admire la sagesse et même la sainteté de tes parents qui ont avec simplicité, songé à te faire conférer trois sacrements d'un seul coup.

Très cher René-Charles A., tu es la preuve vivante et éclatante du sens profondément chrétien qui habite tes parents. Ils pourraient se lancer dans l'étalage de leur richesse et de leur toute-puissance, ils ont plutôt opté pour les voies divines.

Ma bénédiction urbi et orbi t'accompagne et j'espère qu'elle rejaillira sur tes merveilleux parents dont j'apprécie au plus haut point les saintes espèces qu'ils m'ont envoyées sous forme de chèque.

Ton ami Jean Paul II
par Lucien Labadie
P.S.Je n'ai malheureusement pas assisté à ton baptême, mais je ferai tout pour être présent à tes noces.

Imiter, pas seulement consoler

On est souvent bouleversé par la mort des autres, par la souffrance infligée à des gens qu'on connaît à peine. Cette compassion peut atténuer la douleur d'autrui, mais règle générale, ça ne change pas notre vie.

C'est de s'émouvoir, de s'émerveiller devant la vie des autres, devant leurs exploits d'humanisme, qui peut nous transformer. En d'autres mots, c'est bien de pleurer les morts et de déplorer la souffrance, c'est encore mieux d'imiter les vivants et de chercher à répéter leurs gestes de bonté et de tendresse.

C'est plus facile de consoler, c'est un geste que l'on pose assez spontanément. Mais regarder la conduite des gens de bien en profondeur, assez pour chercher à nous en inspirer, cela exige l'humilité d'admettre que d'autres font mieux et plus que nous. Cela suppose que nous sommes conscients d'avoir des choses à améliorer. C'est plus difficile que de sympathiser avec ceux qui pleurent.

Albatros des mers

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1855
www.lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier

Rédacteur en chef et éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Martin Archambault
Denyse Bégin
Martin Bourassa
Jean Dumont
Jean-Marie Fontaine

Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand

Photographes
P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beaurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Gérard St-Pierre
Sylvianne Tanguay

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Linda Douville
Christine Joyal

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
Audit Bureau of Circulation
SELECT

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 1$ la semaine - 43$ par année. Poste: au Canada 43$ par année, à l'extérieur du Canada: 175$ par année plus taxes s'il y a lieu

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.

Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 **Télécopieur:** 450 773-3115

Courriel: admin@dbccomm.qc.ca

Imprimé par Transcontinental Impression, division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898»

Lettres ouvertes

Un peu de respect s.v.p.

M. Martin Bourassa
Journaliste au Courrier
de Saint-Hyacinthe

J'ai lu votre article sur la tragédie survenue le 16 juillet au 2620 rue St-Joseph. Je suis très choquée de voir que vous rapportez à tous vos lecteurs que vous avez été mal reçu alors que vous tentiez de faire votre travail.

Avez-vous seulement pensé au drame que vivaient ces gens? L'une venait de perdre son mari, l'autre un père ou un grand-père. Je suis un témoin de l'union familiale qui règnait au sein de cette famille et je peux m'imaginer le désaroi et la tristesse que vivaient ces gens. Vous vous êtes présenté sur les lieux alors que le corps de M. Meunier était encore dans la maison, peut-être que ce n'était pas votre place. Votre

travail aurait été aussi bien fait et aurait moins choqué si vous aviez laissé le temps à la famille de réaliser ce qui arrivait.

Rapporter l'incident en citant les paroles d'une dame en état de choc ne nous apprend rien sur l'accident mais nous fait, encore une fois, prendre conscience que vous, les journalistes, aimez beaucoup les sensations fortes qui ne sont pas nécessairement obligatoires et qui viennent assombrir un peu plus la vie des gens qui vivent l'événement.

Je ne vous souhaite pas un malheur, bien au contraire, mais réflichissez à comment vous réagiriez si vous perdiez une personne qui vous est chère et qu'un inconnu venait vous harceler? Peut-être seriez-vous, vous aussi, hystérique.

Caroline Dalpé
Saint-Hyacinthe

N.D.L.R.: Juste un mot pour vous signaler qu'à mon arrivée, le corps de M. Meunier n'était plus dans la maison. Quant à la réaction de la dame, sachez qu'en temps normal, je n'aurais jamais rapporté ses paroles. Dans le métier, ce sont des choses qui peuvent arriver. Je comprends cette réaction. Même si je couvre les faits divers, j'essaie de le faire de la façon la plus respectueuse possible. Je me suis donc tenu à l'écart et lorsque l'incident est survenu je me trouvais au milieu de la rue. Si j'ai décidé de le mentionner, c'est que je demeure convaincu que rien de désagréable ne serait survenu si le policier de la SM avait simplement fait son travail. C'est lui et personne d'autre qui a mis de l'huile sur le feu. C'est l'aspect que je voulais faire resortir. Je n'ai jamais harcelé personne.

La Commission scolaire a des avocats plein les poches

Martin Bourassa, journaliste

Ayant lu votre article dans le journal hier, j'aimerais revenir sur un point.

Vous écrivez qu'il y a 85 familles qui n'ont pas payé leurs frais de surveillance du midi à travers la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et que, possiblement, la famille Bouthillette aurait été choisie en raison de sa position alphabétique.

Je ne le crois pas puisque Beauregard (qui est le nom de famille de mes enfants) vient avant Bouthillette dans l'alphabet. Donc ce n'est pas la position alphabétique qui occupe une grande importance dans le choix de la Commission scolaire. Deuxièmement, la Commission scolaire n'a d'autre choix que de poursuivre quelqu'un de Sainte-Christine puisque c'est elle-même (la CS) qui a adopté notre tarification pour la surveillance. Dans les autres écoles de la Commission scolaire, ce sont les conseils d'établissement qui ont adopté la tarification.

Donc, s'il y a poursuite, celle-ci ne pourrait pas venir de la Commission scolaire.

Ce sont les conseils d'établissement qui devraient poursuivre les parents qui ne paient pas puisque ce sont les conseils qui ont adopté la politique des frais de surveillance pour leur école. Croyez-vous que les membres des conseils d'établissement, conseils qui sont formés de parents et du personnel de l'école, oseront poursuive en justice des familles de leur propre école?

Cela risquerait de semer un peu de zizanie!

Pourquoi alors l'école de Sainte-Christine a-t-elle choisi de ne pas adopter de modalités de tarification dans ces conditions? *Le conseil d'établissement a le pouvoir* de gérer son école. Si nous avions adopté cette résolution et qu'une majorité de familles avaient décidé de ne pas payer la facture, notre école serait dans une situation financière précaire. Il aurait été très facile ensuite pour la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de parler d'ingérence de la part des conseils d'établissement.

Un déficit de notre école serait alors attribuable au conseil d'établissement et non à la Commission scolaire. À partir de l'automne 2001-2002, les frais de surveillance du midi seront adoptés par chaque direction d'école, une nouvelle politique de la Commission scolaire. En terminant, la Commission scolaire a des avocats plein les poches pour l'aider à monter son dossier pour la Cour. Nous aussi, à Sainte-Christine, nous avons beaucoup d'aide.

Beaucoup de gens sont sensibles à notre cause.

Guylaine Latour, présidente
du conseil d'établissement
École Sainte-Christine

Des solutions au prochain déficit de la Commission scolaire

Je propose de diminuer les degrés du chauffage à 70°-72° (température lu par un thermomètre indépendant), ce qui serait rafraîchissant et vivifiant pour nos étudiants, d'une petite laine vêtus, et très certainement préférable au 76°-78° qui nous maintiennent en léthargie comme des ours et en t-shirt, l'hiver!

Je propose d'ouvrir les rideaux et d'éteindre les fluorescents. Les allumer que lorsqu'il y a réel besoin. La lumière du jour est bien meilleure pour notre moral et nos yeux!

Je propose d'employer du papier de moindre qualité pour toute la commission et d'imprimer les deux côtés de chaque feuille utilisée. Réduire le gaspillage au maximum!

Je propose que la commission (ou nous-même pour la 1re année) achète les cahiers d'exercices qui sont trop luxueux et très onéreux et qu'ils soient prêtés d'une année à l'autre aux élèves qui copieraient les devoirs sur des feuilles de cartable. Exemple : 1 cahier = 15 $ pour 120-140 pages déjà écrites contre 0,50 $ pour 200 feuilles de cartable à écrire! Ce qui aiderait, j'en suis certaine, à une meilleure grammaire et à la mémorisation des mots.

Quelle récupération de papier et d'argent nous ferions! Car, au bout de la ligne, c'est chacun de nous (notre travail) qui payons pour tout ce gaspillage et c'est cet exemple que nous donnons à nos enfants, notre futur!

Soyons ISO 2000... Ayons du bon sang...

Carole Boulais
Saint-Hyacinthe

À votre service depuis 83 ans

MATELAS ROBERT
vous présente

POSTUREPEDIC CROWN JEWEL

Pour un temps limité

Remise de 50$ sur le matelas seul

Remise de 100$ sur un ensemble

choix de confort

Toutes taxes comprises

Le Nouveau Posturepedic Crown Jewel

Un nouveau système de support double procurant la douceur d'un ressort enveloppé individuellement et la fermeté du ressort Posturepedic de Sealy

Concept Révolutionnaire

Gratuit
Livraison et installation
Garantie Confort
Retrait de l'ancien lit

Vaste choix de lits en métal

Matelas double 510 ressorts
299$ toutes taxes comprises

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h30
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche fermé pour l'été

A. Robert & Fils Ltée
SPÉCIALISTE EN MATELAS
590 CONCORDE NORD, CENTRE-VILLE, SAINT-HYACINTHE 774-4787

Galerie Sealy Posturepedic

0260575

Meilleur rapport qualité - prix en région

Deux ponts sous surveillance à Sainte-Hélène

Jean **Dumont**

À la suite d'une inspection, le ministre des Transports a recommandé à la municipalité de Sainte-Hélène de diminuer la charge portante de deux ponts sur son territoire.

Les structures ciblées sont celle du 2e rang, qui enjambe la rivière Schibouette, et celle du chemin Richard.

La reconstruction complète des deux ponts coûterait au bas mot plus de 600 000$ souligne le maire de la municipalité, Yves Petit. «C'est beaucoup d'argent et dans ce dossier, il faut absolument que le *gouvernement nous aide.*»

Ce sont les inspecteurs du ministère des Transports qui ont la responsabilité de vérifier les ponts. Le maire prétend que la réfection de la structure est aux frais du gouvernement tandis que le tablier serait plutôt une responsabilité municipale.

À Sainte-Hélène, on compte pas moins de sept ponts. De ce nombre, il n'y en aurait qu'un seul en bon état puisqu'il a été refait il y a quelques années. La plupart des autres ont été construits dans les années 50, selon le maire.

Un avis de motion

Dans une lettre datée du 14 juin dernier, le ministère a suggéré à la municipalité de réduire la charge maximale permise sur les deux ponts visés. Depuis ce temps, la municipalité n'a pas bougé.

«Nous devons présenter un avis de motion lors de notre prochaine séance et par la suite, le règlement comme tel. C'est la loi qui nous oblige à procéder de cette façon», de dire le maire.

Ce long délai n'est cependant pas problématique pour la solidité du pont. «Si la municipalité tarde à appliquer nos recommandations ou encore, si elle ne prend pas action, elle devra assumer les conséquences de ses actes» témoigne André Hamelin, du ministère des Transports.

Selon lui, l'évaluation de la capacité portante des ponts relève de la Direction des structures, basée à Québec. À chaque année, une inspection visuelle de tous les ponts est faite. Une inspection plus détaillée se fait aux trois ans.

Sur le territoire de la Montérégie-Est, on compte environ une soixantaine de ponts municipaux, sur un total d'environ 300, qui ont une charge considérée sous portante, comme c'est le cas à Sainte-Hélène.

Avec une nouvelle charge moins élevée, M. Hamelin croit que les structures visées pourraient prolonger leur durée de vie de plusieurs années.

Chose certaine, les agriculteurs du coin devront effectuer des détours dans les prochaines semaines. «Il se fait beaucoup de transport lourd dans les environs. Cela va créer des problèmes pour ceux qui ont à *transporter* de la semence et du maïs-grain», de conclure M. Petit.

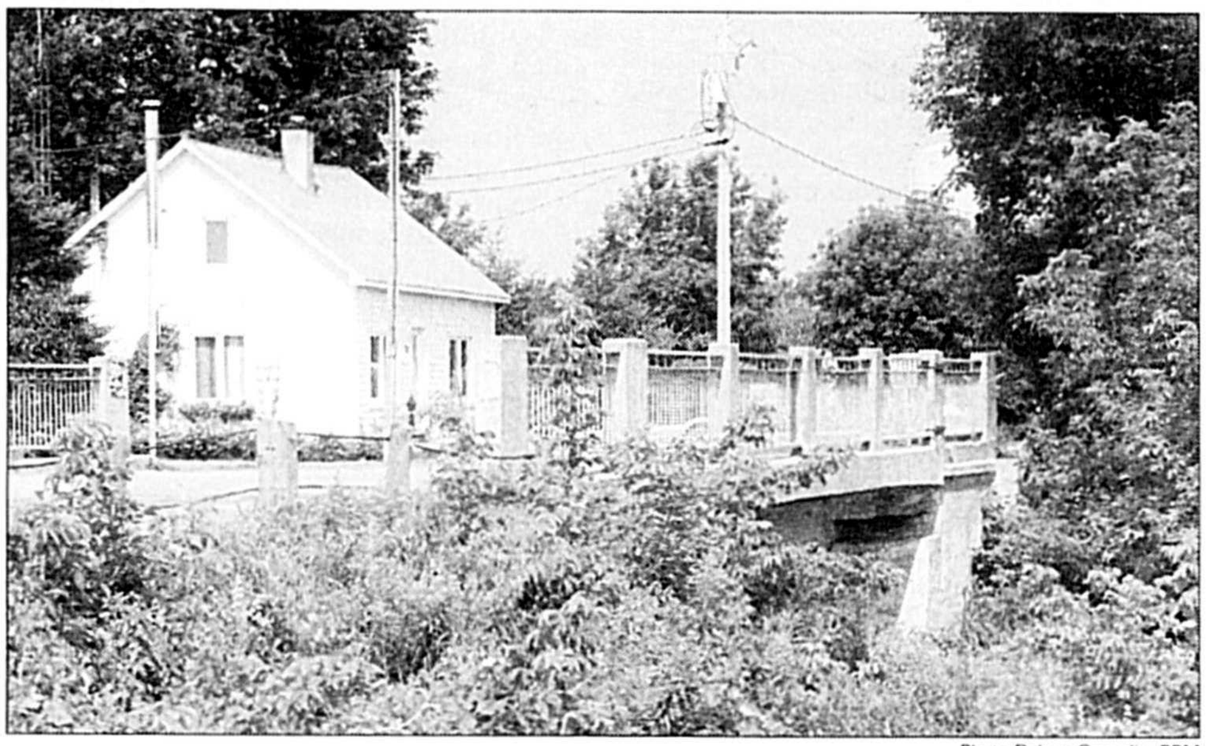

Photo Robert Gosselin, PPM

On diminuera la charge portante maximale permise du pont enjambant la rivière Schibouette sur le 2e rang à Sainte-Hélène.

Ville de Saint-Hyacinthe

« INFO-TRAVAUX »

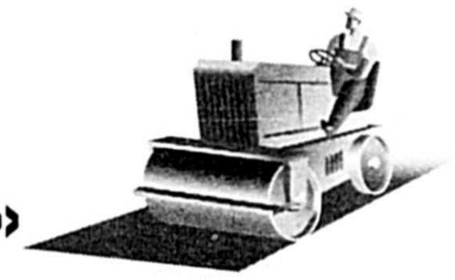

La ville de Saint-Hyacinthe s'excuse pour les désagréments que pourront vous apporter ces travaux et vous remercie de votre collaboration.

Veuillez prendre note que l'échéancier des travaux est sujet à changement selon les caprices de dame nature.

Échéancier	Localisation	Nature des travaux
Semaine du 30 juillet au 3 août 2001	1. Avenue Boullé, de Sicotte à l'entrée du Cégep	Pulvérisation de pavage et réfection de trottoirs et de bordures (partiel)
Semaine du 6 au 10 août 2001	2. Avenue Triquet, de Des Cascades à Jolibois	Pulvérisation de pavage et réfection de trottoirs et de bordures (partiel)
	3. Intersection Rigaud / Des Cascades	Construction d'une voie de décélération
	4. Rue Des Cascades, entre Triquet et Petitclerc	Modifications au terre-plein central
	5. Avenue Boullé, de Sicotte à l'entrée du Cégep	Pavage
	6. Concorde Sud, à partir du pont Morison vers le sud	Réfection d'égouts et d'aqueduc

Pour plus d'information : 778-8440 Service du Génie

0269804

Achetez un véhicule d'occasion chez **Volkswagen St-Hyacinthe** et faites votre

PREMIER PAIEMENT DANS 90 jours!*

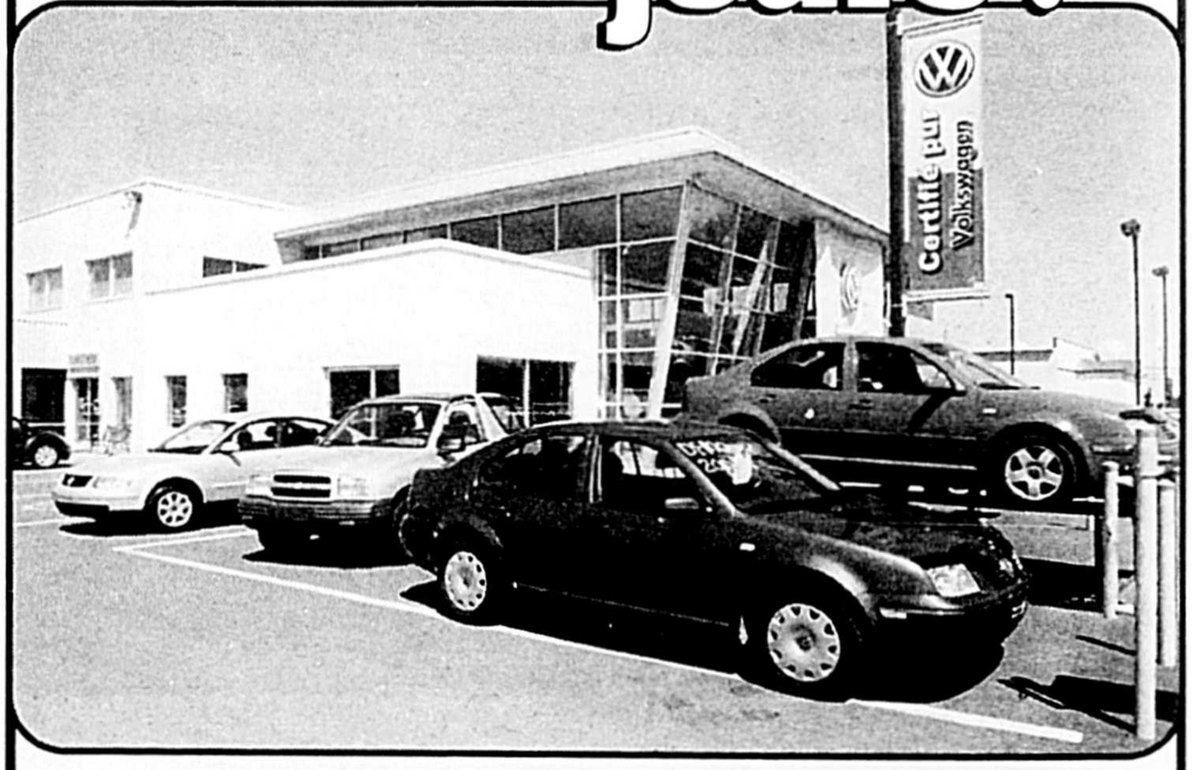

De plus, courez la chance de gagner un forfait pour deux personnes golf ou spa au Château Bromont**

*L'offre s'applique que pour les véhicules d'occasion et pour les financements seulement. Sujet à l'approbation de crédit. L'offre est valide du 23 juillet au 17 août 2001. Cette offre est valable que chez Volkswagen St-Hyacinthe.

**Achetez un véhicule d'occasion chez Volkswagen St-Hyacinthe entre le 23 juillet et le 17 août et prenez livraison du véhicule entre le 23 juillet et le 17 août 2001, et courez la chance de gagner un forfait pour deux personnes golf ou spa au Château Bromont. Le forfait comprend : une nuit, petit déjeuner champêtre, un repas du soir 4 services, une ronde de golf de 18 trous au Royal Bromont ou une demie journée de soins au Spa Concept Bromont (taxes et pourboires inclus).

Volkswagen St-Hyacinthe

5705 Av Trudeau, St-Hyacinthe - sortie 130 - autoroute 20

Tel.: (450) 773-9643 • Mtl. 875-3915

www.vwst-hyacinthe.qc.ca

0269722

En poste de juin à septembre

Les patrouilleurs à vélo ont émis 134 constats d'infraction

Jean **Dumont**

Les Maskoutains sont habitués de les voir dans les rues de Saint-Hyacinthe. En fait, le service de la Sécurité publique compte des patrouilleurs à vélo au sein de ses effectifs depuis huit ans déjà.

Depuis le 4 juin, Philippe L'Heureux et sa collègue Marie-Josée Blanchet, deux étudiants en techniques policières, parcourent les rues de Saint-Hyacinthe. Ils seront en service, à raison de 40 heures par semaine, jusqu'à la fête du Travail.

Habituellement, leur horaire régulier va de 10 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi. La fin de semaine, c'est congé.

«Cependant, nous adaptons leur horaire selon certaines activités, comme les loisirs ou les fêtes de quartier. De plus, durant l'exposition agricole, ils travaillaient de 16 h à 24 h. Ça nous permettait d'avoir plus de surveillance autour du site», confie le constable Danny Gravel, responsable des patrouilleurs à vélo.

À l'origine, il y a huit ans, les patrouilleurs faisaient essentiellement un travail de sensibilisation dans les parcs. Ils appuyaient le groupe Sécuri-Parc.

Maintenant, leur fonction est beaucoup plus grande. Ils sillonnent les neuf kilomètres du réseau cyclable de la Ville, tout en étant présent dans les parcs et les rues des différents quartiers. Ils font également de la surveillance autour des piscines publiques.

Application des règlements

«Nous faisions uniquement de la prévention depuis le début, sauf que nous nous apercevions qu'il y avait un certain manque, si bien que nous passons maintenant à l'étape de la répression.»

Ainsi, les patrouilleurs à vélo ont maintenant des pouvoirs accrus, soit ceux de faire observer certains règlements municipaux concernant la circulation.

«Cependant, en raison de leur statut, nos patrouilleurs à vélo ne peuvent émettre de constats d'infraction en vertu du code de la sécurité routière. Cependant, ils peuvent faire appliquer des règlements municipaux.»

«Concrètement, cela veut dire que si un cycliste brûle un feu de circulation, un patrouilleur ne peut lui enlever de points d'inaptitude. De plus, le constat est de 15$ plutôt que de 30$ dans le cas du Code de la Sécurité routière», précise le constable Gravel.

Au moment de leur arrivée en poste, en juin, les deux patrouilleurs ont suivi une formation spécialisée de quatre jours au service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Depuis le début de l'été, ils ont parcouru 900 kilomètres. La patrouille se fait continuellement en duo, question de sécurité. Ils ont émis pas moins de 134 constats d'infraction.

Les patins à roulettes au pas

Au cours des prochains jours, les policiers disposeront d'un nouvel outil de répression.

Le conseil municipal s'apprête à réglementer l'usage de planches à roulettes et de patins à roues alignées. Il sera bientôt interdit de circuler à patins ou avec une planche sur les trottoirs de la rue Cascades, entre les rues Brodeur et Bourdages. Le même principe s'appliquera autour de la place du Marché.

«C'est surtout pour une raison de sécurité. Nous recevions de nombreuses plaintes de citoyens qui trouvaient que les jeunes ne faisaient pas attention lorsqu'ils étaient au centre-ville.»

L'amende pour ce type d'infraction a été fixée à cinquante dollars, pour une première offense.

Photo Patrick Deslandes, PPM

Depuis le début de l'été, les deux patrouilleurs à vélo Philippe L'Heureux et Marie-Josée Blanchet ont parcouru plus de 1 000 kilomètres.

Les principales infractions

Même s'ils ont le droit d'émettre certains types de constats d'infractions, les deux patrouilleurs avertissent plus souvent qu'autrement les fautifs. C'est le cas notamment pour la circulation à contresens des sens uniques de même que les patins à roues alignées.

Selon Danny Gravel, les principales infractions sont commises aux feux de circulation de même qu'aux arrêts obligatoires, au coin des rues. Beaucoup de cyclistes utilisent les tunnels (60 constats) ou encore circulent à vélo sur les trottoirs (13 constats).

Le pont Barsalou est également un lieu où il se commet beaucoup d'infractions. Bien souvent, les cyclistes utilisent la voie réservée aux piétons. Vingt-trois constats ont été émis dans ces circonstances.

En matière d'accidents impliquant des vélos, on en compte dix pour les mois de juin et juillet (six blessés) contre six accidents en 2000 (4 blessés)

«Leur travail va contribuer à l'atteinte d'un des objectifs du service de la Sécurité publique, qui est de diminuer de cinq pour cent les accidents impliquant des vélos. Sans pour autant avoir les chiffres entre les mains, nous constatons une baisse importante à ce niveau», conclut le policier.

Spécial de la rentrée

(Du 1er au 31 août 2001)

Veston Bianca Nygård (noir ou marine)

Régulier : ~~235$~~

Spécial : 195$

Aussi tirage le 31 août de 2 jeans extensibles Peter Nygard
(coupon à remplir à la boutique)

coquelicot mode
Galeries St-Hyacinthe

Sabottine

Du jamais vu !

Pour 1 semaine seulement

50% de rabais*

sur toute la collection été 2001

CLARKS, HUSH PUPPIES, RHODE, PINDIÈRE et plusieurs autres...

ainsi qu'un vaste choix de sacs à main et de porte-monnaie

**Aucune mise de côté acceptée, ne peut être jumelé à aucune autre promotion*

Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h.

1756, rue des Cascades O, St-Hyacinthe Tél.: (450) 778-1189

La Ville de Saint-Hyacinthe embauche 173 étudiants pour l'été

Jean **Dumont**

La Ville de Saint-Hyacinthe est-elle le principal employeur durant la saison estivale? Difficile à dire, puisque le Centre d'emploi pour étudiants n'a pas finalisé le décompte de l'été en cours. Sauf qu'il n'en demeure pas moins que 173 étudiants auront travaillé pour la Ville au cours des dernières semaines.

La plupart passeront par la filière des loisirs. Les centres communautaires en embauchent à eux seuls pas moins de 105 principalement à titre de moniteurs dans les quartiers.

Quant à elle, la Corporation aquatique a besoin de 48 sauveteurs pour les huit piscines extérieures de même que pour le Centre nautique.

Le service des Travaux publics en utilise quinze qui sont uniquement affectés aux espaces verts, trois au parc Dessaulles, un dernier à l'usine d'aqueduc et un dernier comme auxiliaire.

Des emplois administratifs, à l'hôtel de ville, il n'y en a pas. Ce sont les employés réguliers qui assument la charge des autres pendant leurs vacances.

Tout au plus se garde-t-on de la place pour des stagiaires, tout au long de l'année. Un étudiant auxiliaire au garage municipal remplace par contre le messager lors de ses vacances estivales.

Les enfants d'employés

Contrairement à ce que l'on peut penser, on ne donne pas la priorité aux enfants des employés réguliers pour des emplois d'été.

«Cela créerait trop de conflit potentiel. Les deux principaux critères sont le fait de résider sur le territoire de Saint-Hyacinthe et d'être étudiant», déclare Yvon Mathieu, contremaître à la voirie et à l'horticulture.

Au service des ressources humaines, Denise Paquette, mentionne que la politique d'embauche n'exclut pas les enfants des employés. Cependant, ils doivent passer les entrevues, comme les autres. À compétences égales, c'est la règle du chapeau qui prévaut, c'est-à-dire qu'il y a un tirage au sort.

Photo Robert Gosselin, PPM

Maude Amyot, Jonathan Beauregard et Geneviève Demers ont trouvé un emploi d'été à la Ville de Saint-Hyacinthe.

Cette année, elle mentionne qu'il y a peut-être deux enfants d'employés sur la quinzaine aux Travaux publics.

Quarante heures par semaine

Aux Travaux publics, on garantit 40 heures par semaine. Le salaire est d'environ 8$ de l'heure. Aux loisirs, la situation est différente (voir autres textes).

«Nos étudiants travaillent uniquement dans les parcs de la Ville pour faire du désherbage et du nettoyage. Ce n'est pas une job évidente, comme par exemple le nettoyage de la Promenade Gérard-Côté. Bien souvent, on retrouve des tessons de bouteilles ou des excréments de chiens ou de chats. La semaine dernière à 32° Celsius, ils étaient à genoux dans la poussière. Ils sont vaillants», lance M. Mathieu.

La période d'embauche se divise en deux temps, un premier groupe a commencé après la fête de Dollard et un deuxième après la Fête nationale. Ils terminent tous à la mi-août, pour leur retour aux études.

«Dans notre cas, aux Travaux publics, ils ne doivent pas nécessairement avoir de l'expérience ou de la formation en horticulture. Cette année, je pense qu'il y en a une seule avec de la formation dans ce domaine», ajoute M. Mathieu.

Lorsqu'il pleut, ils procèdent à la réparation du mobilier urbain endommagé, font de la peinture ou d'autres travaux connexes.

Trois étudiants

«Moi, ce qui m'intéressait, c'est le fait de travailler en horticulture, dans un domaine où je veux me diriger. J'aime bien cela même si l'on fait beaucoup plus de l'entretien qu'autre chose. On a quand même l'occasion d'apprendre des trucs», mentionne Geneviève Demers.

«Quant à moi, c'est ma deuxième année, j'aime ça principalement parce que nous travaillons dehors», déclare Jonathan Beauregard.

Pour Maude Amyot, le fait de travailler à l'extérieur a été un élément qui entrait en considération pour le choix de cet emploi payé un dollar de plus que le salaire minimum. «C'est aussi bon pour le bronzage», lance-t-elle en riant.

Par leur boulot, les trois étudiants constatent que les gens sont parfois et même souvent négligents lorsqu'il est question de propreté dans les parcs et les espaces verts municipaux.

Négligents au point de jeter les papiers par terre plutôt que dans une poubelle pourtant située à deux pas. Ils donnent comme exemple, l'entretien après les Beaux Mardis de Casimir.

Un emploi d'été à la Ville est-il un gage pour se trouver une place au sein de la bureaucratie municipale un jour? Pas vraiment. On compte seulement sur les doigts d'une main le nombre de jeunes qui ont suivi cette filière.

«Certains jeunes se découvrent une passion»

Jean **Dumont**

Pour leur saison 2000, les corporations de loisirs de quartiers de la Ville de Saint-Hyacinthe ont engagé pas moins de 105 jeunes, que ce soit à titre d'animateurs responsables, d'aides-moniteurs ou encore de responsables des services de garde.

On compte huit centres communautaires à travers la ville. Les quartiers qui exigent le plus de moniteurs sont dans l'ordre Douville, Saint-Joseph et Sacré-Coeur.

«Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que les jeunes se découvrent bien souvent des passions pour l'enseignement. Ce qui n'était peut-être pas le cas lorsqu'ils font leur demande d'emploi à l'origine. Il s'agit sans aucun doute d'une bonne formation», explique Christine Poirier, chargée du dossier des loisirs d'été aux Services récréatifs et communautaires.

Elle précise que cinq des huit animateurs responsables se dirigent vers des études universitaires en enseignement.

En début d'année, par le biais des journaux locaux, la Ville invite les jeunes à postuler pour les emplois aux loisirs d'été. On priorise évidemment les emplois selon le lieu de résidence des postulants.

Cette année, contrairement à ce qui se passait par les années passées, il y a eu beaucoup moins de candidats. On parle d'environ 125 demandes d'emploi.

«À chaque année, je dirais qu'il y a près de soixante pour cent des jeunes qui reviennent. Cette année, ce fut un peu plus compliqué. Certains sont rendus à l'âge universitaire et se trouvent des emplois ailleurs ou encore font des stages», ajoute madame Poirier.

Les animateurs responsables ont commencé à travailler au début du mois de juin, tandis que les autres animateurs sont là du 25 juin au 17 août. On doit avoir minimalement seize ans pour travailler comme animateur et la plupart fréquentent le Cégep.

«Avant de procéder à la sélection, nous avons invité les postulants à participer à un programme d'initiation qui a eu lieu un samedi de mars. Cela donne entre autres l'occasion aux jeunes de savoir s'ils vont réellement aimer cela ou non. Par la suite, les corporations de quartiers font leur choix. Puis, il y a eu un colloque de formation à la fin mai où les participants sont impliqués dans différentes mises en situation.»

Jusqu'à la fin août

les Producteurs de Bleuets Géants vous invitent à prendre

La Route Bleue des Cantons de l'Est

Venez vous procurer ce délicieux fruit bleu, frais cueilli ou en autocueillette.

UN PARTENARIAT INTERESSANT

Les Producteurs de Bleuets Géants des Cantons de l'Est s'associent à la Société canadienne du cancer pour sensibiliser la population aux bienfaits de la consommation de bleuets et recueilleront des dons tout le long de la saison. **Le Bleuet bon premier dans la lutte contre le cancer!**

Le Bleuet Géant de Chez Nous a l'avantage d'être cueilli mûr sur le plant, il est donc savoureux. Il se conserve bien à la température de la pièce et il demeure ferme après la décongélation.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus d'informations et pour connaître la disponibilité.

Les producteurs

BLEUETIÈRE LES DELISLE
Delisle Ghislaine et Normand
1110, chemin Nord, Brigham, (près de Bromont)
450-263-4556 (5 500 plants)

MOREAU LIONEL
606, Bas Petit St-François
Saint-Pie-de-Bagot,
450-772-1130 (2 500 plants)

BLEUETIÈRE & ÉRABLIÈRE GIARD
Giard Lise et René
15, chemin Giard, Granby,
450-372-6320 (3 000 plants)

LA COLLINE AUX BLEUETS
Marchand Marie-Ève
2259, Béatrice, Dunham,
450-295-2417 (2 000 plants)

LE VERSANT BLEU
Baril Denis
218, chemin Saxby Sud, Granby,
450-777-6630 (4 000 plants)

LAVALLÉE JEAN-JACQUES
47, rue Lotbinière
Bromont,
450-534-5410 (2 300 points)

BLEUETIÈRE LAPIERRE
Lapierre Lorraine et Julien
1930, boul. Pierre Laporte, Bromont,
450-534-2331 (1 000 plants)

FRUITBEC
Hubert Rénald et Jeannine
354, Domaine fruitier (rte 139), Granby,
450-777-7923 (3 000 plants)

LE MARAÎCHER ANDRÉ CÔTÉ
Côté André
2150, rang Papineau, Saint-Paul d'Abbotsford,
450-379-5277 (1 500 plants)

PARADIS DES FRUITS DUNHAM INC.
Charbonneau Pierre & Michel, Poitras Michel
519, route 202, Dunham,
450-295-2667 (4 000 plants)

FRUITS DU LAC
Daigle Lucie & Vallée Mario
1500, chemin Maxime, Roxton Pond,
450-776-1014 (2 000 plants)

MARQUIS GAÉTAN
711, rue Dijon - C.P. 781
Granby,
450-372-7321 (1 800 plants)

Le dépliant de la Route Bleue est disponible au kiosque d'information touristique de la région, sortie 68 de l'autoroute des Cantons de l'Est. 0257714

LOTERIES

Loto 6/49

MERCREDI 25-07-01
06 08 13 24 34 46 **12**

SAMEDI 28-07-01
15 26 29 41 46 48 **23**

Québec 49

MERCREDI 25-07-01
09 32 33 39 46 49 **34**

SAMEDI 28-07-01
01 13 21 28 29 38 **30**

Super 7

27-07-01
02 09 12 17 30 36 45 **40**

Extra

Du 24-07-01 au 30-07-01

MARDI	731474
MERCREDI	809741
JEUDI	766206
VENDREDI	148702
SAMEDI	419832
DIMANCHE	601241
LUNDI	679427

La Quotidienne

Du 24-07-01 au 30-07-01

	3	*4*
MARDI	470	4688
MERCREDI	188	9448
JEUDI	280	8279
VENDREDI	695	5471
SAMEDI	791	8776
DIMANCHE	824	5338
LUNDI	408	7960

La Mini

27-07-01
227130

Banco 0236209

24-07-01	03 06 07 09 12 15 16 27 34 35 39 40 41 47 48 50 60 62 69 70
25-07-01	03 13 14 16 23 25 30 31 33 37 39 41 43 51 52 53 55 59 65 67
26-07-01	01 04 12 13 26 30 31 33 35 38 43 45 48 58 60 62 64 66 68 69
27-07-01	06 09 10 13 15 16 17 18 22 24 30 34 38 39 41 44 47 51 56 67
28-07-01	05 12 18 19 20 30 33 39 41 42 47 49 50 53 55 59 60 62 63 66
29-07-01	02 05 07 20 21 31 34 35 36 37 38 41 42 48 49 50 53 56 64 66
30-07-01	01 02 05 06 15 18 20 28 29 41 46 47 52 55 56 57 62 63 66 70

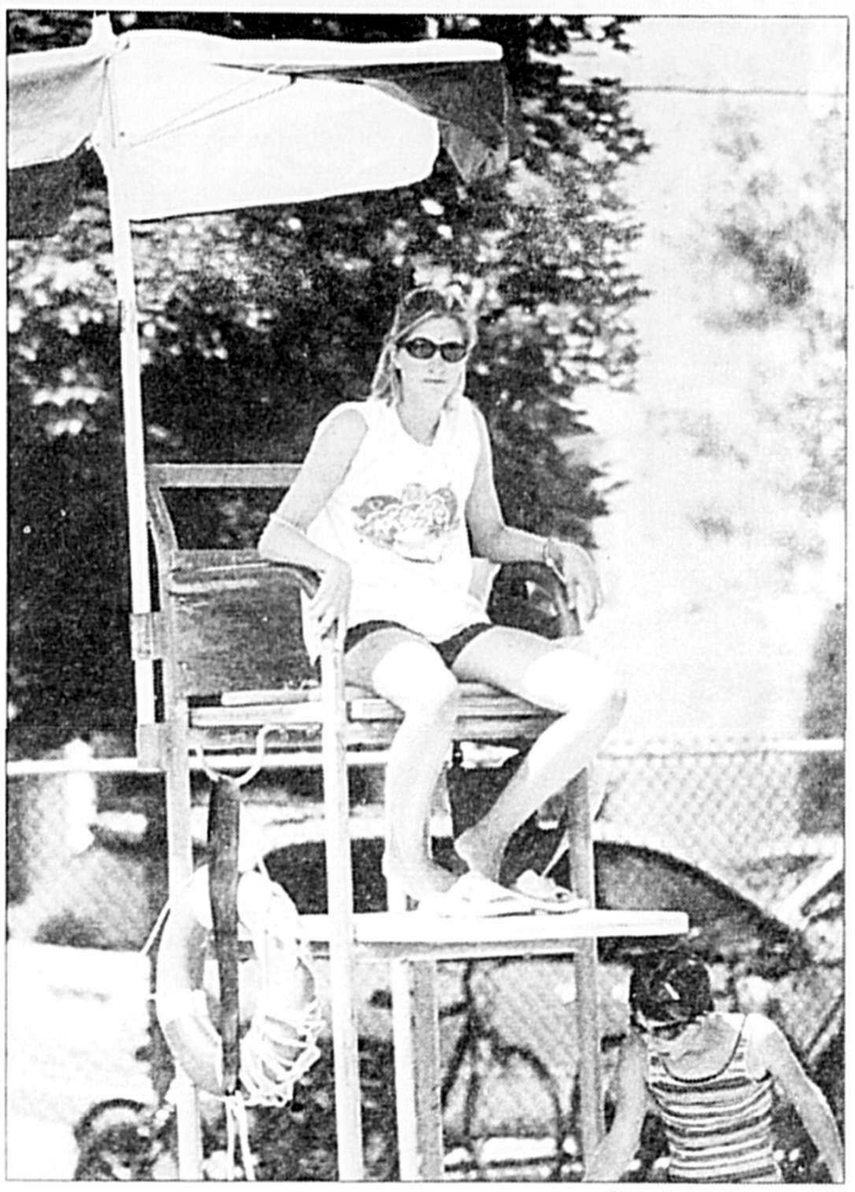

Photo Robert Gosselin, PPM

En raison de la température, certains sauveteurs cumulent un double emploi.

La température détermine la paie des sauveteurs

Jean **Dumont**

Payé un peu plus que le salaire minimum, le personnel affecté aux piscines publiques doit bien souvent écouter Météomédia pour connaître l'horaire de travail.

En effet, la température détermine la paie des sauveteurs. S'il fait beau, ils travaillent aisément leurs quarante heures durant la semaine, sinon, *leur pécule se résume à pas grand-chose.*

Pour surveiller ses huit piscines, la Ville a engagé cet été 48 personnes, dont trois travaillent exclusivement au centre nautique.

«Nous engageons sensiblement le même nombre tous les ans, pour respecter les normes de sécurité. La plupart de notre personnel vient des clubs sportifs et aquatiques comme le water-polo et la nage synchronisée. Ce sont des jeunes qui possèdent donc de l'expérience à ce niveau», décrit Éric Leuenberger, responsable de la Corporation aquatique à la Ville.

«Ils doivent minimalement avoir 17 ans, tout en ayant suivi des cours spécifiques de sécurité. Ils travaillent entre deux et sept ans avec nous, selon leur niveau d'études. Ils arrivent chez nous au moment du Cégep.»

«Cette année, nous avons dû nous trouver 17 nouveaux sauveteurs à cause du marché de l'emploi qui est bon. Ceux qui quittent se sont trouvés des emplois dans leur champ d'études ou encore font des stages.»

En raison du caractère incertain de leur fonction de sauveteurs, certains doivent cumuler un double emploi pour tenter d'avoir un été le moindrement payant.

«Il y a des jeunes qui préfèrent être payés le salaire minimum et travailler chez McDonald's, Tim Hortons ou St-Hubert plutôt que chez nous. Là-bas, on peut les assurer de 40 heures par semaine, ce qui n'est pas le cas dans les piscines», précise M. Leuenberger.

La saison de travail s'étend de la troisième fin de semaine de juin à la mi-août. Certains sauveteurs ont un été plus long puisque la piscine Laurier ne fermera que le 26 août.

À l'emploi de la Ville depuis dix ans, Éric Leuenberger a lui aussi commencé par de la surveillance de piscine. Son premier emploi dans le domaine origine du camping Rouville, à Saint-Jean-Baptiste. Par la suite, il a également eu des expériences à Mont-Saint-Hilaire, Beloeil et Trois-Rivières.

DERNIÈRE CHANCE, PROLONGATION JUSQU'AU 11 AOÛT 2001.

30% 50%

DE RABAIS

sur plus de 500 montures en plus du 2 pour 1

SOLDE

FORFAIT 2 PAIRES

199$

incluant montures sélectionnées et lentilles plastique simple vision avec traitement résistant aux rayures.

Ces offres sont valides jusqu'au 11 août 2001 et ne peuvent s'ajouter à tout autre escompte.

St-Hyacinthe
1280, rue des Cascades O.
774-7188
Visitez notre site Internet
www.newlook.ca

LUNETTERIE NEW LOOK
Michel Laurendeau opticien

0269493

Examen de la vue sur place par des optométristes

PÊCHES en panier
Prod. Ontario
289$ le panier 3 litres

La santé a bon goût chez...
Les Arpents Verts
Fruits et légumes

ORANGES
Prod. Afrique du Sud
12/2.99$ gr.88

+ QU'UNE FRUITERIE...

CÉLERI
Prod. Québec gr.24
69¢ ch.

POIRES BARTLETT
Nouvelle récolte
Prod. Californie
99¢ lb
2,18$ kg

LAITUE ICEBERG
Prod. Québec
69¢ ch.

FÈVES VERTES & JAUNES
Prod. Québec
99¢ lb
2,18$ kg

Légumes biologiques disponibles

PATATES BLANCHES
10 livres
Prod. Québec
1.29$ ch.

SPÉCIAUX DU 30 JUILLET AU 5 AOÛT 2001

ÉPICERIE FINE
ARTICHAUTS MARINÉS "Aurora" 1.59$ ch. 170 ml
BISCUITS ITALIENS "Amaretti" "Deli" 1.99$ ch. 200 g
PRODUIT NATUREL
POUDING Vanille-chocolat-noisette-moka "Provamel" 2.99$ 125 g

BOULANGERIE
PITA BLANC OU BLÉ 99¢ pqt de 5 300 g
BAGUETTE BLANCHE OU BLÉ "Maison Cousin" 1.49$ ch. 300 g
BRIOCHES À LA CANELLE 4/1.99$ 400 g

FROMAGE
FONDUE AU FROMAGE "Fromalp" 4.99$ ch. 400 g
FROMAGE ST-PAULIN "Kingsey" 6.99$ lb 15,41$ kg
FROMAGE OKA "Agropur" 8.99$ lb 19,79$ kg

CHARCUTERIE
PASTRAMI "Taillefer" 3.99$ lb 8,79$ kg
POITRINE DE DINDE "Schneider" 6.99$ lb 15,41$ kg
SALADE DE CAROTTES OU COUSCOUS "Maître Saladier" 2.49$ ch. 300 g

HORAIRE: LUNDI AU MERCREDI 8H À 19H - JEUDI ET VENDREDI 8H À 21H - SAMEDI & DIMANCHE 8H À 17H30

3040, Choquette, Saint-Hyacinthe, 773-6969

coin boul. Casavant, voisin de Vidéotron et du Marché du store / Nous réservons le droit de limiter les quantités

0258740

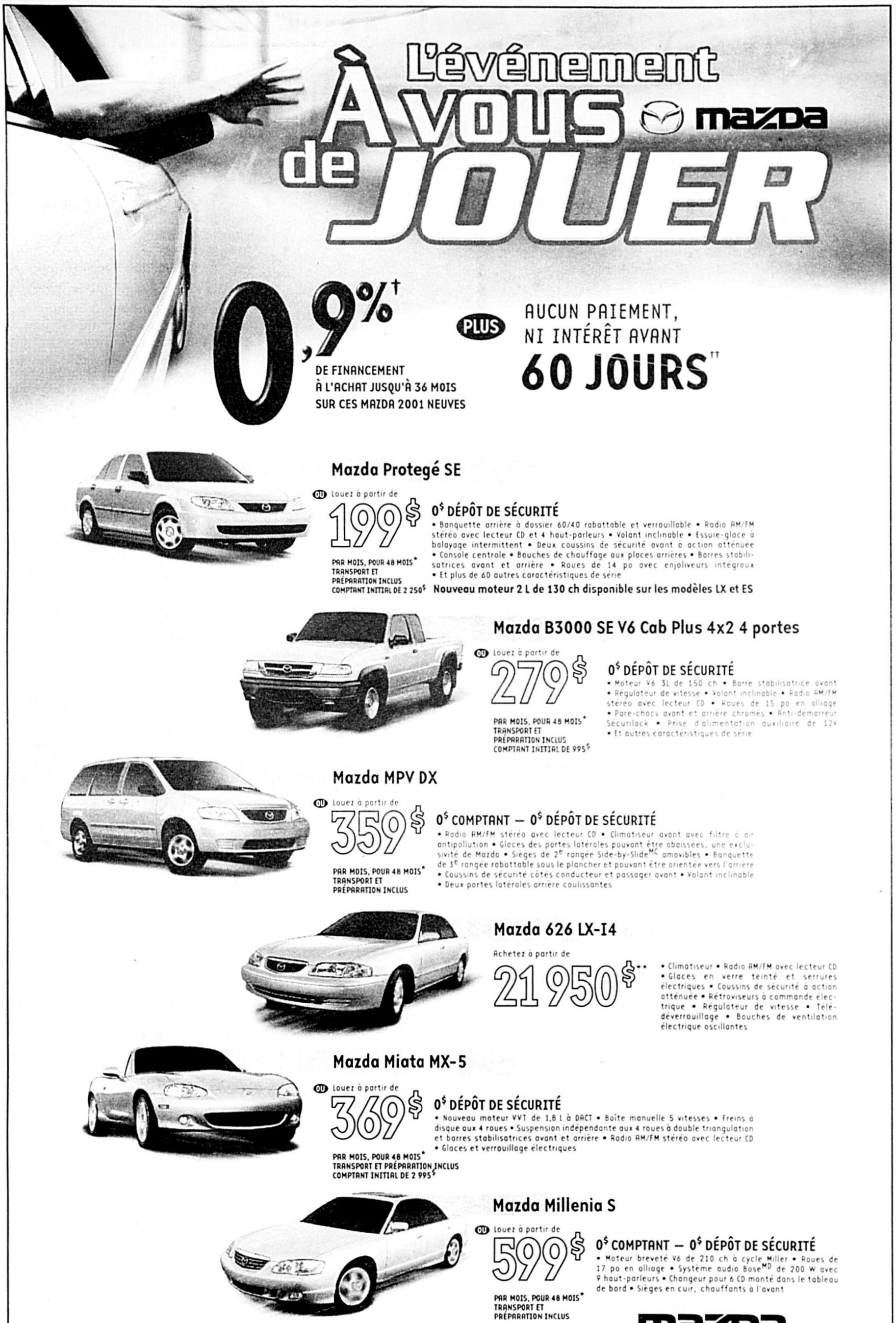

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toutes nouvelles Mazda.

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda Protegé SE 2001 neuves, les camionnettes Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 2001 neuves, les Mazda MPV DX 2001 neuves, les Mazda 626 LX-I4 2001 neuves, les Mazda Miata MX-5 2001 neuves et les Mazda Millenia S 2001 neuves. † L'offre ne s'applique pas aux modèles Mazda MP3 et Tribute. L'offre aucun paiement, ni intérêt avant 60 jours s'applique au financement à l'achat seulement et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. †† Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 2 mois. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat : 10 000 $ au taux de 0,9 % ; 36 paiements de 281,65 $; coût d'emprunt de 139,40 $; total à payer de 10 139,40 $. Autres taux de financement disponibles. * Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois sur les Mazda Protegé SE 2001 neuves, modèle D4XM51AA00, les camionnettes Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 2001 neuves, modèle XCTB51AA00, les Mazda MPV DX 2001 neuves, modèle UADV71AB00, les Mazda Miata MX-5 2001 neuves, modèle L2BQ51VB00 et les Mazda Millenia S 2001 neuves, modèle K4LN71TA01. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité exigé. Aucun comptant initial exigé pour les Mazda MPV DX 2001 et les Millenia S 2001. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Frais de transport et préparation (820 $) applicables sur les Mazda 626 LX-I4 2001 neuves, modèle F4LS51AA00, immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 1er août 2001.

LOCATION Bonnaventure MAZDA

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

0269971

L'ex-avocat Gaétan Desnoyers de retour devant le Tribunal le 5 septembre

Martin **Archambault**

L'enquête préliminaire pro forma de l'ex-avocat Gaétan Desnoyers, qui fait face à 44 chefs d'accusation de fabrication et d'usage de faux, ainsi que de fraudes, pour au moins 600 000 $, a été fixée au 5 septembre.

Appelé à comparaître au palais de justice de Saint-Hyacinthe, mercredi, Desnoyers ne s'est pas montré le bout du nez. Son avocat, Pierre Poupart de Montréal, représenté par Me Normand Léonard, a obtenu un consentement de la Couronne lui attribuant le droit de ne pas se présenter à cette étape du processus judiciaire.

Gaétan Desnoyers

Devant la gravité du premier dossier, regroupant 32 chefs d'accusation, Desnoyers s'est vu ordonner un procès devant juge et jury. Dans le deuxième dossier, qui englobe 12 chefs d'accusations, l'ex-avocat jadis associé à Me Michel Hévey et à Me André Williams, a plaidé non coupable. La cause reviendra de nouveau devant le Tribunal le 5 septembre pour que soit fixée la date du procès.

Les fautes reprochées à Gaétan Desnoyers se seraient passées sur une longue période entre novembre 1998 et novembre 2000. Les fraudes auraient été principalement commises, auprès de ses clients, à l'automne dernier, soit peu de temps avant qu'il ne démissionne du Barreau du Québec. La même journée, en novembre, il faisait face à une importante poursuite en cour civile.

Pour expliquer sa démission, M. Desnoyers avait alors invoqué des raisons de santé.

Des vols entre 2 000 $ et 180 000 $?

La poursuite en cour civile a été intentée par Yvon Chicoine, un résidant de Saint-Marcel, et quatre autres membres de sa famille immédiate. Le litige entourait une transaction immobilière pour un immeuble de Laval. Les Chicoine alléguaient qu'ils avaient été floués par Desnoyers lors de la transaction à l'issue de laquelle l'avocat leur aurait remis des chèques sans fonds.

Dans la présente cause, en cour criminelle, Desnoyers est d'ailleurs accusé d'avoir volé à Yvon Chicoine, et à ses partenaires, 157 000 $. En fait, il est accusé d'avoir volé une douzaine de ses clients, dans différents dossiers, pour des sommes variant entre 2 000 $ et 180 000 $.

En mai dernier, l'association des personnes aphasiques rendait hommage à son président sortant, Roland Gendron, qui a quitté ses fonctions après cinq ans d'implication.

Parmi les fondateurs de l'organisme, on reconnaît à l'avant, Donald Leclerc, le doyen. À l'arrière, Lyse Vallières, première orthophoniste, Gervaise Viens, vice-présidente, Danielle Morin, présidente et Roland Gendron.

L'association de l'aphasie rend hommage à Roland Gendron

Jean **Dumont**

En mai dernier, au restaurant Le Parvis, l'Association des personnes aphasiques Richelieu-Yamaska rendait hommage à son président sortant, Roland Gendron.

Celui-ci a tendu le flambeau à Danielle Morin après avoir occupé la fonction de président depuis 1996. En plus d'avoir été l'âme de cet organisme depuis cinq ans, M. Gendron a été impliqué à plus d'un titre quelques années auparavant.

En fait, M. Gendron a été au nombre des initiateurs de l'association, en compagnie de Lise Vallières, orthophoniste au pavillon Hôtel-Dieu. On compte aujourd'hui 64 membres de l'association, dont 17 en institution.

L'aphasie est un trouble de la communication issu bien souvent d'un accident vasculaire cérébral. Les gens atteints doivent à toutes fins pratiques réapprendre à lire et à écrire.

Les personnes aphasiques ne parviennent plus à dire ce qu'elles veulent exprimer. Leur vie balance. Avec l'aide d'une orthophoniste, elles tentent de réapprendre le langage.

Avant la naissance de l'organisme, M. Gendron aura travaillé durant six ans, avec d'autres personnes, pour mettre en branle des ressources et surtout tenter de regrouper des gens qui vivent cette problématique.

«M. Gendron a été une personne très dévouée à l'association depuis ses débuts», souligne la coordonnatrice Sylvie Champoux. C'est une personne très généreuse et compréhensive.»

«Il avait des idées pour donner un coup de main aux personnes aphasiques comme par exemple de créer un atelier de stimulation individuelle après la réadaptation. Cet atelier existe depuis maintenant deux ans», ajoute-t-elle.

Lors de la naissance de l'organisme, on voulait surtout créer un regroupement de personnes aphasiques qui pourrait se rencontrer, échanger et réaliser des activités.

ING

PRÉSENTE

Le Festival de
MUSIQUE RÉTRO
de Saint-Hyacinthe

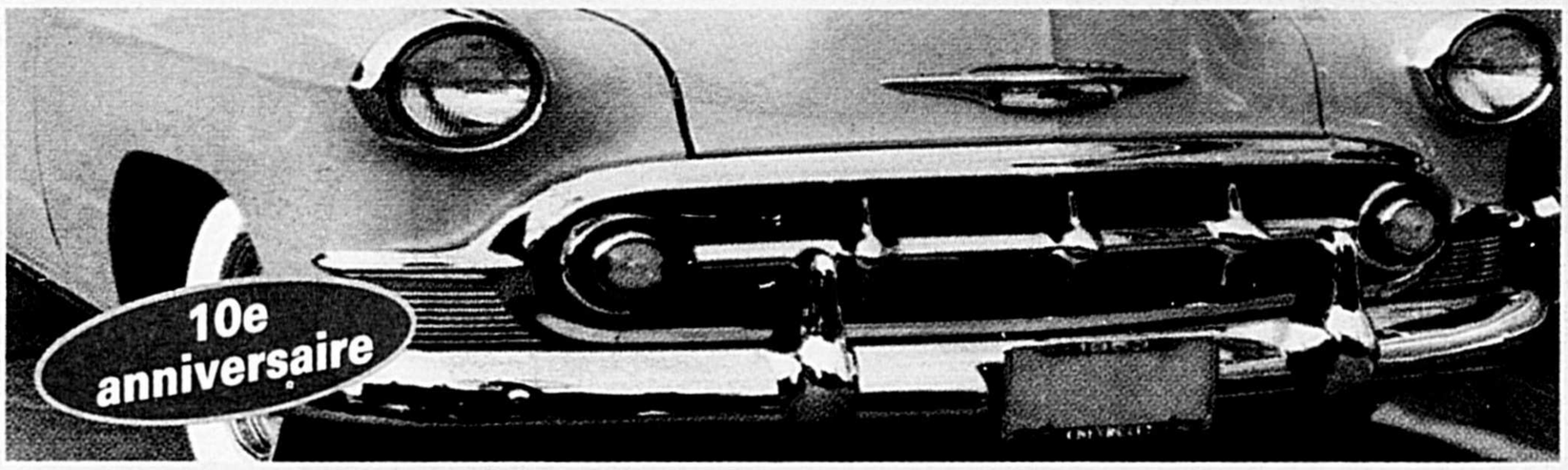

8 AOÛT AU 12 AOÛT 2001

EN COLLABORATION AVEC
Les concessionnaires automobiles de la Ville de St-Hyacinthe

PROGRAMMATION

Mercredi 8 août	Jeudi 9 août	Vendredi 10 août	Samedi 11 août	Dimanche 12 août
The Blues Guys & The Guinness Horns 19h30	The Howlin' Hound Dogs 19h30	RétroActifs 19h30	Escapade 13h00	Joël Denis 13h00
Les Crooners / Rock& Rollers 21h15	The Musical Box (hommage à Genesis) 21h00	April Wine 21h15	Drive-In 14h15	Rollicking Band 15h00
			Impact 19h30	Jivewires 19h00
			Alter Ego 21h15	Tendance 21h00

INFORMATIONS : (450) 778-3383 • www.festivalretro.qc.ca

Ville de Saint-Hyacinthe

Les partenaires médias:

VOTRE CENTRE DE LA RENTRÉE

Crayola
CRAYONS DE CIRE
• Non-toxiques
17579

96¢

BÂTON DE COLLE PRITT
27337

96¢

Gillette
CORRECTEUR

Notre prix	3,96
Rabais postal	3,96
Prix après rabais	0$*

17036
*TAXES EN SUS

LIMITE DE 40

COUVERTURE À 3 CRAMPONS
• Couleurs variées
27066
11¢ CHAC.

STAEDTLER
GOMME À EFFACER BLANCHE EN VINYLE
33325
29¢

Hilroy
CAHIER, SPIRALE, 80 PAGES
• 10 ½ po x 8 po
14000
36¢

AVERY
SURLIGNEUR HI-LITER^MC DE BUREAU
• Couleurs variées

21540/41245/41247/41249
79¢ PAQ. 2

CRAYONS EAGLE
• Mine HB

21601
69¢ PAQ. 10

PRODUITS EXCLUSIFS À ROOTS®

À PARTIR DE 4.99 CHAC.

457637/457638/
458011/458012/458013

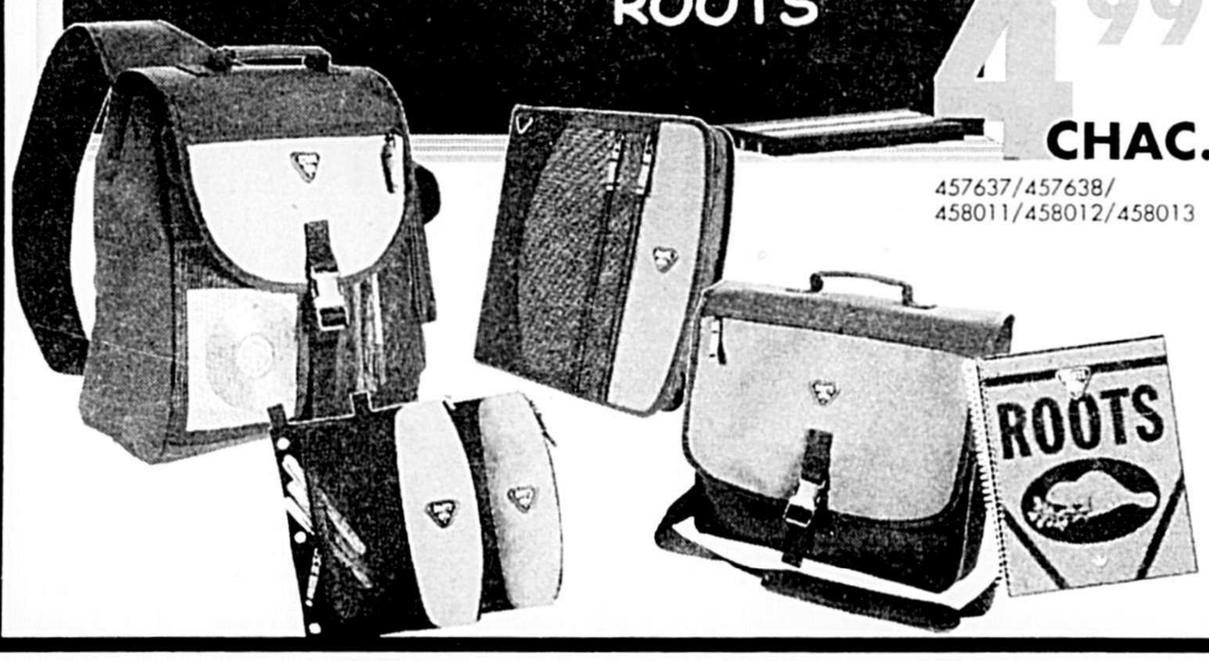

1er CONCOURS ANNUEL DE NOUVELLES À L'ÉCHELLE NATIONALE

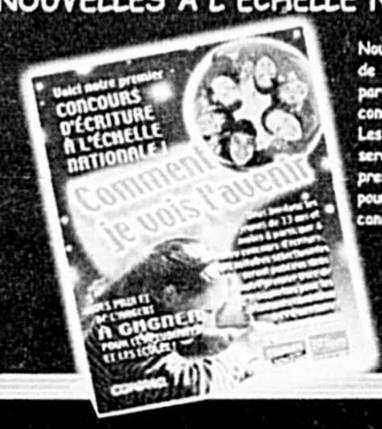

Nous invitons les jeunes de 13 ans et moins à participer à notre concours d'écriture. Les histoires sélectionnées seront publiées dans notre premier livre de nouvelles pour les étudiants canadiens à l'élémentaire !

JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DES ENSEIGNANTS LE 26 AOÛT 2001
MAGASINAGE AVANT ET APRÈS LES HEURES D'OUVERTURE

LES 100 PREMIERS ENSEIGNANTS FAISANT UN ACHAT MINIMUM DE 10 $ RECEVRONT GRATUITEMENT UNE POMME PLEINE D'AUTOCOLLANTS !

VOUS POURRIEZ GAGNER UN APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE DE HEWLETT PACKARD !

DÉTAILS EN MAGASIN

(1 PAR MAGASIN)

DIVIDENDE$ POUR L'ÉDUCATION !

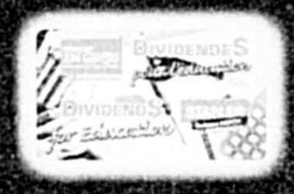

À L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS !
Inscrivez-vous aux Dividende$ pour l'éducation et obtenez jusqu'à concurrence de 300 $ par année pour vos achats de classe.

CONCOURS DE COLORIAGE À L'ÉCHELLE NATIONALE

La puissance de la créativité

Crayola

Ça commence ici.^MC

DÉTAILS EN MAGASIN

Annonce en vigueur du 1er au 8 août 2001 jusqu'à épuisement des stocks !

MONTRÉAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1035, rue du Marché-Central • 895, rue de la Gauchetière Ouest - ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h, le dimanche de 12 h à 17 h **HEURES D'OUVERTURE** Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h **Brossard** 6555, boul. Taschereau **Cavendish** 5800, boul. Cavendish **Dorval** 3165, boul. des Sources **Kirkland** 3330, rue Jean Yves **Lachenaie** 590, montée des Pionniers **Lasalle** 7097, boul. Newman **Greenfield Park** 3344, boul. Taschereau **Laval** 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval) **Pointe-Claire** 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) **Rosemère** 315, Curé Labelle **St-Bruno** 1465, boul. St-Bruno **St-Laurent** 3660, boul. Côte-Vertu **St-Jean-Sur-Richelieu** 1000, boul. du Séminaire **St-Léonard** 4625 ou 6800, rue Jean-Talon est **St-Hyacinthe** 3700, boul. Martineau Ouest **St-Jérôme** 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest **Longueuil** 2790, chemin Chambly **Ville Mont-Royal** 4205, boul. Jean-Talon Ouest **Mascouche** 145, montée Masson **Chateauguay** 160, boul. D'Anjou

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com

0269968

Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
Constance Bazinet C.A.
Directeur principal
773-2424
0235603

Objectifs saisonniers dépassés à la mi-saison par la Coopérative jeunesse!

Décidément, les jeunes équipiers de Sacourt ont le vent dans les voiles. L'équipe de la Coopérative jeunesse de service a déjà accumulé plus de 300 heures de services, équivalant à 200 % des résultats finaux de l'été 2000.

Selon l'animateur Sylvain Dupont, cette performance démontre une très étroite complicité entre les entreprises du milieu et les dix jeunes coopérateurs en herbe. «C'est un message des plus positifs pour la qualité du travail effectué.»

Les porte-couleurs de Sacourt ont jusqu'à maintenant oeuvré dans des secteurs aussi variés que la peinture extérieure, l'animation, le gardiennage et différents travaux de cuisine.

«Le Carrefour jeunesse emploi maskoutain appuie financièrement la Coopérative jeunesse de service. Le support du député Léandre Dion, de Desjardins et l'expertise de quelques citoyens siégeant à la table du comité local garantissent des assises solides à cette jeune coopérative», a commenté le *directeur général du Carrefour, Pierre Séguin.*

Tout laisse présager que Sacourt continuera à dispenser ses services tout au long de l'été sans négliger les appels à tous afin de lui fournir des opportunités de travail nécessaires et indispensables.

Les jeunes coopérateurs ont des engagements à respecter au Festival rétro et à l'Office municipal d'habitation. Ils projettent aussi un super lave-auto pour le 18 août.

Les résidants, les commerçants et les entrepreneurs désirant plus d'information concernant la disponibilité des jeunes doivent composer le 771-0157.

J.-M.F.

Dividende trimestriel de 0,08 sous par action aux Industries Lassonde

Les détenteurs d'actions ordinaires, de catégories A et B des Industries Lassonde, inscrits au 24 août 2001, seront heureux d'apprendre qu'ils recevront un dividende trimestriel de 0,08 sous par action le 14 septembre prochain.

La progression des Industries Lassonde en Amérique du Nord se poursuit au rythme que l'entreprise désire maintenir, d'autant plus qu'elle anticipe de bonnes récoltes à l'automne.

«De nouveaux produits seront introduits et contribueront à sa croissance. L'introduction récente dans l'Est du Canada d'un nouveau contenant octogonal de un litre en carton aseptique, avec bec verseur pour les jus et cocktail de marque Allen's, fut une première mondiale. La compagnie a commencé l'agrandissement de ses deux usines à Rougemont afin de supporter cette croissance», a révélé Jean Tessier, vice-président finances et trésorier.

L'entreprise a enregistré des ventes de 66,3 millions $ dans ce deuxième trimestre, une hausse de 14,9 %. «Le jus de pomme Allen's, en format de 420 ml, est au nombre des lauréats du Grand prix canadien des produits nouveaux, remportant la palme dans la catégorie 'boissons froides'», a souligné le vice-président finances.

Les ventes pour les six premiers mois de l'année ont été de 125,4 millions $, une augmentation de 11,6 % en Amérique du Nord, alors que du côté de l'Europe et de l'Asie, la compagnie accuse un léger recul.

Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre s'élève à 4,1 millions $.

Par ailleurs, la part des actionnaires sans contrôle a été de 557 000 $ au premier semestre de 2001 comparativement à 662 000 $ au cours de la même période un an plus tôt, reflétant que les opérations asiatiques sont toujours rentables malgré la diminution du chiffre d'affaires et les pressions sur les marges.

J.-M.F.

LIMITE PERMISE

0$ d'augmentation

Avec la **Super Protection CAA**, votre « bon dossier » (aucun sinistre depuis 5 ans) demeure intact même à la suite d'un accident dont vous êtes responsable. C'est garanti!

50$ de rabais

En adhérant à la **Super Protection CAA**, les membres du CAA-Québec profiteront d'un rabais de bienvenue pouvant atteindre 50 $. Et si vous n'êtes pas membre, vous le deviendrez automatiquement et aurez ainsi droit au rabais.

Par ailleurs, demandez à votre courtier de vous faire part des nombreux avantages qu'offre la toute nouvelle Super Protection CAA – Assurance habitation.

ING GROUPE COMMERCE

CAA QUÉBEC MD

ASSUREUR OFFICIEL DU CAA-QUÉBEC

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir de plus amples renseignements.

A. GENDRON et associés inc.
assurances générales

Résidentiel - Automobile - Commercial

1870, rue St-Pierre Ouest,
Saint-Hyacinthe
Tél. : 773-6038 Fax : 773-3903

0269261

Bravo aux 30 finissants du centre universitaire de Saint-Hyacinthe

L'Association des étudiants du Centre universitaire de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, a salué lors de la collation des diplômes, la graduation de 30 finissants et finissantes répartis dans cinq programmes de certificat. L'activité a été rendue possible grâce à l'implication de Nicole Pinard, Lise Gaudette, Stéphanie Rodier, Isabelle Frappier, Suzie Langelier et Carole Tétreault, toutes membres du comité étudiant. À l'arrière, on reconnaît : R.-Gilles Duchesne, de l'UQTR; Raymond Leblanc, président d'honneur de la soirée et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQTR; Martin Cordeau, du comité étudiant; Solange Laperle, de l'UQTR; et Sylvain Rodier, du comité étudiant.

Tournoi de golf du PQ d'Iberville

Le Parti québécois du comté d'Iberville organise son deuxième tournoi de golf le samedi 8 septembre au club de golf Mont Saint-Grégoire.

Cet événement se déroule sous la présidence d'honneur du député du comté, Jean-Paul Bergeron.

On utilise la formule Vegas pour les participants. Date limite d'inscription: 25 août 2001.

Pour information et réservation: Jean-Guy Taillon: (450) 358-0259 ou David Picher: (514) 216-7650

IDÉES DE PLACEMENT

en date du 27 juillet

Actions américaines recommandées (SUS)

Société	Symbole	Cote	Cours 27/07/2001	Cours cible
AOL Time Warner	AOL	C-1-1-9	45.14 $	65.00 $
Baxter intl	BAX	B-1-1-7	48.84 $	62.00 $
Best Buy	BBY	C-1-1-9	69.00 $	90.00 $
Costo Wholesale	COST	B-1-1-9	41.38 $	60.00 $
Chevron	CHV	A-1-1-7	91.10 $	115.00 $
First Data	FDC	B-1-1-7	69.70 $	88.00 $
HCA	HCA	C-1-1-7	44.95 $	55.00 $
J.P. Morgan Chase	JPM	B-1-1-7	44.51 $	63.00 $
Lowe's	LOW	B-1-1-7	38.90 $	47.50 $
Medtronic Inc.	MDT	B-1-1-7	48.55 $	67.00 $
Pfizer	PFE	A-1-1-7	39.84 $	50.00 $
Tyco int.	TYC	A-1-1-7	53.58 $	100.00 $
Verizon Communications	VZ	B-1-1-7	56.13 $	80.00 $
Viacom Cl. B	VIA.B	B-1-1-9	51.20 $	70.00 $

Cotes d'évaluation Merrill Lynch
A-1-1-7

Risque de placement	Cote moyen terme (0-12 mois)	Cote long terme (plus d'un an)	Évaluation des revenus
A = Bas B = Moyen C = Supérieur à la moyenne D = Élevé	1 = Acheter 2 = Accumuler 3 = Neutre 4 = Réduire 5 = Vendre 6 = Aucune recommandation	1 = Acheter 2 = Accumuler 3 = Neutre 4 = Réduire 5 = Vendre 6 = Aucune recommandation	7 = Soutenu ou en progression : le dividende ou la distribution est considéré(e) comme étant sûr(e). 8 = Soutenu ou en baisse : le dividende ou la distribution n'est pas considéré(e) comme étant sûr(e). 9 = Aucun dividende sous forme d'espèces n'est versé, ou dividende versé sous forme d'actions seulement.

Tous droits réservés 1999 Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith (MLPF & S). Les renseignements contenus dans cette publication ont été obtenus auprès de diverses sources; nous ne pouvons pas en garantir ni l'exactitude ni l'intégralité. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires.

par Jean-François Bousquet
conseiller financier

Merrill Lynch

1 800 442-8020

QUESTION DE FINANCE

Robert
LONGTIN
CA

Les frais d'utilisation d'une automobile

Si vous êtes un travailleur autonome et que vous utilisez votre automobile pour gagner votre revenu d'entreprise, vous avez le droit de déduire de votre revenu les frais d'automobile engagés pour des raisons d'affaires, sous réserve de certaines restrictions. Ces dépenses comprennent l'essence, l'huile, l'assurance, les réparations, les intérêts sur l'emprunt contracté pour l'achat de l'automobile, les paiements en vertu d'un contrat de location et l'amortissement. Un employé peut déduire une partie des frais d'automobile s'il répond aux conditions suivantes :

1. l'employé est habituellement tenu d'exercer les fonctions de son emploi ailleurs qu'au lieu même de l'entreprise de son employeur ou à différents endroits;

2. l'employé est tenu, en vertu de son contrat d'emploi, de payer ses propres frais de déplacement; et

3. l'employé ne reçoit aucune allocation de déplacement exempte d'impôt.

Vous devez soumettre un formulaire signé par votre employeur, avec votre déclaration d'impôt afin de prouver que ces conditions sont respectées. Lorsque le salarié reçoit une allocation de déplacement, il peut, tout comme un employé touchant des commissions, ajouter cette allocation à son revenu et déduire la fraction admissible de ses frais réels de déplacement et d'automobile.

Depuis le 1er janvier 2001, le coût amortissable d'une automobile est limité à un montant de 30 000 $ plus la taxe provinciale et la TPS qui ne sont pas remboursables. La déduction maximale pour les paiements de location d'un véhicule est en général égale au moins élevé des frais de location mensuels réels ou de 800 $ par mois (plus la TPS et la taxe de vente provinciale qui ne sont pas remboursables). Les dépenses d'intérêts sur un emprunt permettant de financer l'achat d'une automobile sont limitées à un maximum de 300 $ par mois.

Les dépenses de fonctionnement (essence, huile, entretien, réparations et autres) sont déductibles au prorata de la distance parcourue pour affaires par rapport à la distance totale parcourue.

Il est donc très important voire essentiel de tenir un registre détaillé des distances parcou*rues en automobile* à des fins d'affaires et personnelles pour profiter pleinement des possibilités de réduire son revenu imposable et afin de pouvoir justifier les déductions réclamées. D'ailleurs, lors de vérification par les autorités fiscales, il est très fréquent que ces dernières demandent en premier lieu ce registre afin d'examiner le kilométrage effectué par l'employé ou le travailleur autonome.

Les frais de déplacement remboursés par un employeur ainsi que les indemnités de déplacement pour affaires ne sont pas imposables pour l'employé. Cependant, l'employeur ne peut déduire les indemnités de déplacement excédant 0,41 $ par kilomètre parcouru pour les premiers 5 000 kilomètres et 0,35 $ par kilomètre en sus de 5 000 kilomètres. En raison des restrictions imposées sur la déductibilité des indemnités de déplacement, la plupart des employeurs hésitent à payer des montants supérieurs à ces montants.

Samson Bélair
Deloitte
& Touche **774-4000**

Si vous avez l'impression que de vous
« lancer en affaires »
c'est un peu vous comme vous projeter dans le vide...
... « sautez » sur le téléphone et appelez-nous !

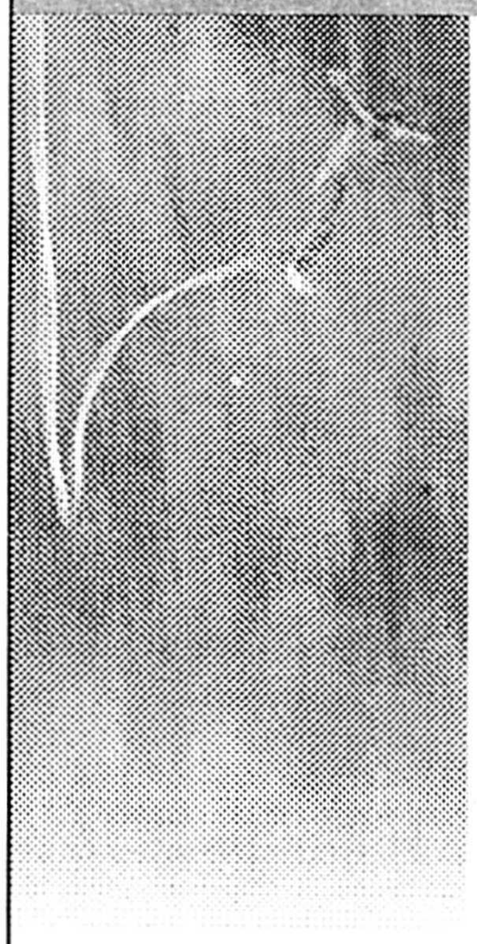

SFL (Services financiers La Laurentienne) offre l'opportunité à des personnes ayant les traits caractéristiques des entrepreneurs de bâtir conjointement leur projet d'entreprise et de les soutenir dans le développement de leurs affaires.

Si vous êtes de ces gens dynamiques et ambitieux qui souhaitez être maître de vos réalisations et si vous avez des affinités avec le secteur des services financiers, vous avez l'opportunité de devenir un partenaire de SFL.

En affaires avec nous, vous bénéficierez d'un encadrement efficace et du soutien nécessaire de la part du réseau afin de maximiser votre rendement. Vous obtiendrez ainsi la satisfaction de travailler avec une équipe gagnante et vous aurez l'occasion d'exploiter pleinement vos talents de conseiller auprès de vos futurs clients.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

M. Roger Robert
6400 Auteuil, bureau 300
Brossard, Québec J4Z 3P5
Téléphone : (450) 462-9231 Télécopieur : (450) 462-9250

SERVICES FINANCIERS
LA LAURENTIENNE

0269724

Plus de dix porcs ont été consommés par les gourmands visiteurs

Jean-Marie **Fontaine**

«Une chance qu'il ne fait pas aussi chaud qu'hier», ont laissé entendre plusieurs producteurs de la région qui étaient en grand nombre sur le site de l'Exposition, lors de la Journée du porc. Plus de dix cochons ont été consommés par les gourmands visiteurs.

Comme il était à prévoir à la suite du spectaculaire succès de l'an dernier, les gens ont commencé à faire le pied de grue plusieurs minutes avant que le service ne débute.

Les consommateurs avaient à se mettre sous la dent des côtelettes, des brochettes de porc Fête Provençal, des languettes de porc orientales et des côtes levées mexicaines, assaisonnées de compotes d'oignons et de pommes, de sauce Canton, de relish, de moutarde ou encore de ketchup.

«Certains ont beaucoup aimé puisque nous en avons vu qui ont fait la file d'attente à deux reprises», ont constaté des producteurs de porcs qui ont également mis la main à la pâte.

C'est le traiteur Michel Bernier qui avait hérité du contrat de la cuisson et du service des éleveurs de porcs de race de Saint-Hyacinthe. Ce dernier s'était présenté sur le site en pleine nuit afin que la cuisson des porcs soit à point pour le moment venu.

Quelque 4 000 assiettes ont été servies entre 13 h et 19 h 40 en cette belle journée ensoleillée, les gens se réfugiant dans le Saloon pour déguster les plats préparés par les producteurs et assaisonnés aux goûts des consommateurs. Quelques minutes après le dernier service, le chef Bernier, qui en avait sué un coup durant de nombreuses heures près du feu, a laissé entendre que ce n'était pas plus exigeant de servir 4 000 personnes que 600 personnes.

Le chef cuisinier par excellence au Québec en 2001, Mario Juliën, était évidemment au rendez-vous. À l'emploi de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, le chef Julien a mis l'épaule à la roue.

«Je me suis même brûlé le bout du doigt et j'ai eu beaucoup de plaisir à échanger avec les gens qui étaient impressionnés. C'est une bien belle équipe», a déclaré M. Julien qui, dix jours plus tôt, avait élaboré le menu d'une soirée privée chez l'ex-capitaine du Canadien, Vincent Damphousse, où les noms de Michel Bergeron et de René Angelil, entre autres, figuraient parmi la liste des invités.

Il appert que la directrice du marketing de la Fédération des producteurs de porcs du Québec ne voyait pas nécessairement d'un bon oeil ce genre d'opération. «J'ai eu une très bonne discussion avec elle», a laissé entendre Daniel Grégoire.

Madeleine Hayeur, qui a toujours été très près des gens, a même été surprise à faire le service à l'extérieur du périmètre réservé aux producteurs. «Nous avions boucané ces exposants toute la journée dans le pavillon, il était donc normal de leur faire goûter ces mets. Bernard (Dion) a pour sa part été servir les préposés à l'admission et à la maintenance et il a aussi porté un plat au salon VIP», a avancé la principale intéressée.

Laurent Bousquet, président de Comax, estime pour sa part que c'est ce genre d'activités qui rapproche les citadins des ruraux dans le concept de l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

André Grégoire était d'opinion que ce genre d'initiative aurait intérêt à être imitée par d'autres productions moins bien connues des consommateurs, afin d'accroître leur popularité. Le hic, c'est qu'ils sont beaucoup moins nombreux dans les productions exotiques.

Tous ceux qui ont participé à la dégustation ont reçu un gant. «C'est une prati-

que très répandue chez les Américains lorsque ces derniers organisent de super méchouis», a précisé le médecin vétérinaire, Raymond Éthier, du Centre de développement du porc.

Après cette opération réussie, le chef Julien, avec la complicité de Gonzague Hallé, producteur de cerises de terre et occupant un stand dans le Pavillon de la Technopole, a préparé des côtelettes de porcs, arrosées entre autres de liqueur de cerises de terre. Moins d'une dizaine de *privilégiés ont pu goûter à cette improvisation* culinaire d'un grand chef!

Photo Robert Gosselin, PPM

Daniel Grégoire, Bernard Dion, Guy Lapierre, Madeleine Hayeur, Daniel Beauregard, Mario Julien, chef cuisinier de l'année au Québec; Jean Lévesque et Réjean Vermette, éleveurs de porcs de race, fiers de leur chef.

Pour vous Maskoutains

De Saint-Hyacinthe et de la MRC les Maskoutains

Fleurs & Jardin

en fête !

Au Jardin Daniel A. Séguin

« Du mardi 31 juillet au dimanche 5 août »

Admission spéciale de « 3 $ » par personne

pour tous les Maskoutains de Saint-Hyacinthe et de la MRC

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans Preuve de résidence exigée

« L'Art au Jardin »

Samedi 4 août et dimanche 5 août

Si la température le permet ...

Peintres, artistes et dentellières agrémenteront les allées fleuries

- Exposition & Vente -

Le Jardin Daniel A. Séguin 3215, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (face à l'ITA)

450-778-6504 (215) ou 778-0372 Fermé le lundi

Horaire : 10 h à 18 h 30 - Mercredi et jeudi, 10 h à 20 h (si la température le permet)

Visites guidées en semaine : 11 h à 14 h Fin de semaine : 11 h, 13 h 30 et 15 h 30

9366920

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (450) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (450) 296-8201
0235604
CASE IH

Claude Péloquin reprend l'engraissement de veaux de grains!

Jean-Marie **FONTAINE**
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

«Après l'incendie, il n'y a jamais eu l'ombre d'un doute que je reconstruirais. Je n'ai toujours pas été payé par mon assureur, la Mutuelle de Bagot, mais j'ai investi 520 000 $ dans ce nouveau bâtiment ultramoderne. Cette construction a nécessité deux mois de travail», a confié Claude Péloquin lors des portes ouvertes qu'il tenait à Sainte-Hélène.

Ce nouveau bâtiment de 13 000 pieds carrés pourra recevoir 480 veaux de grains pour engraissement. «C'est une bâtisse qui a été conçue de façon à ce que je puisse me débrouiller seul. J'accumulerai une moyenne de deux heures par jour, mais ça ne me fatigue pas», a laissé entendre M. Péloquin, un gros travaillant, puisqu'il occupe un poste à plein temps dans la récupération d'animaux morts.

D'ailleurs, les veaux de grain ne sont pas étrangers à son choix, puisque cette production est moins accaparante que celle des veaux de lait.

Évidemment, le producteur n'a pas lésiné sur les moyens puisqu'il a fait appel à tout ce qu'il y a de plus innovateur sur le marché. «C'est le premier système de ventilation pour veaux que nous installons au Québec, mais nous avons une très large expertise dans le porc», a précisé Michel Vermette des Industries et Équipements Laliberté.

Le revêtement des murs de la chambre d'engraissement est de plastique, simplifiant ainsi la tâche du propriétaire qui n'a rien laissé au hasard. «J'ai recours à des 400 watts pour l'éclairage, parce que j'aime que ce soit clair, c'est plutôt particulier dans cette production. Mes parcs d'engraissement sont de 12 X 23. Je peux les réduire de moitié pour me faciliter le travail. J'ai opté pour un plancher de lattes en béton parce que c'est plus facile d'entretien, sans négliger le coût du bran de scie qui n'est plus achetable puisqu'il est rare. Autre facteur non négligeable, les veaux ne mangeront pas de bran de scie», a laissé entendre Claude Péloquin.

Les veaux arriveront sur le site au cours de la semaine, au poids de 200 livres et ils quitteront quelque 110 jours plus tard pour l'abattoir au poids de 620 livres. «Ces veaux sont pesés à la sortie, car leur poids ne doit pas être inférieur à 600 livres et excéder les 620 livres. J'adore ça, parce que c'est un job qui est simplifié avec les nouvelles technologies et la production est somme toute facile puisque les pertes sont inférieures à 2 %. J'oeuvre dans le monde des animaux depuis 30 ans et je me suis adapté facilement.»

M. Péloquin a précisé qu'il avait été guidé par le gros bon sens. «Quant à reconstruire, je voulais un bâtiment ultramoderne et innovateur au niveau de la technologie pour faire figure de leader.»

Pourquoi des portes ouvertes? «J'ai ainsi répondu aux demandes des cultivateurs qui voulaient découvrir ces installations. Tous les intervenants étaient sur place pour répondre à leurs questions.»

Représentant de la firme Delimax, Serge Roy a dévoilé que les producteurs de veaux de grains ou de lait n'ont pas d'autres options que de suivre les normes. «La Fédération québécoise est à établir des normes qui s'apparentent à HACCP et les éleveurs à forfait pour Delimax ont à suivre les normes.»

M. Roy a souligné que le veau de grain est consommé principalement au Québec et en Ontario, alors que le veau de lait est exporté vers les États-Unis dans une proportion de 75 %. «Il se consomme un kilo de viande de veau par personne, c'est dire qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Le gros de notre marché chez Delimax est la restauration et l'hôtellerie.»

Delimax produit 46 000 veaux par année. «Nous conservons les veaux dans les pouponnières durant 56 jours et la moitié de ces veaux sont la propriété des éleveurs, puisqu'il faut un certain équilibre. La ration alimentaire est de maïs et d'un supplément de protéine; la ration de maïs est augmentée au fur et à mesure.»

Les bons producteurs mènent à terme 2,8 lots de veaux par année. «Ceux qui réussissent 3 engraissements par année sont super efficaces», a conclu Serge Roy.

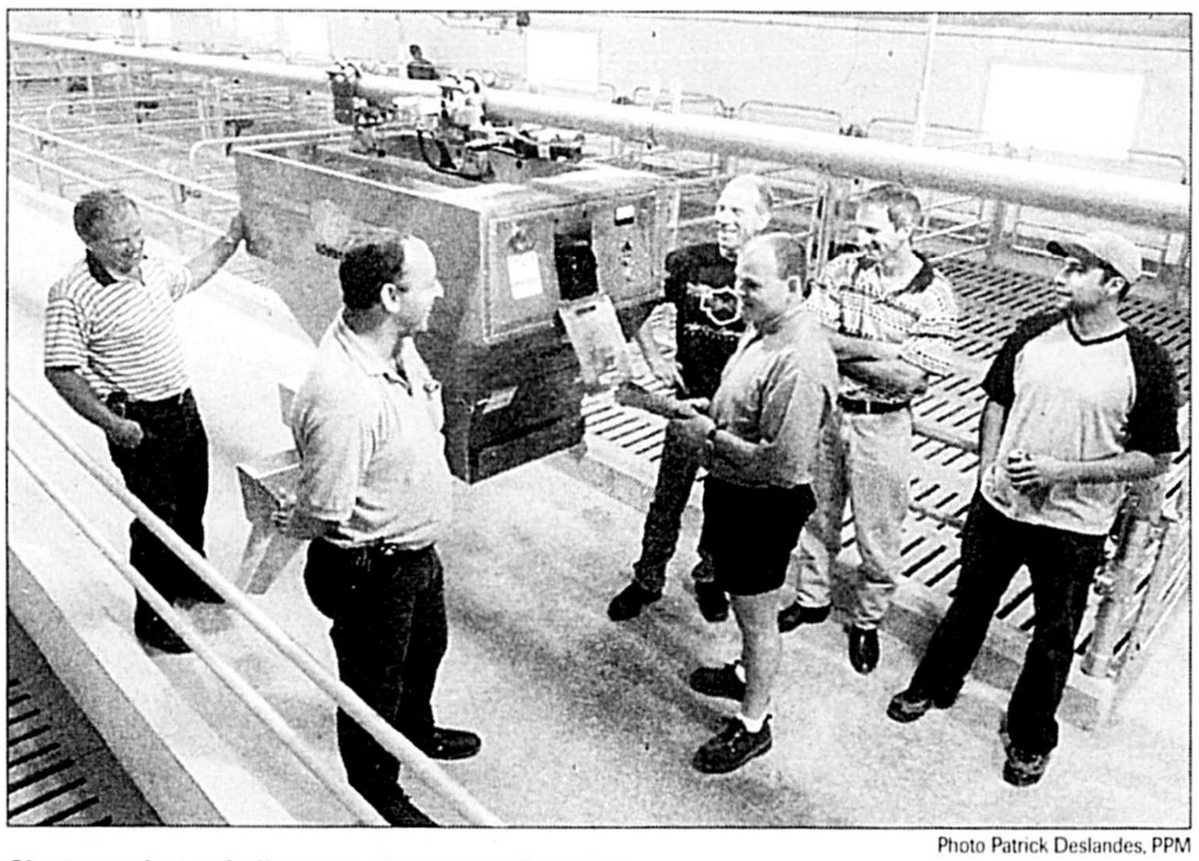

Photo Patrick Deslandes, PPM

C'est un robot qui alimentera les veaux de grains.

Photo Patrick Deslandes, PPM

Claude Péloquin

Mireille Hamel, récipiendaire du trophée Pauline-Laliberté!

Jean-Marie **Fontaine**

«Jamais je pensais qu'un jour je mettrais la main sur le trophée Pauline-Laliberté. Pauline était une grande amie; c'est d'ailleurs elle qui m'avait fortement incitée à participer à un premier concours de labour. Malheureusement, elle n'a pu participer puisqu'elle était tombée malade.» C'est le témoignage qu'a livré Mireille Hamel, de Saint-Jean-Baptiste, quelques minutes après s'être appropriée le trophée Pauline-Laliberté, remis annuellement depuis quelques années par son conjoint, Gilles Laliberté, de Sainte-Rosalie.

Non seulement Mme Hamel était fière, mais plusieurs agricultrices qui ont vécu la complicité qui existait entre elle et Pauline Laliberté, à l'époque, se réjouissaient que cet honneur lui échoit en 2001.

Gilles Laliberté, qui perpétue la mémoire de son ex-conjointe en remettant annuellement ce trophée, était également de ceux qui étaient heureux de la victoire de Mireille Hamel.

La lauréate a coiffé au fil d'arrivée une soixantaine d'agricultrices qui ont participé tout au long de la journée à diverses épreuves, axées sur les connaissances et l'adresse.

De fait, ces gentilles dames ont entre autres été appelées à jouer du marteau au cours de la 164e Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe. Heureusement, elles n'avaient pas le bout des doigts trop bleu en fin de journée. Les fines herbes, les fruits et les légumes ont aussi été des sujets abordés.

Cette journée, animée par la dynamique Nathalie Arès, administratrice de Comax, a été couronnée de succès, puisque de nombreux prix ont été remis.

Par ailleurs, France Cournoyer Beaudry, agricultrice de l'année sur la scène régionale et tenante du trophée Pauline-Laliberté, a confié que cette dernière année avait été très agréable à vivre.

Mme Cournoyer Beaudry est cependant bien consciente que son règne est sur le point de prendre fin. C'est le samedi 8 septembre, aux Quatre feuilles de Rougemont, que sera couronnée l'agricultrice de l'année lors d'un grand banquet animé par la comédienne Marie Tifo.

Les agricultrices ont jusqu'au 10 août pour soumettre leur candidature et les formulaires sont disponibles à la Fédération de l'UPA, auprès de France Bourgeois, au 774-9154.

Photo Robert Gosselin, PPM

Manon Côté, présidente du Syndicat des agricultrices de Saint-Hyacinthe; Mireille Hamel récipiendaire du trophée Pauline-Laliberté remis par Gilles Laliberté; et Nathalie Arès, animatrice de la journée des agricultrices de la 164e Exposition.

Exposition agricole : du peuple, de la broue, des potins et encore plus

Jean-Marie **Fontaine**

Les files d'attente étaient monnaie courante sur le site de la 164e Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe le mercredi 25 juillet dernier. Des centaines de visiteurs attendaient impatiemment l'ouverture des guichets du Grand national de tires de tracteurs, pendant que d'autres s'alignaient pour goûter à la viande de porc. Et comme si ce n'était pas suffisant, des gens attendaient à la gare pour prendre le petit Express ING Groupe commerce.

***

Du monde il y en avait partout, puisque *plus de 24 000 personnes ont franchi* les tourniquets lors de cette belle journée. «Il y a une couple d'années que nous n'avions pas déplacé autant de monde», a fait savoir le directeur général, RICHARD ROBERT.

***

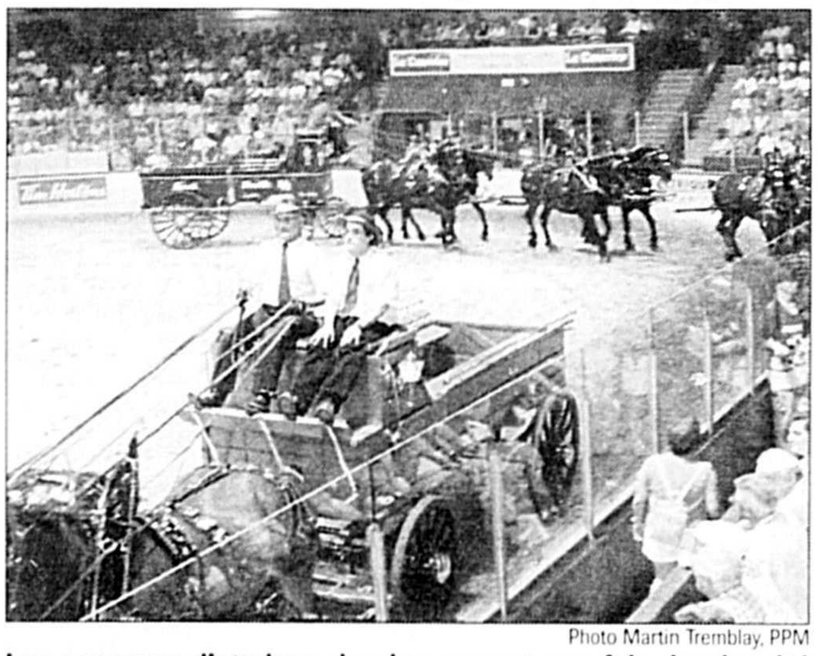

Photo Martin Tremblay, PPM

Les concours d'attelage de chevaux ont une fois de plus été couronnés de succès, puisque le stade Gaucher a été continuellement rempli lors des différents spectacles.

Cette marée humaine a évidemment eu de nombreuses répercussions, puisque pas moins de 600 caisses de bière ont été vendues uniquement au cours de cette journée. «Il y a eu 273 caisses vendues uniquement aux tires de tracteurs. C'est pas mal de broue et c'est sans conteste une de nos grosses soirées», a laissé entendre M. Robert.

***

JACQUES «TI-BINE» LEFEBVRE qui s'occupe des retombées financières des bars de l'Exposition depuis plus d'un quart de siècle, a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un record. «Notre journée record a été de 712 caisses et ça remonte dans les années 70.»

***

Au décompte préliminaire des caisses, on aurait vendu 400 caisses de bière de plus que l'an passé, soit approximativement 3 600 caisses de broue en dix jours. MOOSE DUPONT dirait : «C'est d'la bière en ta...»

***

Les habitués de l'émission *Flash*, à TQS, le mouton noir de la télévision, ont sans doute suivi attentivement le reportage sur l'Exposition de Saint-Hyacinthe avec le comédien porte-parole, ROBERT BROUILLETTE.

Ce dernier s'est promené un peu partout sur le site et il s'est même retrouvé sur la piste de danse du Saloon. Qui était sa partenaire pour les quelques pas de danse country? Notre collègue du Clairon régional, KARINE LEMAIRE. Si un jour Karine participe à un détecteur de mensonge, elle pourra toujours invoquer qu'elle a dansé avec le comédien Robert Brouillette.

***

Les inconditionnels des concours d'attelage de chevaux du COURRIER ont sans doute constaté que LÉON LUSSIER n'était plus l'annonceur-maison attitré en 2001. Jacques Véronneau a en quelque sorte repris du service puisqu'il avait été le premier annonceur en 1975.

«Léon était excellent, mais il m'a dit qu'il souhaitait dorénavant prendre des vacances durant cette période. Nous avons été surpris de le retrouver comme *pizzaman* chez Parenteau. Il était peut-être tanné», a commenté le directeur général de l'Exposition. D'autres ont avancé qu'il y aurait eu une mésentente contractuelle, M. Lussier ayant voulu bonifier son cachet.

***

La sympathique LISE LAVOIE, présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska, était la grande responsable de l'horticulture, des fruits et légumes, de l'apiculture et de l'acériculture dans le pavillon de la Technopole. Mme Lavoie est une femme très influente, puisqu'elle ne serait pas étrangère à la présence du premier ministre du Québec, BERNARD LANDRY, vendredi dernier.

***

PIERRE GINGRAS, de la vinaigrerie Pierre Gingras de Rougemont, occupe le même stand dans le pavillon de la Technopole agroalimentaire depuis plusieurs années.

M. Gingras fait évidemment la promotion de son vinaigre de cidre et il a mentionné qu'il sera de retour l'an prochain, puisqu'il sortira dans les prochains mois une gamme de nouveaux produits, dont un savon à base de vinaigre de cidre excellent pour ceux qui éprouvent des problèmes d'acné.

***

GONZAGUE HALLÉ en est un autre qui ne rate pas une Exposition agroalimentaire depuis les Fêtes du 250e de Saint-Hyacinthe. M. Hallé fait la promotion des cerises de terre et des dérivées et il estime que sa présence dans un tel événement a été bénéfique pour l'expansion de son entreprise. Incidemment, M. Hallé participera incessamment à une Exposition en France.

***

Comment se sentait MADELEINE HAYEUR au lendemain de l'épuisante Journée du porc, une des rares toujours à son poste? «C'était comme si je n'avais pas joué aux quilles depuis longtemps.» Fidèle à la tradition, cette éleveure de porcs de race avait sur le site une truie qui a finalement donné naissance à onze porcelets, jeudi dernier. De l'autre côté, des porcelets un peu plus âgés tentaient de faire un maître. «À la récréation, ça se bat!»

***

Comax était très bien représenté lors de la Journée du porc. LAURENT BOUSQUET, président; LUC PELLAND, vice-président et ALAIN LAFLAMME, administrateur, ont passé quelques heures à échanger avec des membres de la coopérative rosalienne ou encore des connaissances.

***

Ex-propriétaire du Garage Bonin, à Saint-Denis, acquis par Comax, YVES BONIN a mis fin à sa retraite. Il est aujourd'hui représentant pour le Québec de la machinerie de ferme Kuhn, compagnie qui ne lui est pas étrangère puisqu'il était l'un des détaillants. Soleil était plutôt jeune pour une retraite dorée au début de la quarantaine.

***

GAÉTAN LAVALLÉE, maire de Saint-Louis, et ANDRÉ BOUCHER, colombophile de réputation, ont parlé avec enthousiasme du plaisir qu'ils ont eu lors du dernier Festival country de l'endroit.

Photo Martin Tremblay, PPM

Le parc famille Kraft avec ses mascottes, ses structures gonflables et ses petits animaux, a été d'une telle popularité qu'il sera agrandi l'an prochain.

Incidemment, M. Lavallée a déjà actionné la machine pour le prochain, puisque ce sera le dixième. «L'accueil sera tout aussi chaleureux, c'est notre marque de commerce. C'est le constat qui se dégage des commentaires qui ont été formulés par les festivaliers», a laissé entendre le coordonnateur. Gaétan Lavallée était aussi très intéressé par le jugement Holstein puisqu'une de ses têtes était sur les rangs et elle s'est classée septième. Ce dernier n'est pas producteur agricole, mais il a fait l'acquisition de quelques Holstein ces dernières années, une autre de ses passions.

***

Croisés au Salon VIP de l'Exposition, ROBERT BOB COURNOYER, JEAN-LOUIS AUGER ET BOBBY HACHEY. Ces derniers ont l'air de s'amuser ferme sur un parcours de golf, car ils avaient quelques anecdotes à raconter.

***

PIERRE DESAUTELS et DENIS BORDELEAU, deux surveillants de l'Exposition, avaient un mandat bien spécial lors de la visite de BERNARD LANDRY. Ils étaient affectés à sa sécurité avec l'équipe de policiers de la Sûreté du Québec qui assure la protection du premier ministre. Le vétéran policier de la Sécurité publique de Saint-Hyacinthe, ANDRE VIGEANT, et deux de ses jeunes collègues, étaient également de l'équipe d'encadrement du premier ministre lors du bain de foule. SIMON SAVARD et un préposé à la sécurité de M. Landry avaient plus tôt dans la journée étudié le parcours qu'emprunterait le premier ministre lors de sa visite, confirmant que rien n'est laissé au hasard, lorsqu'un chef d'état se déplace.

***

L'ex-directeur du bureau régional du MAPAQ, PAUL SAUVÉ, et sa conjointe, HÉLÈNE GAMACHE, étaient des spectateurs intéressés lors du jugement Holstein. Professeure de carrière, Mme Gamache a opté pour une retraite bien méritée après 35 années de loyaux services, mais elle ne le réalisera vraiment qu'à la rentrée des classes.

***

LIETTE LABBÉ, présidente de Holstein Canada, a rehaussé de sa présence la journée de jugement de la race. «Je félicite les exposants pour la qualité du bétail de cette exposition qui est l'une des plus importantes au Canada. Il est primordial que les éleveurs exposent pour l'amélioration de la race.»

Distribué dans plus de 120 municipalités

GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

GTA

Une édition lue par les agriculteurs et pour ceux et celles qui veulent en savoir plus sur l'agriculture d'aujourd'hui

La promotion de l'excellence en agriculture depuis 1975

PUBLICATION 22 AOÛT

Date de tombée des annonces Jeudi 9 août

Pour informations ou réservations de votre publicité.

Tél.: **773-6028**

Mtl.: (514)-**875-1948**

Fax.: 450-**773-3115**

publicite@courrierclairon.qc.ca

Publicitaires:

Louise Beauregard, Sylvie Beaurivage, Nadine Chicoine, Luc DesRosiers, Gérard Leblanc, Norbert St-Martin, Bernard St-Pierre, Gérard St-Pierre, Sylvianne Tanguay

Directeur adjoint: Paul Paradis, v.a. **Directeur de la publicité:** Guy Roy

LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

655, Av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5G4

0269886

Un test concluant pour la Daewoo Leganza

50 000 kilomètres de quiétude

Philippe
LAGUE

Lorsqu'une nouvelle marque fait son apparition sur le marché, il est difficile, voire impossible, de se prononcer sur la fiabilité de ses modèles. Même si ladite marque possède une bonne réputation sur les autres marchés où elle est déjà présente, les résultats de l'équation peuvent changer en fonction de variables telles l'environnement et les conditions climatiques.

Pour avoir l'heure juste avec Daewoo, nous avons soumis deux des trois modèles de la gamme, les berlines Leganza et Nubira, à des essais prolongés. Dans les deux cas, l'expérience a produit d'excellents résultats.

Carrosserie

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple? Poser la question, c'est y répondre, mais beaucoup de constructeurs s'évertuent pourtant à faire le contraire. Pas Daewoo, qui ne propose qu'une seule configuration de la Leganza, soit une berline quatre portes, et deux versions, SX (base) et CDX. Cette dernière est une version toute équipée dans le vrai sens du terme, car aucune option n'est offerte! Un autre casse-tête de moins.

Le modèle actuel a vu le jour en mars 1997, mais il n'a pas pris une ride; la Leganza continue de se démarquer de ses ternes rivales japonaises par son physique agréable, avec sa silhouette aussi originale qu'élégante, gracieuseté du maître-styliste italien Giugiaro.

Mécanique

C'est aussi simple du côté mécanique, avec une seule motorisation, qui ne peut être jumelée qu'à une boîte automatique à 4 rapports. Sous le capot niche un 4 cylindres de 2,2 litres, dont les 131 chevaux assurent des performances correctes. Nous n'avons pas affaire à un lièvre, mais pas à une tortue non plus.

Le tandem moteur-transmission démontre une belle compatibilité et le rendement de l'un comme de l'autre s'est avéré impeccable. Après 13 mois d'usage, le moteur continue de briller par sa souplesse et sa discrétion, tandis que la transmission travaille toujours aussi bien. Pour tout vous dire, cette rigueur dans l'exécution mécanique évoque les voitures japonaises. Le compliment est de taille, mais amplement mérité jusqu'ici. Aucune anomalie n'est venue perturber la bonne marche de cet essai long terme : pas de bris mécanique ni usure prématurée du côté des suspensions, freins ou pneumatiques.

Dommage tout de même que la boîte manuelle ne soit pas disponible... À défaut d'un V6, elle permettrait de maximiser le rendement du 4 cylindres. L'an prochain, peut-être?

Comportement

L'élaboration des trains roulants a été confiée aux magiciens de Lotus, qui se sont montrés à la hauteur de leur réputation. Ils ont doté cette berline d'une douceur de roulement qui n'a rien à envier à des rivales aussi réputées que l'Accord et la Camry, tout en lui conférant un comportement des plus sains.

Même si la Leganza n'a pas d'ambitions sportives, elle tient la route avec un aplomb étonnant. Et encore, la piètre adhérence des pneus ne permet pas d'exploiter son plein potentiel. Elle est mieux

servie par sa direction précise, directe et bien dosée, qui devrait servir d'exemple à la concurrence, toutes nationalités confondues. En entrée de virage, la Leganza se place exactement là où on veut; si on augmente le rythme, ses réactions sont prévisibles et on peut corriger aisément. Quant au roulis, il est fort bien maîtrisé. Pour couronner le tout, le châssis montre une belle rigidité. Tout cela est plutôt impressionnant, ma foi!

Habitacle

La Leganza accueille ses occupants dans des sièges dont le confort ne se dément pas au fil des kilomètres. À l'avant, les baquets sont bien rembourrés mais pas trop, et ils procurent un bon support, latéral comme lombaire. À l'arrière, un appuie-bras et deux appuie-tête viennent rehausser le confort de la banquette. Qui plus est, celle-ci est inclinable, ce qui est toujours apprécié des skieurs.

Dommage que la sellerie cuir fasse plutôt cuirette; idem pour les appliques de simili-bois, en plastique véritable... En revanche, tout est demeuré intact après 50 000 kilomètres, ce qui confirme la rigueur de l'assemblage, tout comme l'absence de bruits de caisse. Rassurant.

L'une des principales qualités de cette berline est son habitabilité, conjuguée à une ergonomie sans faille. À l'arrière, le dégagement pour la tête et les jambes place la Leganza parmi les plus spacieuses de sa catégorie. Logeables et bien disposés, les espaces de rangement abondent, tandis que les commandes sont faciles d'accès. Toutefois, les minuscules boutons de la radio en feront grogner plus d'un(e), mais ils retrouveront leur sérénité dès qu'ils constateront la qualité sonore de l'ensemble, de loin supérieure à ce que propose la concurrence japonaise.

Conclusion

Il n'est pas facile de s'imposer dans un segment de marché aussi compétitif, dominé par des valeurs sûres comme la Honda Accord ou la Toyota Camry. Pour se distinguer, Daewoo a employé la méthode coréenne, soit de proposer un rapport qualité/prix alléchant.

Jugez plutôt : pour moins de 25 000 $, la version haut de gamme (CDX) propose, en équipement de série, quatre freins à disques munis de l'ABS, un toit ouvrant électrique, un climatiseur automatique, un filtre à pollen, une chaîne-stéréo avec lecteur au laser ainsi que des sièges chauffants. Comme la fiabilité semble être au rendez-vous, il ne reste plus qu'à espérer que la situation financière de ce constructeur se stabilise au plus vite, afin de regagner la confiance des acheteurs. Car s'il y a une marque qui mérite de réussir chez nous, c'est bien Daewoo.

Fiche technique

Daewoo Leganza CDX

Rouage d'entraînement : traction
Moteur : 4 cylindres 2,2 litres 16 soupapes à double arbre à cames en tête; injection électronique multipoint
Puissance : 131 ch à 5 200 tr/min
Couple : 147 lb-pi à 2 800 tr/min
Transmission : boîte automatique à 4 rapports
Direction : à crémaillère, à assistance variable
Suspension : à 4 roues indépendantes
Freins : ABS, disques aux 4 roues
Pneus : Kumho Ecsta HP4 P205/60R15
Performances mesurées : 0-100 km/h: 10,8 secondes; vitesse maximale: 195 km/h
Poids : 1 415 kg
Capacité du réservoir à essence : 60 litres
Garantie : 3 ans/60 000 kilomètres
Prix du véhicule d'essai : 24 500 $
Distance parcourue lors de l'essai: 49 961 kilomètres

POUR :
- Habitacle cossu et spacieux
- Assemblage rigoureux
- Confort et douceur de roulement remarquables
- Moteur bien adapté
- Fiabilité encourageante
- Rapport prix/équipement dur à battre
CONTRE :
- Une seule motorisation
- Pas de boîte manuelle
- Commandes de radio excécrables
- Faible valeur de revente

Joanie Darsigny douzième au Manitoba

Joanie Darsigny est arrivée douzième au 50 m brasse lors du championnat canadien juvénile et junior tenu au Manitoba en fin de semaine.

Elle a atteint la finale B grâce à un chrono de 35:78 secondes.

Auparavant, au Festival de natation organisé par la Fédération de natation du Québec qui a réuni 575 nageurs au centre sportif Claude-Robillard, la nageuse du Club de Saint-Hyacinthe a fait belle figure, en classe AA, en arrachant le bronze dans son épreuve de prédilection, le 100 m brasse, avec un chrono de 1:18:04 minute. Darsigny a dû toutefois se contenter de la dixième position au 100 m dos.

Le Club de natation Saint-Hyacinthe a fini neuvième, dans la catégorie A, et 24e, dans la classe AA.

Louis-Philippe Arsenault, Noël Seyer, Alexandra B. Dionne, Alexandrine Tétreault et Maryse Cyr-Tremblay ont aussi participé aux finales dans cette catégorie pour le club de Saint-Hyacinthe.

Toujours dans le AA, mais en équipe, Maryse Cyr-Tremblay, Charlie Benoit, Alexandrine Tétreault et Marylène Veilleux ont pour leur part obtenu le bronze au relais féminin 4X50 m libre grâce à un temps de 2:11:29 minutes.

Dans la catégorie A, Marylène Veilleux a grandement aidé son club de natation en récoltant 5 médailles, dont 2 d'or au 50 m libre et 200 m quatre nages internationales (QNI), 2 d'argent au 200 m libre et au 100 m QNI, et 1 de bronze au 400 m libre.

Audrey Désautels-Lafleur a aussi tiré son épingle du jeu en raflant deux médailles, une d'or au 50 m brasse, et une de bronze au 200 m brasse. Fannie Blanchard, avec une médaille d'argent au 200 m brasse, et Marc-Olivier Girard, avec une médaille de bronze au 400 m libre, sont les autres médaillés.

M.A.

Traversée du Lac Memphrémagog

Noël Seyer et Marie-Ève Nadeau, ont respectivement fini quatrième et septième à l'épreuve de 5 km organisée dans le cadre de la traversée internationale du Lac Memphrémagog.

Les deux nageurs en étaient à leur première expérience à cet événement. Au terme de cette épreuve, Seyer s'est qualifié pour les Jeux du Québec au sein de la délégation Richelieu-Yamaska.

Photo Patrick Deslandes, PPM

100 $ pour un logo

Édith Tétrault de Saint-Hyacinthe a remporté le concours de dessins organisé par le comité organisateur du tournoi national de soccer Volkswagen de Saint-Hyacinthe pour la confection du chandail officiel du tournoi. Yves Taillon, directeur de Bureau En Gros, a remis un chèque-cadeau de 100 $ à la gagnante qui a vu son dessin retenu parmi 50 autres.

SPRINT

Lafrance champion mi-saison

Le coureur de stock car, **Réal Lafrance**, a remporté le championnat mi-saison, pour une deuxième année, en classe modifiée, à l'Autodorme de Granby.

Balle donnée à Saint-Dominique

Un tournoi de balle donnée aura lieu à Saint-Dominique les 17, 18 et 19 août dans la catégorie loisir (9 hommes- 2 femmes). Le coût d'inscription est de 150 $. Les profits seront versés à la Ligue amicale de hockey.

Renseignements : 250-7327 ou 778-3955.

Cabana cinquième à Napierville

André «Big Dé» Cabana a terminé cinquième sur vingt coureurs en course d'accélération de moto, en fin de semaine, à Napierville. Cabana occupe maintenant le deuxième rang au classement général.

Basket-ball 3 contre 3

Il ne reste que quelques jours avant le deuxième Défi de basket-ball 3 contre 3 prévu le 11 août, à 9 h, à l'école Larocque, rue Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe. De nombreux prix de présence seront remis aux participants.

Le groupe **Karma**, en collaboration avec la brasserie La Québécoise, donnera un spectacle le vendredi 10 août. Le prix du billet est fixé à 4 $. Pour chaque entrée, 2$ seront remis à la Société canadienne du cancer.

Renseignements : François au 774-4737.

Balle donnée à Saint-Théodore d'Acton

Un tournoi de balle donnée, pour les classes C et D, sera organisé aux Loisirs de Saint-Théodore d'Acton les 10, 11 et 12 août. L'inscription est de 200 $. Les bourses seront déterminées en fonction du nombre d'équipes.

Renseignements : **Marc Savoie** au 546-7912 ou **Linda Charest** au 546-7477.

Cyclisme

Le cycliste **Pascal Choquette** est arrivé deuxième sur 15 participants, en poursuite, chez les seniors, au nouveau vélodrome de Bromont. Auparavant, lors du championnat canadien, le coureur de l'équipe Volkswagen Les Ailes avait terminé au neuvième rang, toujours en poursuite, à Edmonton.

Week-end en Blues

SAINT-HYACINTHE 23 - 24 - 25 AOÛT 2001
PARC CASIMIR DESSAULLES

Jeudi | Vendredi | Samedi

une présentation de | une présentation de | une présentation de

19 h / Only Blues Band
20 h / Damn Blues
21 h / Jimmy James

19 h / Blue Z
20 h / Mo Blues
21 h / Jim Zeller

15 h / Square Roots (Relève)
16 h / Steph. Gagnon Blue Band
17 h / Blue Cheese
18 h / Le Blue Band
19 h / Chris the Blues
20 h / Red Rooster
21 h / Carl Tremblay

Du Blues dans les établissements suivants:

LIEU	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Québécoise	Damn Blues	L.E. Blue Band	Steph Gagnon
Speedy bar	Chris the Blues	Damn Blues	L.E. Blue Band
O-Parking	L.E. Blue Band	Chris the Blues	Mo Blues
Le Merlin	Red Rooster	Blue Z	Damn Blues
Bilboquet	Steph Gagnon	Red Rooster	Only Blues Band
Terrasse des Cascades	Only Blues Band	Mo Blues	Blue Cheese
La Combine	Blue Cheese	Steph Gagnon	Chris the Blues
L'Exil	Mo Blues	Only Blues Band	Blue Z
St-Antoine	Blue Z	Blue Cheese	Red Rooster

PEPSI
SAQ
POLAR ICE VODKA
ATLAS 175, ch. Marieville Rougemont (Québec) J0L 1M0 1-800-561-8634
GROUPE DESMARAIS, PINSONNEAULT & AVARD ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS
Imprimerie Dumaine
106,5 FM CPEI - Saint-Hyacinthe Un air de Rock
Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE
Le Clairon régional DE SAINT-HYACINTHE
CENTRE-VILLE Société de développement Centre-Ville Saint-Hyacinthe
MOLSON EXPORT
Ville de Saint-Hyacinthe
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC Léandre Dion, Député
8469920

Photo Robert Gosselin, PPM

Richelieu-Yamaska prête pour les Jeux du Québec

Jean-Simon Fortin de Granby, porte-drapeau, Alexandra Corbeil (volley-ball) et Leïla Michaelsen (volley-ball) de Saint-Hyacinthe, font partie de la délégation Richelieu-Yamaska de180 athlètes qui seront de la 37e finale des Jeux du Québec qui se déroulera à Lachine entre les 3 et 12 août. François Legault, chef de la délégation, a remis les vêtements officiels aux athlètes avant le grand jour. Les athlètes du premier bloc quitteront la région le 3 août, tandis que ceux du deuxième bloc ne se rendront à Lachine que le 7 août. Les Jeux du Québec seront diffusés sur les ondes du Réseau des Sports (RDS) dès le 4 août. On peut également obtenir les résultats en consultant le site Internet sportsquebec.com sous la rubrique Jeux du Québec - Lachine 2001. À Alma, il y a deux ans, la délégation Richelieu-Yamaska avait terminé huitième au classement des médailles.

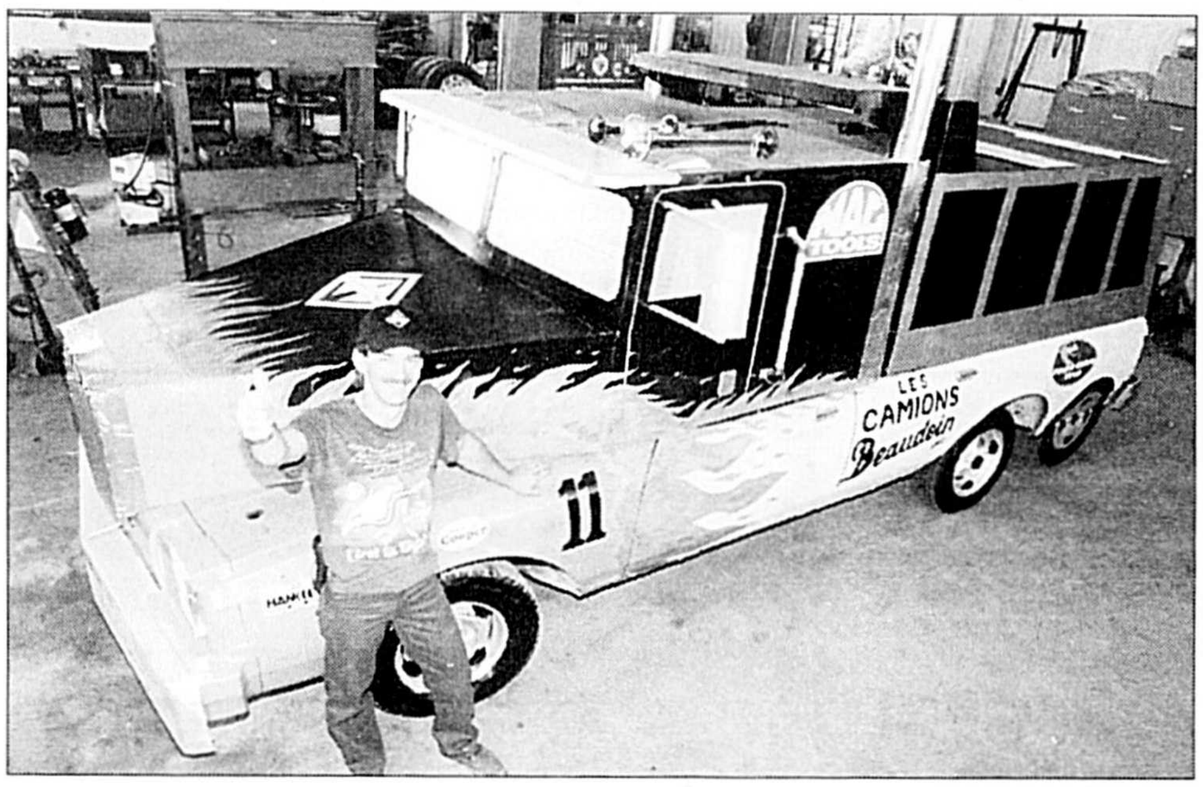

Photo Patrick Deslandes, PPM

Des mécaniciens donnent dans le trompe-l'oeil

Sous les apparences trompeuses de ce camion à fausse benne se cache une Chevrolet Caprice 1987 qui a gagné le concours d'esthétique du derby de démolition organisé dans le cadre de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe. La benne a été entièrement conçue en carton. La conception de ce trompe-l'oeil, est le travail de Fernand Larose, Jacques Chevrier ainsi que de Jean et Claude Lemaire. L'équipe des Camions Beaudoin en était à sa huitième participation au derby de l'Expo agricole mais à sa première au concours de beauté.

SPRINT

Tournoi de tennis

Le deuxième tournoi de tennis de la saison se tiendra du 6 au 12 août aux terrains des loisirs Notre-Dame. **Maxime Loiselle**, qui a remporté le tournoi du début juillet, défendra son titre dans la catégorie «A» chez les hommes.

Cet événement est une commandite de Broli, la souce du sport et des Services financiers Guy Duhaime. On peut toujours s'inscrire auprès du responsable **Martin Hétu** au 778-9990.

Camp de sélection des Éclaireurs

Tous les joueurs désireux d'évoluer au sein de la formation des **Éclaireurs du Richelieu AA** doivent participer au camp de sélection.

Le camp pour les joueurs atome de Beloeil, Saint-Basile et Saint-Bruno aura lieu le 15 août à 18 h à l'aréna Jean-Rougeau de Saint-Basile, tandis que celui pour les joueurs **atome** du Comité des jeunes riverains et Saint-Hyacinthe se déroulera le même jour au même endroit, mais à 19 h.

Les joueurs **bantam** sauteront sur la glace de l'aréna Jean-Rougeau la même journée, à 20 h, dans le cas des joueurs de Beloeil, Saint-Basile et Saint-Bruno, et à 21 h, pour les joueurs du Comité des jeunes riverains et de Saint-Hyacinthe.

Le **pee-wee** aura son tour de glace le 16 août, à 18 h, pour les joueurs de Beloeil, Saint-Basile et Saint-Bruno, et à 19 h, pour les joueurs du Comité des jeunes riverains et de Saint-Hyacinthe.

Finalement, tous les joueurs **midget** sauteront sur la glace de Saint-Basile, à 20 h, le 20 août. Le coût d'inscription est de 40 $. Dix dollars de plus sont demandés pour le dossard. Ce montant est cependant remboursé quand le joueur remet son dossard à la fin du camp. Les joueurs sont assurés de 4 heures de glace.

Renseignements : **Jean Hébert** au 774-4186 ou **André Malo** au 467-7679.

Coupe provinciale de soccer de Saint-Hubert

Médaille d'argent pour le «Big Green» de Saint-Thomas-d'Aquin

L'équipe moustique de St-Thomas-d'Aquin a remporté l'argent à la Coupe provinciale de soccer de Saint-Hubert. Tirant de l'arrière 2 à 1 après la première demie, le «Big Green» s'est ressaisi pour l'emporter 5 à 2 contre Laurendeau.

Par la suite, les jeunes ont facilement gagné contre La Prairie 4 à 0 et ils ont fait match nul 1 à 1 contre Candiac.

Ils ont ainsi terminé en tête de leur division et ont accédé à la demi-finale contre la formation de Delson, qu'ils ont battue 1 à 0. Cette victoire leur a permis de passer à la finale.

Malgré tous ses efforts, le «Big Green» a subi une défaite de 2 à 0 contre Sainte-Catherine et c'est la médaille d'argent que les joueurs ont rapporté à Saint-Thomas-d'Aquin.

Une autre équipe aquinoise a aussi fait bonne figure à Saint-Hubert, le bantam-midget filles.Après avoir terminé première de sa branche, *jouant tour à tour contre* Trois-Rivières, Saint-Élie-d'Orford et Maricourt, l'équipe a perdu en demi-finale contre Fleurimont pour ainsi atteindre la finale consolation et tenter de mettre la main sur le bronze. Malgré un travail acharné, les filles se sont inclinées 1 à 0 devant Pierrefonds pour revenir de Saint-Hubert les mains vides.

Le moustique de Saint-Thomas bon deuxième.

L'Inter Volkswagen tire son épingle du jeu

Les équipes de l'Inter Volkswagen se sont débrouillées avec deux victoires, une défaite et une nulle.

La formation U14 féminine, malgré l'absence de 6 vétérans qui évoluent avec la sélection régionale en vue des Jeux du Québec, a réussi à se tirer d'affaires. Le U14 a tenu tête à l'Alliance de Sorel-Tracy dans un match nul de 1-1.

Dans les matches précédents, la formation de Saint-Hyacinthe a eu moins de veine en s'inclinant à deux reprises devant le CSJR (Iberville) et une fois face à l'Arsenal de Chambly.

Le U11 masculin a quant à lui réussi à vaincre l'Arsenal de Chambly 5-3. Trois des cinq buts ont été produits par des joueurs défensifs, Alexandre Corbeil, Vincent Laflamme et Kevin Cossette. Étienne Chamberland a enfilé les deux autres.

Le U11 a par la suite défait facilement Châteauguay 5-1. David Paradis a marqué deux buts, tandis qu'Étienne Chamberland, Kevin Cossette et Sébastien Bonnet ont complété le pointage.

Enfin, le U10 masculin, malgré une belle prestation du gardien Benjamin Casavant, s'est incliné 4-2 face au CSJR (Iberville). Samuel Vincent et Julien Messier ont marqué pour l'Inter.

M.A.

CLUB DE GOLF SAINT HYACINTHE
L'excellence à tout coup

Invitation au public
Départs simultanés
(shot gun) 7 h 30

Les lundis 6 août, 13 août et 27 août 2001
Les jeudis 30 août, 13 et 27 septembre 2001
Les vendredis 17 août, 7 et 21 septembre 2001

Forfait
4 droits de jouer : 100 $ taxes incluses
Réservations immédiates avec cartes de crédit au
(450) 773-8579 poste 256
Maximum de 12 quatuors
Premier arrivé, premier servi (places limitées)

0269592

De Saint-Damase à Rouen grâce au hockey

Martin **Archambault**

Jean-François Jodoin s'est exilé aux États-Unis, il y a 7 ans, pour jouer au hockey professionnel. Il est maintenant rendu en France, à Rouen, où il gagne sa croûte en pratiquant le sport national des Canadiens.

Le hockeyeur de Saint-Damase a toujours voulu jouer en Europe. Il en avait déjà exprimé le souhait pendant ses années junior quand il évoluait avec les Toros de Saint-Hyacinthe de la défunte ligue junior tiers II.

Jean-François Jodoin évoluera, cette saison, avec l'équipe championne de la France, les Dragons de Rouen.

Il n'a donc pas mis de temps à plier bagage quand il a terminé sa dernière saison avec le Collège français de Longueuil, où il a joué après que les Toros eurent laissé leur place au Laser de Saint-Hyacinthe.

Il est parti avec son petit bonheur vers la Floride où il s'est taillé un poste avec la formation de Daytona dans la Sunshine hockey league. Il y a joué une saison avant d'être recruté par l'équipe de Villard-de-Lanse, une ville dans les Alpes françaises au décor pas piqué des vers.

Cette formation évoluait en première division, une division moins relevée que la Ligue élite de France, la grosse ligue. «En m'installant en Europe, je réalisais un rêve. Je me retrouvais dans un site enchanteur pour jouer au hockey tout en gagnant ma vie», confesse Jean-François Jodoin.

Le hockeyeur de 5'10", 180 livres, un petit gabarit, pour jouer au hockey professionnel, même en Europe, se retrouvait dans une ligue qui offrait un calibre de jeu intéressant. Les grandes patinoires favorisent un jeu ouvert, axé sur la rapidité et sur la circulation de la rondelle. «C'est pour cette raison que je voulais jouer en Europe. Je ne me serais jamais taillé une place ici en Amérique, où le jeu est plus physique. Dans cette ligue, je me faisais plaisir», raconte le défenseur à caractère offensif.

Il faut lui donner raison. Deux saisons plus tard, il paraphait un plus important contrat avec les Ducs d'Angers, accédant ainsi à la Ligue élite de la France.

Discret sur son contrat, il assure bien gagner sa vie. Hormis le salaire, une voiture et un logement lui sont fournis.

Jodoin dit ne pas avoir eu de la difficulté à s'adapter au calibre de jeu plus relevé dans cette grosse ligue. «Au contraire, ça été plus facile étant donné qu'il y a plus de meilleurs joueurs, surtout des Européens, des Américains et d'autres Canadiens.»

Jodoin a évolué deux saisons avec cette nouvelle formation avant de passer aux Gothiques d'Amiens, toujours de la grosse Ligue élite de France. C'est d'ailleurs avec cette formation qu'il a connu, jusqu'ici, ses plus beaux souvenirs en Europe. «Nous avons remporté la coupe Magnus, la coupe Stanley en France.»

Contre le Dynamo de Moscou

Mais ses plus beaux souvenirs ne reposent pas tant dans la coupe elle-même que sur ce qu'elle a pu lui procurer. C'est que les gagnants de chacune des grosses ligues professionnelles européennes s'affrontent dans un tournoi. Quand il a su qu'il allait affronter la célèbre formation du Dynamo de Moscou, celle là-même qui est venue affronter le Canadien, celle là-même qui «fabrique» des champions, ses yeux sont venus bien ronds et son coeur a fait boum boum.

Jodoin a disputé deux parties contre le Dynamo, une en France et une autre à Moscou. «Je n'aurais jamais pensé qu'un jour j'aurais joué contre une formation de la Russie. Surtout pas contre le Dynamo, une formation qui a affronté le Canadien. La rondelle tournait en maudit. On a perdu 5-1 chez nous et 3-0 à Moscou. Les gradins étaient bondés. Quelle expérience!»

L'année suivante, il vivait un nouvel épisode, dans son chapitre en Europe, en allant joindre une formation d'Allemagne, les Sharks de Hassfurt, dans la plus petite division là-bas. Mais l'équipe, moribonde, ne lui convenait pas d'autant plus que son amie de coeur, Vanessa Coyette, qu'il avait rencontrée en France, s'ennuyait ferme en Allemagne.

Il a donc quitté la formation, au terme de la saison, sans savoir ce qui l'attendait quand le téléphone a sonné au début de l'été pour joindre les Dragons de Rouen, l'équipe championne de la dernière saison dans la Ligue élite de France.

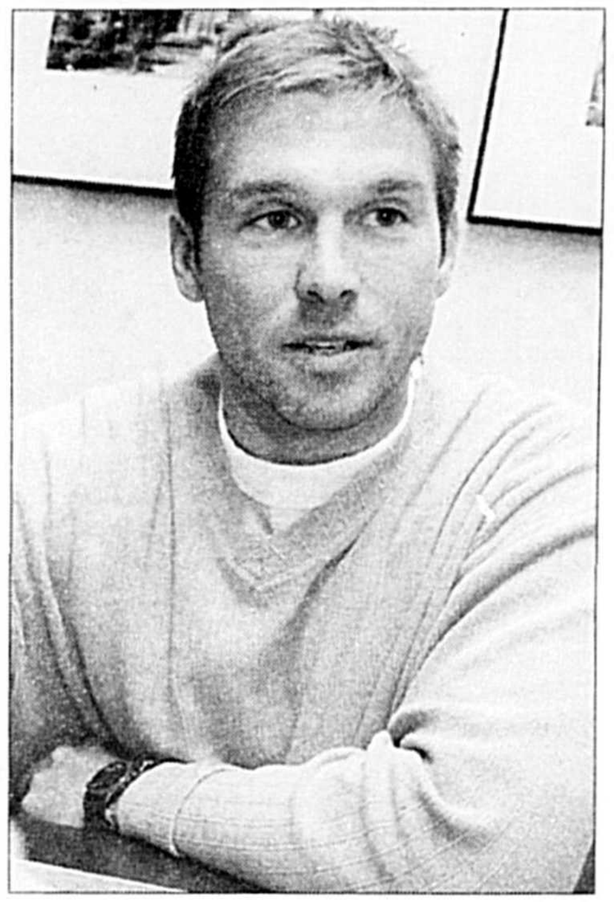

Photo Patrick Deslandes, PPM

Le hockeyeur de Saint-Damase vit une très belle expérience en Europe.

Encore cinq bonnes années

À 30 ans, Jean-François Jodoin amorcera sa septième saison professionnelle en Europe avec l'équipe de l'heure. Il est considéré comme un vétéran, mais, ses gros biceps, qui trahissent une bonne forme physique, lui permettront, l'espère-t-il, de jouer jusqu'à l'âge de 35 ans au grand plaisir de son amie de coeur, qui lui décoche un sourire.

Explosives, les Dynamites

Marie-Pier Lecours, Audrey Heppell, Janick Van Houtte-Saint-Gelais et Geneviève Gosselin, en médaillon, sont les quatre joueuses issues des rangs de l'Inter de Saint-Hyacinthe, qui se sont taillé une place au sein des Dynamites de la Vallée-du-Richelieu, la formation AA qui représente la région au sein de la Ligue inter-régionale AA. Le nom se rapproche de celui de l'équipe semi-professionnelle les Dynamites de Laval, car celle-ci offre un appui technique à la formation de la Vallée-du-Richelieu. Dirigées par Jimmy Deraps, les Dynamites ont le vent dans les voiles. En plus d'occuper la tête dans la ligue, les filles ont remporté cinq tournois. Les 3, 4 et 5 août, les Dynamites seront au tournoi de Cap-Rouge juste avant de participer à celui de Granby. Les Dynamites visent rien de moins qu'une participation à la Coupe du Québec qui sera tenue à Hull à la fin septembre. (MA)

EN 2001 - 2002

Vivez l'expérience du hockey semi-professionnel à Saint-Hyacinthe

HOCKEY LIGUE SEMI-PRO LHSPQ

Réservez dès maintenant votre billet de saison, 200$ pour 25 joutes de hockey excitant

(450) 778-2243

0269700

Le Beaulieu n'est plus, vive le Cousin

Martin **Archambault**

La nouvelle formation de Saint-Hyacinthe qui fera son entrée en septembre sur le circuit de la Ligue de hockey semi-professionnelle du Québec a fait son lit. Elle se nommera le Cousin de Saint-Hyacinthe.

Après avoir alimenté les rumeurs, Pierre Champigny, l'homme d'affaires d'Acton Vale, qui a acheté le Beaulieu d'Acton Vale et, par la suite, les Dragons de Saint-Hyacinthe pour faciliter le transfert de l'équipe valoise vers Saint-Hyacinthe, a finalement présenté les couleurs de l'équipe lundi, à la Cage aux Sports. Le bleu et le blanc, à l'image des Maple Leafs de Toronto, seront les couleurs de l'équipe. Mais ni le chandail ni le logo n'étaient disponibles lors de l'annonce officielle.

«Nous sommes finalement rendus à la rivière», a dit le président du conseil d'administration, osant un petit calembour avec l'arrivée de l'équipe de Saint-Hyacinthe et du commanditaire principal de l'équipe Germain Larivière, d'où le nom du Cousin.

Pierre Champigny s'est associé à cinq autres partenaires, dont Benoit Chartier, éditeur du Courrier de Saint-Hyacinthe. M. Chartier agira comme vice-président du conseil d'administration.

Claude Lalime, vice-président hockey, Guy Saint-Amand, directeur des opérations et représentant de la Cage aux Sports de même que Benoit Gaulin, directeur du marketing, sont aussi partenaires tout comme Daniel Saint-Denis, un homme d'affaires d'Acton Vale, qui sera superviseur des services techniques.

Pour composer le conseil d'administration, les six partenaires se sont entourés de Michel Dorais, directeur général et gouverneur de l'équipe, Mario Carrier, trésorier, et d'Alain Ménard, superviseur. Francis Breault sera de retour derrière le banc. Il sera épaulé par son frère, Jocelyn.

Pour un plus grand marché

Michel Dorais, qui est engagé au sein du hockey semi-professionnel à Acton Vale depuis le début, a eu une bonne pensée pour les amateurs de cette région. «Il ne faut pas oublier d'où vient l'équipe. Les gens d'Acton Vale sont avec nous depuis 7 ans, mais les équipes et le marché ont évolué, il fallait trouver un marché plus grand», a-t-il expliqué avant de présenter le commanditaire principal de l'équipe, Germain Larivière de Sainte-Rosalie, représenté par Jean Larivière, qui n'a pas mis de temps à mettre de la pression sur les joueurs.

«Pour avoir discuté avec les membres du conseil d'administration, je suis persuadé que nous aurons une bonne équipe. Maintenant que nous avons fait notre travail, c'est au tour des joueurs de faire leurs preuves», a-t-il lancé comme message. Jean Brodeur, de la Brasserie Molson, a aussi confirmé l'association de Molson avec l'équipe maskoutaine.

Michel Gaudette, arrivé depuis le printemps à la présidence de la Ligue semi-professionnelle de hockey du Québec, s'est réjoui de l'entrée d'une formation maskoutaine dans le circuit. «Un des mandats de la Ligue semi-professionnelle consiste à offrir une solution aux joueurs issus des rangs junior AAA et junior majeur désireux de poursuivre leur carrière. Avec une équipe à Saint-Hyacinthe, le circuit peut compter sur une forteresse. Les Maskoutains sont de vrais amateurs. Ils auront la chance de revivre la rivalité avec Granby et Sorel», assure l'ex-président le la Ligue junior AAA du Québec et ancien propriétaire du Laser de Saint-Hyacinthe.

Photo Robert Gosselin, PPM

Michel Dorais, directeur général de l'équipe, Pierre Champigny, président du conseil d'administration, et Jean Larivière de Germain Larivière, commanditaire officiel, se sont unis au sein du Cousin de Saint-Hyacinthe.

David Bernier s'entend avec le Cousin

David Bernier, qui a déjà évolué avec le Laser de Saint-Hyacinthe et les Remparts du Québec, s'alignera avec le Cousin de Saint-Hyacinthe. Simon Laliberté joindra aussi le Cousin s'il ne joue pas en France.

Michel Dorais, directeur général de l'équipe était bien fier de confirmer cette nouvelle acquisition en attendant de voir ce qui arrivera avec Laliberté. «Simon est en négociation avec une équipe de France. C'est entre ses mains», indique le directeur général.

Simon Laliberté a toutefois confirmé au Courrier qu'il viendra jouer à Saint-Hyacinthe si jamais les négociations échouaient avec l'équipe française. «Nous discutons actuellement. Si jamais ça ne mène nulle part, je vais jouer avec le Cousin», a-t-il assuré.

Hugues Laliberté, le joueur étoile de l'équipe, Jean Beaurivage, un bon marqueur, anciennement du Beaulieu d'Acton Vale, seront de retour avec l'équipe tout comme Patrick Tessier, Patrice Laflamme et Hugo Bertrand.

Le Cousin de Saint-Hyacinthe avait mis sous contrat, en juin, un défenseur talentueux, Nicolas Turmel, et le gardien Sylvain Lauzière des Papetiers de Windsor, ainsi que deux joueurs robustes, Steve Searles et Paulo De Ruberdis, des Rapides de LaSalle. «Nous voulons être compétitifs. Mais c'est difficile de nous prononcer pour la prochaine saison. Beaucoup de choses ont changé comparativement à l'an dernier. Avec David Bernier, nous allons avoir plus de punch à l'attaque. La venue de Nicolas Turmel améliorera notre défensive. Ça va être intéressant», a commenté l'entraîneur, Francis Breault.

Christian Dussault de retour?

Il reste encore six postes à combler au sein de l'équipe. Le Cousin cherche à améliorer sa défensive et son aspect robustesse, un élément important dans la Ligue semi-professionnelle reconnue notamment pour ses nombreuses bagarres. Christian Dussault, ex-joueur des Lauréats de Saint-Hyacinthe, l'équipe qui avait tout raflé tant au Québec qu'au Canada au niveau collégial AAA, au début des années 80, étudie actuellement la possibilité d'effectuer un retour au jeu avec le Cousin.

Le camp d'entraînement, auquel les amateurs sont invités, s'amorcera le 15 août, au Pavillon de la Jeunesse, dès 20 h. Deux autres périodes d'entraînement sont prévues, au Pavillon de la Jeunesse, le 16 août, à 20 h, et le 19 août, à 16 h. D'autres périodes d'entraînement sont à l'horaire le 26 août et les 4 et 11 septembre avant le début des six joutes préparatoires.

Trois parties hors-concours auront lieu au stade Louis-Philippe-Gaucher, à 20 h, le 24 août, contre Granby, le 30 août face à Sorel et le 6 septembre devant Windsor.

Le Cousin terminera son calendrier d'avant-saison en visitant Windsor, Granby et Sorel le 9 septembre.

Le premier match local de la saison aura lieu le dimanche 16 septembre. Les Dragons de Verdun sauteront sur la glace à 19 h pour la première des 22 parties à domicile.

Le Cousin aura cependant disputé sa première joute de la saison contre le Blitz de Granby, 14 septembre, à 20 h 30.

La formation de Saint-Hyacinthe disputera 36 de ses 44 joutes contre ses rivaux de la section Ouest. Verdun, Granby, Joliette, LaSalle, Laval et Sorel défileront trois fois dans le château fort de Saint-Hyacinthe. Les joueurs de Francis Breault compléteront leur calendrier en affrontant Asbestos et Windsor, deux équipes de la section Est, à quatre occasions chacune, dont deux fois en sol maskoutain. La saison se terminera le dimanche 24 février avec la visite du Blitz de Granby.

M.A.

Robert Gosselin, PPM

Steve Searles et Hugues Laliberté ont entouré leur entraîneur, Francis Breault, lors de la présentation de l'équipe.

La Présentation sera le théâtre du championnat canadien de balle rapide

La Présentation sera le théâtre du championnat canadien féminin de balle rapide benjamin (13-14 ans) du 7 au12 août.

Près d'une douzaine d'équipes des provinces canadiennes se donneront rendez-vous dans la paisible municipalité, dont l'équipe de la Montérégie qui aligne une joueuse de La Présentation, Marie-Ève Audette.

Ses partenaires de la Montérégie sont: Jessica Campbell et Marie-Josée Chagnon de Richelieu, Érika Ferland, Thalie Granger, Annie-Pier Lamoureux et Joany Piette d'Iberville, Andrée-Anne Houle de Brossard, Katherine Lépine de Saint-Luc, Marie-Ève Ranger de Saint-Basile-le-Grand et Élizabeth Routhier de Châteauguay.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le 7 août à 19 h 30. Il y aura des joutes tous les jours et les journées se termineront par un spectacle. Les 4 Chevaliers Chrysler (anciennement O'Keefe) disputeront d'ailleurs une partie le 10 août à 20 h et le groupe de musique rétro, Peppermint, se produira en spectacle le 11 août à 20 h 30. On peut obtenir davantage de renseignements en téléphonant au 446-5569.

M.A.

la vente colossale

CHRYSLER Voici ma voiture. | Dodge | Jeep LE SEUL ET UNIQUE

L'événement de l'année est de retour.

DODGE CARAVAN 2001

LE VEHICULE LE PLUS VENDU AU PAYS

Dodge Grand Caravan 2001 – « Nouvelle meilleure mini-fourgonnette » – Association des Journalistes Automobile du Canada

Achetez à **22 995 $** Ou louez à **265 $** PAR MOIS

LOCATION DE 48 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 4 875 $ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

Options de location de 48 mois offertes*

Mensualités	Comptant initial
265 $	4 875 $
318 $	2 475 $
374 $	0 $

OPTIONS SANS FRAIS : • Glaces teintées • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Rétroviseurs chauffants, verrouillage et lève-glaces à commande électrique • Glaces de custode à commande électrique

Nouveau moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Portes coulissantes • Climatiseur • Habitacle 7 places • Filet à bagages • Tapis protecteurs avant et arrière • Porte-bagages au toit • Dégivreur d'essuie-glace avant • Ancrage d'attache pour siège d'enfant • Plein d'essence gratuit

DODGE RAM 2001

Epargnez jusqu'à **3 000 $**

sur tous les camions DODGE RAM

• Moteur Magnum • Amortisseurs avant/arrière renforcés • Chauffe-bloc • Couvre-plancher en vinyle noir • Hayon amovible à charnières • Insonorisation du capot et du tableau de bord • Lampe sous le capot • Rétroviseur intérieur jour/nuit • Sacs gonflables avant de nouvelle generation • Plein d'essence gratuit

DODGE DAKOTA SPORT 2001 A CABINE CLUB

LE PICK-UP COMPACT LE PLUS VENDU DE SA CATEGORIE

Achetez à **19 995 $** Ou louez à **275 $** PAR MOIS

LOCATION DE 48 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 1 760 $ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT INCLUS

• Moteur Magnum V6 de 3,9 L, 175 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM stéréocassette et 4 haut-parleurs • Jantes en aluminium • Suspension robuste • Caisse de 6,5 pi • Banquette arrière rabattable • Différentiel autobloquant • Plein d'essence gratuit

CHRYSLER BERLINE SEBRING LX 2001

*****

La plus haute cote de securite decernee par le NHTSA dans les cas de collisions frontales

« Meilleur achat » *Consumer's Digest*

Achetez à **20 995 $** Ou louez à **285 $** PAR MOIS

LOCATION DE 48 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 2 995 $ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

Options de location de 48 mois offertes*

Mensualités	Comptant initial
285 $	2 995 $
308 $	1 995 $
353 $	0 $

• Moteur de 2,4 L, 150 ch, à 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Plein d'essence gratuit

CHRYSLER INTREPID ES 2001

EDITION DAYTONA

DAYTONA

Consommation d'essence pour la berline Chrysler Intrepid 2001 (moteur V6 de 2,7 L)

Ville	Route
11,8 L/100 km	7,5 L/100 km

(selon ENERGUIDE de Transports Canada)

Achetez à **23 595 $** Ou louez à **295 $** PAR MOIS

LOCATION DE 48 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 4 350 $ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

Options de location de 48 mois offertes*

Mensualités	Comptant initial
295 $	4 350 $
343 $	2 175 $
391 $	0 $

• Moteur V6 de 2,7 L, 24 soupapes, 201 ch • Transmission automatique à 4 vitesses avec AutoStick^MD • Aileron arrière • Emblème Daytona • Siège du conducteur à réglage électrique 8 directions • Roues de 16" en aluminium • Télédéverrouillage et éclairage d'accueil • Phares antibrouillards • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Volant gainé de cuir • Plein d'essence gratuit

5/100

Garantie de 5 ans/100 000 km**

sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km.**

DIPLÔMÉS Rabais jusqu'à 1000 $‡

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep_MD

† 0,8 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur tous les Jeep_MD Grand Cherokee 2001 en stock. * Tarifs mensuels établis pour la Dodge Caravan 2001 avec ensemble 28C + AAA + AJK + AJP + RBK (comptant initial de 4 875 $), pour la Chrysler Neon 2001 avec ensemble 22D (comptant initial de 1 995 $), pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 2001 avec ensemble 26E + ADC + LSA + RBP (comptant initial de 3 995 $) et pour le PT Cruiser 2001 avec ensemble 28D + RBK + GEG + CUU (comptant initial de 1 145 $). Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage à partir de 81 600 km (à partir de 102 000 km pour la Chrysler Neon) au taux de 15 ¢ le km. Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et taxes en sus. *, †, Δ Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2001 en stock seulement et exclusives à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails et conditions. ◊ Le prix « Nouvelle meilleure mini-fourgonnette 2001 » de l'Association des Journalistes Automobile du Canada a été décerné à la Dodge Grand Caravan. La photo ci-dessus représente la Dodge Caravan. ** Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2001. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location et de 1 000 $ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Neon (750 $). Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Jeep_MD est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants.

CHRYSLER Dodge Jeep

6966920

Caméscopes numériques

Images numériques de première qualité, sonorité exceptionnelle et simple d'utilisation à l'ordinateur.

Regardez, filmez, améliorez. Si facile et en même temps si amusant. N'importe qui peut le faire !

SONY

2 dans 1 photo et vidéo!

Caméscope numérique Hi-8
- Zoom numérique 700x
- Écran ACL 2.5"
- Stabilisateur d'image
- Lumière • USB • "i-Link"
- Carte mémoire • Télécommande

Chaise en prime!
1188$

JVC DIGITAL DualCam Mini DV NTSC

Sac Targus et cassette Mini DV INCLUS!

Caméscope numérique
- Zoom numérique 400x
- USB • "i-Link"
- "NightAlive"
- Écran couleur ACL 2.5"
- Stabilisateur d'image
- Carte mémoire 8 Mo
- Lampe intégrée
- Logiciel multimédia inclus

Chaise en prime!
1198$

SONY Mini DV NTSC MEMORY STICK

Caméscope numérique
- Résolution de 640 x 480
- Zoom optique 10x (numérique 120x)
- Obturateur progressif
- Port USB • Écran ACL de 3.5"
- Entrée analogue
- Super "SteadyShot"
- Super "Laser Link"
- Bâton de mémoire inclus

2 dans 1 photo et vidéo!

Chaise en prime!
1598$

Caméras numériques!

AGFA

Caméra numérique
- Caméra à double fonction : numérique et internet
- Mémoire 1 Mo intégrée
- Flash intégré
- Interface USB

Petit sac gratuit!
238$

OLYMPUS

GRATUIT! Lecteur Smartmedia USB (Valeur de 89$) Pour un temps limité.

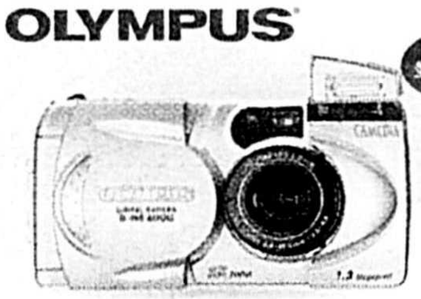

D460R
- Résolution de 1280 x 960 • Zoom optique 3X
- 2 photos/seconde • Qualité supérieure

Petit sac gratuit!
438$

Kodak

DC3400
- 2.1 millions de pixels • Écran ACL couleur
- Zoom optique 2x • Carte mémoire

* Après remise postale de 20$ de Kodak.

Petit sac gratuit!
498$*

Lecteurs DVD numériques!

JVC

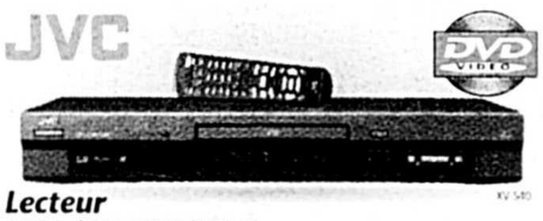

Lecteur DVD/CD-RW/VDC
- Compatible CD-R, CD-RW
- Design ultra-mince
- Sortie vidéo à composants
- Télécommande multimarques

Petit sac gratuit!
298$

HITACHI

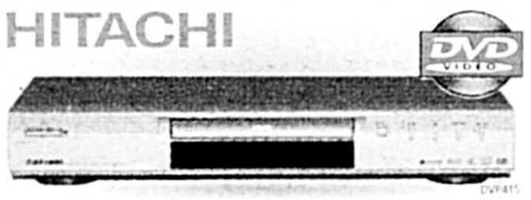

Lecteur DVD
- Compatible CD-R CD-RW MP3
- Sortie coaxiale et optique
- Sortie à composants
- Zoom 2X/4X
- Télécommande

Petit sac gratuit!
328$

SONY

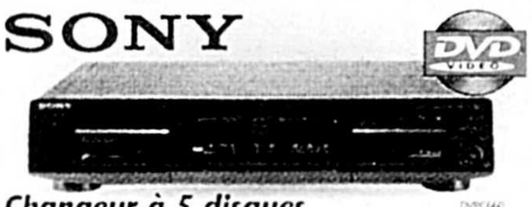

Changeur à 5 disques DVD-DC-Vidéo DC
- Sortie numérique DTS
- Sortie vidéo à composants
- 2 sorties S-Vidéo
- Télécommande

Petit sac gratuit!
498$

Téléviseurs prêt pour le numérique!

JVC

27"

Téléviseur stéréo 27"
- Tube image plat • Masque Invar
- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Audio haute définition
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande multimarques

Chaise en prime!
998$
*ou 47.68$ par mois***

HITACHI

43"

Projection de 43"
- **Compatible pour la télévision haute définition (1080i)** • Filtre en peigne numérique 3D Y/C
- Entrée vidéo à composants • Écran protecteur intégré
- Télécommande multimarques

Chaise en prime!
2988$
*ou 143.23$ par mois***

Panasonic

32"

Téléviseur stéréo 32"
- **Tube image plat**
- Filtre en peigne 3D y/c
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande multimarques

Chaise en prime!
1698$
*ou 81.11$ par mois***

Les illustrations peuvent différer.
Offre pour un temps limité. Détails en magasin.

Fermé le dimanche.

FINANCEMENT disponible!
Ajusté à vos besoins!

PROPRIÉTAIRE À ST-HYACINTHE :
M.S. AUDIO ENR.

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

2487 avenue Ste-Anne, St-Hyacinthe (Derrière l'école Casavant) 773-7353

0269594

A 28